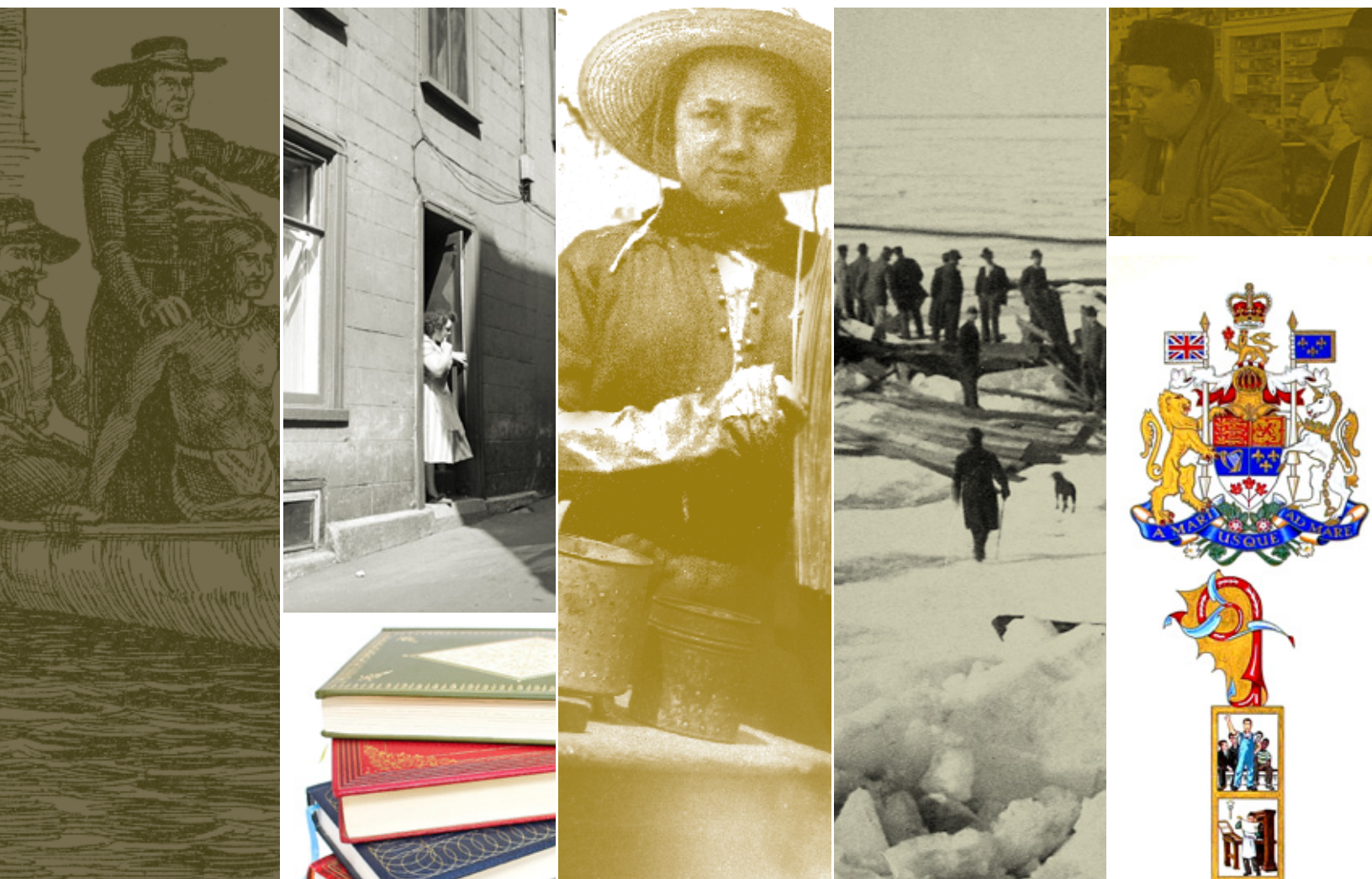


cheminements

Sous la direction de Rachel Caux et Dorothée Kaupp



SOCIÉTÉS, POPULATIONS ET TERRITORIALITÉ

Actes des 15^e et 16^e colloques étudiants du CIEQ

cheminements

SOCIÉTÉS, POPULATIONS ET TERRITORIALITÉ

Actes des 15^e et 16^e colloques étudiants du CIEQ

Sous la direction de Rachel Caux et Dorothée Kaupp

Cet ouvrage est réalisé grâce au soutien financier du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

Sociétés, populations et territorialité:
actes des 15^e et 16^e colloques étudiants du CIEQ

(Cheminements)

Textes présentés lors de colloques tenus en 2009 et 2010.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-921926-34-8

1. Québec (Province) - Conditions sociales - Congrès. 2. Québec (Province) - Histoire - Congrès. 3. Femmes - Québec (Province) - Conditions sociales - Congrès. 4. Territorialité humaine - Québec (Province) - Congrès. I. Caux, Rachel, 1968- . II. Kaupp, Dorothée, 1983- . III. Centre interuniversitaire d'études québécoises. IV. Collection: Cheminements (Québec, Québec).

HN110.Q8S62 2012

306.09714

C2012-940812-3

Conception graphique et mise en page Émilie Lapierre Pintal

Révision linguistique Solange Deschênes

© Centre interuniversitaire d'études québécoises

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 2^e trimestre 2012

ISBN 978-2-921926-34-8

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PARTIE 1	3
L'aménagement du fleuve Saint-Laurent	5
<i>La problématique des glaces dans la seconde moitié du XIX^e siècle</i>	
François Antaya	
Conflit de juridictions des Tamarois	13
<i>Ambiguïté du territoire de la mission illinoise</i>	
Isabelle Bouchard	
PARTIE 2	21
« Ma mère mariez-moi donc »	23
<i>Genre, sexualité et marché dans les familles commercialisant le fromage « raffiné » de l'île d'Orléans, 1852-1931</i>	
Rachel Caux	
Le discours sur la consommation de la Ligue ouvrière catholique, 1939-1954	35
<i>Un enjeu féminin, ouvrier et catholique ?</i>	
Marilyne Brisebois	
Le rapport à l'écrit d'élèves québécois de sexe féminin de 4^e année de secondaire	45
<i>Résultats d'une recherche</i>	
Amina El Bakkar	
PARTIE 3	55
La « révolution des droits » au Québec	57
<i>Les politiques provinciales et la diffusion du discours et des idéaux des droits de la personne au sein de la société civile québécoise (1945-1960)</i>	
Paul-Étienne Rainville	
La culture canadienne-française dans le miroir de la fiction cinématographique québécoise	65
Claire Portelance	

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous vous présentons les actes des 15^e et 16^e colloques étudiants du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ). Formé de ses deux constituantes, soit les centres de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le CIEQ regroupe des chercheurs et leurs étudiants qui travaillent notamment sur les questions des milieux de vie, des mouvements sociaux et de la culture québécoise.

La revue *Cheminements* offre à ces chercheurs de la relève un espace de publication et de réflexions qui s'inscrit dans une démarche et un environnement multidisciplinaires. Ces actes veulent ainsi refléter le dynamisme de la recherche étudiante des deuxième et troisième cycles en posant différents regards sur la société québécoise.

Pour cette édition de la revue *Cheminements*, nous avons réuni sept textes divisés en trois volets. Le premier porte sur la question du territoire qui est une problématique centrale de la recherche au CIEQ. Deux auteurs y apportent chacun leur contribution. Dans son article «La problématique des glaces dans le secteur du lac Saint-Pierre: les inondations printanières de 1865 et 1896», François Antaya met l'accent sur les enjeux socioéconomiques et environnementaux que représentent la formation de glaces fluviales et les politiques d'aménagement du fleuve pour la population. De son côté, Isabelle Bouchard, dans «Conflit de juridictions des Tamarois: ambiguïté du territoire de la mission illinoise», analyse les revendications de légitimité missionnaire et territoriale qui ont eu lieu entre les prêtres du Séminaire et les Jésuites au sujet de la mission des Illinois au XVII^e siècle. Son travail met en lumière la question de la représentation territoriale de la mission.

Un deuxième volet s'intéresse aux questions du genre dans la société québécoise, dans une perspective multidisciplinaire. Rachel Caux aborde cette question dans son article «Ma mère mariez-moi donc». Genre, sexualité et marché dans les familles commercialisant le fromage «raffiné» de l'île d'Orléans, 1851-1931». En examinant la production domestique féminine du fromage de l'île, l'auteure démontre combien le marché vient infléchir des décisions familiales qui ne sont pas neutres sur le plan du genre. Marilyne Brisebois, dans «Les discours de la Ligue ouvrière catholique sur la consommation: mise en lumière de rapport de genre?», analyse le discours sur la consommation présent dans deux journaux, *Le Mouvement ouvrier* et *Le Front ouvrier*, dans les années 1940 et 1950. Elle met en lumière la différenciation de genre dans les discours de la Ligue, où la femme tient un rôle central dans la consommation, donc dans la gestion de la crise morale et matérielle des familles ouvrières québécoises. Enfin, Amina El Bakkar livre, dans «Le rapport à l'écrit d'élèves québécois de sexe féminin de 4^e année du secondaire», les résultats de sa recherche de maîtrise en sciences de l'éducation. Elle tente de cerner les enjeux complexes que forment les facteurs sociaux, individuels et scolaires dans le rapport que trois étudiantes du secondaire entretiennent avec la lecture et l'écriture.

Le dernier volet explore des questions, des problématiques et des approches intellectuelles qui mettent en abyme l'expérience québécoise. Le premier texte, au titre significatif – «La "révolution des droits" au Québec: les politiques provinciales et la diffusion du discours et des idéaux des droits de la personne au sein de la société civile québécoise» –, écrit par Paul-Étienne Rainville,

constitue un essai sur le concept de la *révolution des droits* pour mieux saisir l'histoire du Québec de l'après-guerre. Un deuxième essai, intitulé «La culture canadienne-française dans le miroir de la fiction cinématographique québécoise», est de la plume de Claire Portelance, qui nous propose une réflexion herméneutique sur la cinématographie contemporaine québécoise. L'auteure y explore le rapport établi entre le cinéma québécois des années 1960-1970 et le passé canadien-français.

Nous tenons à remercier chaleureusement les auteures et auteurs pour leur travail assidu et tous leurs efforts fournis pour rendre cette édition possible. Nous les félicitons pour leur contribution originale aux études québécoises, qui apporte une belle vitalité au centre. Nous ne pourrions pas passer sous silence les comités organisateurs des 15^e et 16^e colloques qui se sont tenus à Trois-Rivières et à Québec. Nous désirons enfin remercier les directeurs du CIEQ, Brigitte Caulier, Donald Fyson et Yvan Rousseau, les professeurs qui nous ont soutenus par leurs encouragements et leur présence, ainsi que l'équipe de professionnels du CIEQ, notamment Émilie Lapierre Pinal, Marie-Emmanuelle Reytier et Étienne Rivard. Encore une fois, merci à tous.

Bonne lecture!
Dorothée Kaupp
Rachel Caux

Partie 1



L'aménagement du fleuve Saint-Laurent

La problématique des glaces dans la seconde moitié du XIX^e siècle

François Antaya

Doctorant en études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières

François Antaya est étudiant au doctorat en études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sous la direction de France Normand et de Diane Saint-Laurent. Ses recherches portent sur les enjeux liés aux glaces dans l'aménagement et la gestion du lac Saint-Pierre aux XIX^e et XX^e siècles.

Au XIX^e siècle, en lien avec le développement de l'intérieur du continent nord-américain, l'amélioration de la navigabilité du fleuve Saint-Laurent constitue un enjeu de taille. Au milieu du siècle, tandis qu'un ensemble de canaux et d'écluses rendent « le Saint-Laurent [...] navigable sur tout son parcours, depuis Montréal

jusqu'au lac Supérieur¹ », Québec demeure le terminus de la navigation océanique. Entre Montréal et Québec, le lac Saint-Pierre, un élargissement naturel du fleuve caractérisé par ses eaux basses, bloque l'établissement du port montréalais comme point de rupture de charges entre l'Europe et la région des Grands Lacs. Après une tentative infructueuse du Bureau des travaux publics, entre 1844

1. P. Camu, 1996.

et 1847, les commissaires du Havre de Montréal² entreprirent, à partir de 1850, de creuser le chenal naturel du lac Saint-Pierre. En 1854, le lac Saint-Pierre est désormais traversé par un chenal d'une profondeur minimale de 4,9 mètres et d'une largeur variant de 76 à 91 mètres³. Puis, en lien avec la croissance des dimensions des navires et dans l'espoir de concurrencer les ports américains de la façade atlantique, le chenal entre Montréal et Québec fut creusé à maintes reprises durant le demi-siècle suivant et, en 1907, il a une profondeur minimale de 9,1 mètres et une largeur minimale de 140 mètres⁴.

En lien avec les débats actuels concernant la gestion et l'aménagement du fleuve Saint-Laurent, nous nous interrogeons ici sur les enjeux soulevés par l'aménagement du chenal de navigation dans les communautés riveraines du secteur du lac Saint-Pierre pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans l'historiographie canadienne, la compréhension du rapport des Québécois avec le fleuve Saint-Laurent a été profondément marquée par la thèse laurentienne. Développée notamment par l'historien Donald Creighton, elle accorde une place centrale à l'ensemble formé par le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs dans l'explication du développement économique et politique du Canada. S'en inspirant largement, le géographe Jean-Claude Lasserre relève deux grands rôles historiques du fleuve Saint-Laurent, ceux d'axe de pénétration et d'axe de peuplement⁵. Toutefois, il juge que sa première vocation est d'être un axe d'échanges, une grande porte continentale⁶, fonction à laquelle, au XIX^e siècle, la majorité francophone québécoise aurait tourné le dos. Dans la même veine, le géographe Cole Harris juge, toujours au XIX^e siècle, que les Canadiens français percevaient alors le fleuve Saint-Laurent comme une mer intérieure, contrairement aux Canadiens anglais qui y auraient vu un grand axe d'échanges⁷. Toutefois, la prééminence accordée aux échanges internationaux par la thèse laurentienne limite considérablement notre compréhension de la relation des Québécois avec le Saint-Laurent. D'ailleurs, en ciblant l'évolution du réseau routier québécois au XIX^e siècle, Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin ont montré l'importance des « rapports qui existent entre le fleuve et les localités riveraines, et entre ces dernières

et celles de l'intérieur⁸ ». Ici, les deux fonctions du fleuve, axe de pénétration et axe de peuplement, apparaissent complémentaires.

Afin de contribuer à une meilleure compréhension du rapport des Québécois à l'espace fluvial dans la seconde moitié du XIX^e siècle, nous avons donc procédé à des investigations dans la documentation officielle (*Documents de la Session, Journaux du Conseil législatif de la province du Canada, Compte-rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada*) et y avons relevé l'importance des glaces qui chaque hiver se forment sur le Saint-Laurent et imposent différents usages et représentations du fleuve. Au XIX^e siècle, des requêtes émanant des environs de Trois-Rivières et de Québec sont acheminées au gouvernement canadien pour favoriser la formation régulière d'un pont de glace sur le fleuve. Or, ces projets se heurtent chaque fois aux mêmes écueils. Du point de vue des intérêts de la navigation, la construction de digues, de jetées ou de piliers pour retenir les glaces retarderait l'ouverture de la saison de la navigation, ce qui nuirait considérablement à la prospérité du pays. Du même souffle, on avance que de tels aménagements augmenteraient la fréquence et l'ampleur des inondations printanières. Il est à noter que les promoteurs du pont de glace rejettent ces arguments et affirment que les travaux proposés auraient plutôt l'effet contraire.

Ici, nous abordons plus précisément les enjeux soulevés par le pont de glace en ce qui a trait aux risques d'inondations. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, deux fortes inondations printanières, en 1865 et en 1896, causèrent des dégâts considérables dans le secteur du lac Saint-Pierre. Ces deux événements sont ici étudiés comme les révélateurs d'un changement d'attitude vis-à-vis du rôle de l'État par rapport à de telles catastrophes naturelles. S'appuyant sur un examen préliminaire de la presse écrite, de rapports gouvernementaux et des débats à la Chambre des communes, nous posons l'hypothèse que la seconde moitié du XIX^e siècle est marquée par l'affirmation d'un désir accru d'une prise en charge par l'État de la prévention des inondations et de l'aide aux victimes.

Le « coup d'eau »

Le 12 avril 1865, la débâcle des glaces provoque un gonflement extraordinaire des eaux du Saint-Laurent, qui, combiné aux glaces et au vent, provoqua d'importants dégâts dans plusieurs paroisses riveraines entre Sorel et Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les conséquences de l'inondation furent néanmoins plus particulièrement graves dans l'archipel du lac Saint-Pierre, près de Sorel

2. En fonction à partir de 1839, la Maison de la Trinité de Montréal était alors responsable de l'entretien et de l'amélioration du chenal du fleuve Saint-Laurent des rapides de Lachine à Portneuf. *Ibid.*

3. N. Corley, 1967.

4. S. Villeneuve, 2001.

5. J.-C. Lasserre, 1980.

6. *Ibid.*

7. C. Harris, 1967.

8. S. Courville, J.-C. Robert et N. Séguin, 1990.

et de Berthier, où périrent une trentaine de personnes⁹. Signe de l'ampleur de la catastrophe, le samedi 15 avril 1865, *Le Canadien*, un trihebdomadaire publié à Québec, consacra un « extra » à l'assassinat d'Abraham Lincoln ainsi qu'aux « grands désastres » causés par l'inondation à Sorel¹⁰. Le compte-rendu, dressé à partir d'extraits de *L'Écho du Richelieu* et de *La Gazette de Sorel*, décrit les événements et insiste sur le désarroi dans lequel l'inondation laissa de nombreux habitants de l'archipel du lac Saint-Pierre :

Depuis quelques jours, l'eau avait atteint une hauteur qui faisait craindre beaucoup pour les propriétés situées dans le Chenal du Moine et les Iles avoisinantes. Partout, les champs étaient de véritables rivières; les cultivateurs n'entraient plus dans leurs maisons qu'à l'aide de canots; la plupart des familles s'étaient réfugiées dans les greniers des maisons [...]; les animaux avaient été relégués dans les greniers des granges [...]. Hier midi [le 12 avril], une forte brise du Sud commença à souffler avec une violence qui fit craindre de petits accidents plus ou moins sérieux, tels que pertes de bois, de hangars, etc. Nous n'avons aucun malheur à déplorer dans notre ville [Sorel]. Mais ce qui était le plus à craindre étaient les souffrances probables que devaient endurer les habitants des Ile de Grace, Ile aux Ours et du Chenal du Moine, pendant que durait cette affreuse tempête. En effet, vers dix heures hier soir, des nouvelles arrivèrent en ville [...] que toutes les maisons et granges des Iles et du Chenal du Moine disparaissaient devant la force de l'élément devenu de plus en plus impétueux. [...] Les nouvelles étaient des plus alarmantes: toutes les maisons, ou à peu près, avaient été enlevées: 20 ou 25 personnes en partie femmes et enfants avaient trouvé la mort au milieu des flots. Les granges contenant les animaux, moissons, etc., des cultivateurs étaient entièrement disparues [...]¹¹.

Les causes de l'inondation

Devant l'ampleur des dégâts, le 14 août 1865, le Conseil législatif nomma un comité spécial pour « s'enquérir des causes de l'inondation¹² ». Dans son rapport, déposé le 7 septembre 1865, le comité soutient que l'inondation

résulta de la formation d'une digue de glace « à la tête des rapides du Richelieu¹³ », une section du fleuve face à Deschambault, et que ce phénomène serait la « cause immédiate des inondations qui se produisent [régulièrement] le printemps, lors de la débâcle des glaces¹⁴ ». De plus, le comité conclut que des piliers construits pour favoriser la formation d'un pont de glace, vis-à-vis de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, en 1856, et vis-à-vis de l'embouchure de la rivière Chaudière, en 1862, contribuèrent à la formation de ces digues. Il est donc recommandé que ces piliers soient enlevés et l'on suggère au gouvernement « de faire disparaître les obstacles naturels qui peuvent gêner la descente des glaces le printemps » entre Trois-Rivières et Québec¹⁵.

Ce point de vue ne fait toutefois pas l'unanimité. Le 22 août 1865, réagissant à l'annonce de la formation du comité spécial des causes de l'inondation, le *Journal des Trois-Rivières* rappelle qu'en 1853 un comité spécial de l'Assemblée législative avait suggéré « de construire des piliers à quelques milles au-dessus des rapides du Richelieu » afin d'éviter la formation de digues de glace lors de la débâcle printanière¹⁶. Selon le rapport de ce comité, ces piliers retiendraient les glaces provenant de l'amont et éviteraient leur amoncellement dans les rapides du Richelieu, phénomène responsable des inondations printanières. Notons que, parmi les sept députés membres de ce comité spécial de l'Assemblée législative, trois furent maires de Trois-Rivières. Ainsi, comme nous le verrons dans la section suivante, les attitudes qui s'expriment au sujet du pont de glace doivent être associées aux soucis de maintenir des échanges intenses entre les deux rives, d'assurer une navigation prospère et de prémunir les localités riveraines contre les inondations. Ainsi, si les ponts de glace opposent des localités (à Montréal, on pourra trouver nuisible un pont de glace que les Trifluviens considèrent bénéfique), les réactions suscitées par ces liens interrives révèlent aussi un affrontement entre des axes d'échanges (Est-Ouest et Nord-Sud) où le fleuve ne remplit pas la même fonction.

Territorialité et pont de glace

Dans son enquête, en 1865, le comité spécial du Conseil législatif demande, entre autres, s'il serait préférable d'éviter de « faire des constructions dans les eaux du fleuve, depuis la tête des rapides du Richelieu jusqu'à la cité de Québec, pour faciliter la fixation et la prise de

9. La *Gazette de Sorel* fait état de trente-quatre personnes victimes de l'inondation. « Dernière victime de l'inondation », *Gazette de Sorel* (5 août 1865).

10. « Extra du "Canadien" Samedi 15 avril 1865 1h. P.M. – Assassinat du président Lincoln et de M. Seward – Grands désastres à Sorel causés par l'inondation », *Le Canadien* (15 avril 1865).

11. *Ibid.*

12. *Journaux du Conseil législatif de la province du Canada*, volume xxv, 1865, p. 41.

13. *Ibid.*, p. 143.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*, p. 144.

16. « L'inondation et les moyens de la prévenir », *Le Journal des Trois-Rivières* (22 août 1865).

la glace dans ce parcours du fleuve¹⁷». John Jones Ross, député de Champlain, donne une réponse ambivalente qui rejoint l'opinion exprimée dans le *Journal des Trois-Rivières*. Selon lui, s'il est dangereux de favoriser la prise du pont de glace entre les rapides du Richelieu et Québec, un pont de glace devant la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade (dans le comté de Champlain), alors que le fleuve serait libre en aval, ne provoquerait pas d'inondation. À la même question, Charles Armstrong, surintendant des travaux pour le creusement du fleuve Saint-Laurent, répond qu'il faudrait éviter toute construction de ce type entre Trois-Rivières et Québec.

Vingt ans plus tôt, cette contradiction entre les intérêts de la navigation et les projets visant à favoriser les échanges interrives au moyen du pont de glace s'exprime déjà. Le 17 janvier 1845, Edward Greive, député de Trois-Rivières, appuyé par Antoine-Prospère Méthot, député de Nicolet, propose que le Bureau des travaux publics étudie « la possibilité de donner aux habitants du District des Trois-Rivières les avantages d'un pont de glace sur le fleuve *St. Laurent*, par la construction de trois Jetées¹⁸ ». Dans sa lettre d'instruction, le président du Bureau des travaux publics invite Samuel Keefer, l'ingénieur chargé de l'enquête, à porter une attention particulière aux effets « que la construction de ces travaux exercer[ont] sur la navigation¹⁹ ». Dans son rapport, l'ingénieur conclut que les travaux projetés seraient dangereux et inopportuns. Il souligne qu'il ne faut pas risquer de retarder l'ouverture de la navigation dans un contexte où « la Province s'occupe activement de la construction de canaux coûteux destinés à faciliter la communication entre les Grands Lacs intérieurs et l'Atlantique²⁰ ». Sont jointes à ce rapport des lettres des Maisons de la Trinité de Montréal et de Québec, qui se partagent la responsabilité de la navigation sur le fleuve entre ces deux villes. En conclusion, Samuel Keefer formule la crainte que les travaux projetés n'augmentent la fréquence des inondations et que « ceux qui en [souffrent], [n'adressent] des réclamations pour obtenir une compensation²¹ ».

17. *Appendice du vingt-cinquième volume des journaux du Conseil législatif de la province du Canada, Session 1865, 1865, p. 4.*

18. *Appendice du quatrième volume des Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, 1845.*

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

Rôle de l'État

Tel que mentionné plus haut, des piliers seront néanmoins construits sur le fleuve face à la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, en 1856, et face à l'embouchure de la rivière Chaudière, en 1862. Ces constructions semblent introduire un nouveau rapport à l'inondation, donc au fleuve Saint-Laurent. Tel que rapporté dans *La Minerve*, le 10 avril 1865 on écrit de Sainte-Anne-de-la-Pérade : « Grâce aux piliers construits dans le fleuve pour favoriser la formation d'un pont de glace devant la ville de Québec pour la plus grande commodité des citadins et des habitants des alentours de la ville, nous voilà ici dans une digue comme il ne s'en est jamais vue de mémoire d'homme²². » Désormais, parce que la transformation du milieu par l'homme modifie les conditions d'écoulement des glaces lors de la débâcle, il devient possible de lui imputer une part de la responsabilité dans la catastrophe.

On attend également du gouvernement qu'il vienne en aide aux victimes de l'inondation. Aux mois d'avril et de mai 1865, *La Gazette de Sorel* s'applique à stimuler la générosité de la population envers les victimes de l'inondation. Elle rapporte la formation, dans diverses localités, de comités chargés de collecter des fonds et des biens au profit des victimes et fait état de leurs activités. Du même souffle, le journal incite le gouvernement à imiter les généreux donateurs : « Lorsque le public aura ainsi fait sa part et que le gouvernement aura été informé des pertes réelles souffertes par chaque localité, nous ne doutons pas qu'il viendra en aide pour diminuer autant que possible ce qui est réellement une calamité publique²³. » En quelque sorte, on voit se concrétiser la crainte formulée vingt ans plus tôt par Samuel Keefer quant aux demandes de compensation pour des dégâts causés par une inondation.

La Grande Digue

En avril 1896, la crue printanière du fleuve est encore une fois au cœur d'une catastrophe qui touche plusieurs localités entre Montréal et Québec. Tel que rapporté dans *Le Trifluvien*, *La Gazette de Berthier* et *Le Sorelois*, le niveau du fleuve aurait alors été plus élevé que lors de l'inondation de 1865. À Trois-Rivières, plus particulièrement dans le quartier Saint-Philippe, plusieurs familles se retrouvèrent sans logis et beaucoup d'entre elles se réfugièrent dans des manufactures, dans l'ancien presbytère, dans le haut du marché aux denrées. À Sainte-Anne-de-Sorel, une grande partie de la population se réfugia à l'église et au presbytère ainsi que dans les maisons épargnées par l'inondation. Comme en 1865, des maisons, des granges, des entrepôts, des quais furent détruits ou abîmés par l'eau et les glaces ; des récoltes furent perdues, des bestiaux

22. « Inondation et navigation », *La Minerve* (15 avril 1865).

23. *La Gazette de Sorel* (22 avril 1865).

périssent, de grandes quantités de bois furent emportées. Selon Cléophas Beausoleil, député fédéral de Berthier, bien qu'il n'y ait pas eu de pertes de vie à déplorer, les dégâts furent toutefois plus considérables qu'en 1865. Ces quelques extraits, tirés du *Trifluvien* du 24 avril 1896, rendent compte des dégâts à Trois-Rivières :

L'inondation cette année, à Trois-Rivières et dans tout le district, est la plus forte et la plus désastreuse qu'il n'y ait jamais eu. [...] Dès lundi matin [le 20 avril], l'eau avait dépassé le niveau de 1865 et la glace n'avait pas encore bougé sur le lac St. Pierre. [...] Lundi après-midi, une banquise est venue frapper le quai Baptist, emportant une partie du bois qui était pilé sur ce quai. Quelques instants après, une autre banquise montait sur le quai des Commissaires et enlevait l'entrepôt du C.P.R. qu'elle alla échouer un peu plus loin [...]. Dans le quartier Saint-Philippe, les dommages sont plus terribles encore, peut-être. [...] Il s'est passé des scènes terribles dans le quartier Saint-Philippe depuis dimanche dernier. Des familles entières ont été plongées dans la plus grande misère et dans plusieurs cas il a fallu déployer beaucoup d'énergie et de travail pour éviter des pertes de vie. [...] La plupart des maisons du quartier Saint-Philippe ont dû être abandonnées et beaucoup de familles se sont réfugiées dans la manufacture Smardon, d'autres à la manufacture C.P. Gélinas & Frère, dans l'ancien presbytère, dans le haut du marché aux denrées, dans les salles de l'Union musicale, et en plusieurs autres endroits [...]²⁴.

Lutte contre les inondations

L'inondation de 1896 résulterait elle aussi de la formation d'un amoncellement de glaces qui obstrua l'écoulement des eaux du fleuve. En fait, selon le député de Berthier, « presque tous les ans, [...] au temps de la débâcle du Saint-Laurent, il se forme des digues qui retiennent l'eau et la font refluer sur les deux rives [entre Montréal et Québec]²⁵ ». Afin de protéger Berthier contre les inondations, il demande la mise en place de trois brise-glaces. Ici, il ne s'agit pas de navires, mais de constructions s'apparentant à un brise-lame et dont la fonction est de protéger la rive contre les glaces transportées par les hautes eaux printanières. De telles constructions existent déjà sur le fleuve. À Berthier, un brise-glace fut construit après l'inondation de 1865. De plus, en 1888 et en 1893, les débats de la Chambre des communes font état de brise-glaces construits à Sorel et à Sainte-Anne-de-Sorel.

Toutefois, ces travaux n'ont pas pour objectif d'éliminer le phénomène à l'origine des inondations printanières. Ainsi, s'appuyant sur l'avis d'ingénieurs, le député de Berthier demande également à ce que le gouvernement prenne des moyens pour empêcher la formation des digues de glace. Il n'apporte toutefois pas de précisions à ce sujet. Pense-t-il à l'utilisation de navires-brise-glaces? Soulignons que, dès 1853, l'idée de recourir à des navires-brise-glaces sur le fleuve est discutée par un comité spécial de l'Assemblée législative de la province du Canada. À l'origine, ce comité devait établir les moyens qui favoriseraient la formation du pont de glace devant la ville de Québec. Puis, son mandat fut élargi pour inclure l'étude de l'établissement d'une ligne hivernale de traversiers à vapeur entre Québec et la rive sud du fleuve. Et surtout, depuis 1888, un brise-glace assure la liaison entre l'île du Prince-Édouard et le continent et, en 1904, le *Montcalm* entre en service dans les environs de Québec pour combattre la formation d'embâcles²⁶.

Pont de glace et prévention des inondations

Néanmoins, le pont de glace continue d'être considéré par certains comme un moyen efficace d'empêcher les inondations printanières. Quelques jours après l'intervention du député de Berthier, le député de Nicolet, Fabien Boisvert, avance que la construction de brise-glaces ne représente pas la solution appropriée au problème des inondations. Il souligne que, si des brise-glaces devaient être construits à Berthier, il faudrait réaliser les mêmes travaux à Trois-Rivières et face à plusieurs autres localités riveraines du fleuve. Il juge que la construction d'un pilier dans le chenal du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, permettrait de prévenir les dégâts causés par les inondations printanières et coûterait beaucoup moins cher que la mise en place de brise-glaces. Tel que mentionné dans le *Journal des Trois-Rivières* en 1865, le député de Nicolet avance qu'un pont de glace dans les environs de Sainte-Anne-de-la-Pérade limiterait l'amoncellement de glaces dans les rapides du Richelieu, en amont desquels se forment les digues.

Outre qu'il permettrait de prévenir l'amoncellement des glaces, le pilier souhaité par le député de Nicolet favoriserait également les échanges interrives. Encore en 1922, un article du *Nouvelliste*, un journal trifluvien, dresse la liste des avantages du pont de glace²⁷. L'un des principaux avantages concerne le commerce entre les deux rives. Tandis que la population trifluvienne profite grandement des productions de la rive sud, le transport de foin, de pierres pour la construction, de bois de

24. « L'inondation », *Le Trifluvien* (24 avril 1896).

25. *Compte-rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada* (2 septembre 1896).

26. P. Camu, 2005.

27. « Les multiples avantages du pont de glace », *Le Nouvelliste* (15 mars 1922).

chauffage et de diverses denrées serait moins coûteux par le pont de glace que par navires. Ainsi, le projet de pilier défendu par le député de Nicolet témoigne d'une relation au Saint-Laurent où les glaces fluviales constituent un phénomène naturel dont il faut profiter pour stimuler l'économie locale.

Tel que mentionné en introduction, à partir des années 1840, le tronçon du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec fait l'objet d'importants aménagements. Outre les travaux visant à améliorer la navigabilité du fleuve entre ces deux villes, des piliers furent également érigés pour favoriser la prise du pont de glace. Les débats suscités par les inondations de 1865 et 1896 se rapportent entre autres aux enjeux soulevés par ces deux projets d'exploitation du Saint-Laurent. Si les opposants aux ponts de glace en aval du lac Saint-Pierre mettent de l'avant les dangers qu'ils représentent pour la navigation, les promoteurs de ces liens interrives soutiennent qu'ils favoriseraient le début hâtif de la saison de navigation. Ce souci des partisans du pont de glace de présenter ses avantages dans la lutte contre les inondations et comme moyen d'étirer la saison de la navigation constitue à notre avis un indice de la force des intérêts soutenant l'amélioration de la navigation sur le fleuve, au premier desquels se trouve une part influente de la bourgeoisie montréalaise.

Au-delà de la validité des arguments invoqués par chacun des intervenants sur les avantages et les inconvénients du pont de glace relativement à la navigation et aux inondations, nos premiers sondages dans la presse et la documentation officielle nous incitent à mettre l'accent sur les rapports de ces différents acteurs au fleuve Saint-Laurent. En effet, nous faisons le constat que chacun des intervenants, au-delà des intérêts « généraux » dont ils se font presque tous les défenseurs, fait avant tout la promotion d'intérêts « locaux ». Plus directement en lien avec la problématique des inondations, les aménagements et les projets d'aménagements dont fait l'objet le Saint-Laurent, tout au long du XIX^e siècle, introduisent les notions de responsabilité humaine et de prévention des catastrophes. Il en découle de nouvelles attentes vis-à-vis de l'État. Une question demeure toutefois en suspens : qui réclame l'intervention de l'État pour prévenir les inondations et venir en aide aux victimes et quelles sont les motivations sous-jacentes à ces demandes ?

Au XIX^e siècle, presque chaque printemps, les eaux du fleuve inondent les basses terres du secteur du lac Saint-Pierre. Si ces crues printanières causent des dégâts, elles enrichissent également les terres de ce pays agricole. Dans un texte intitulé « Le coup d'eau », Germaine Guèvremont met en scène le récit de la « grosse inondation » de 1865 au

chenal du Moine. Racontant que, « dans l'ancien temps, les inondations arrivaient presque à chaque année », la mère de Didace Beauchemin ajoute qu'on n'« en faisait pas de cas, vu que l'eau d'inondation est pas à dédaigner pour engraisser les terres²⁸ ». Appuyant ce point de vue, le géographe Rodophe de Koninck signale que l'intervention des brise-glaces, à partir du début du XX^e siècle, limita fortement l'apport annuel de limons dont bénéficiaient autrefois les terres de l'archipel du lac Saint-Pierre²⁹. Pourtant, dans son rapport, le comité spécial mandaté en 1865 par le Conseil législatif pour s'enquérir des causes de l'inondation présente cette récurrence comme un problème à résoudre. Ce point de vue est-il partagé par toute la population du secteur du lac Saint-Pierre ? Peut-être cet avis est-il davantage partagé au début du XX^e siècle, comme en témoigne la réaction de la femme de Didace Beauchemin au récit de sa belle-mère : « Ah ! je l'ai toujours dit, [...] une inondation c'est un tue-monde. Le butin tout "épailé"..."³⁰ »

28. G. Guèvremont, 1976.

29. R. De Koninck, 2000.

30. G. Guèvremont, 1976.

BIBLIOGRAPHIE

- CAMU, Pierre (2005), *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la vapeur, 1850-1950*, Montréal, Hurtubise HMH, 616 p.
- CAMU, Pierre (1996), *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile, 1608-1850*, LaSalle, Hurtubise HMH (coll. «Géographie»), 367 p.
- CORLEY, Nora (1967), «The St. Lawrence Ship Channel, 1805-1865», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 11, n° 23, p. 277-306.
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN (1995), *Atlas historique du Québec. Le pays laurentien au XIX^e siècle. Les morphologies de base*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 171 p.
- CREIGHTON, Donald (1937), *The Commercial Empire of the St. Lawrence (1760-1850)*, Toronto, The Ryerson Press, 441 p.
- DE KONINCK, Rodolphe (2000), *Les cent îles du lac Saint-Pierre. Retour aux sources et nouveaux enjeux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 151 p.
- GUÉVREMONT, Germaine, «Le coup d'eau», *En pleine terre*, Montréal, Fides, 1976.
- HARRIS, Cole (1967), «The St. Lawrence: River and Sea», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 11, n° 23, p. 171-179.
- LASSERRE, Jean-Claude (1980), *Le Saint-Laurent: grande porte de l'Amérique*, Montréal, Hurtubise HMH (coll. Cahiers du Québec), 753 p.
- MORIN, Jean, et Jean-Philippe CÔTÉ (2008), «Modifications anthropiques sur 150 ans au lac Saint-Pierre: une fenêtre sur les transformations de l'écosystème du Saint-Laurent», *Vertigo* [en ligne], <http://vertigo.revues.org/index3867.html> (page consultée le 1er juillet 2008).
- VILLENEUVE, Serge (2001), «Les répercussions environnementales de la navigation commerciale sur le Saint-Laurent», *Le Naturaliste canadien*, vol. 125, n° 2, p. 49-67.



Conflit de juridictions des Tamarois

Ambiguïté du territoire de la mission illinoise

Isabelle Bouchard

Doctorante en histoire,
Université du Québec à Montréal

Isabelle Bouchard est actuellement doctorante en histoire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sous la direction d'Alain Beaulieu au sein de la Chaire de recherche du Canada sur la question autochtone. Son projet de doctorat, intitulé « Une structure politique en mutation: la chefferie chez les Amérindiens domiciliés de la vallée du Saint-Laurent », a d'ailleurs reçu la bourse du programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Lorsqu'elle était étudiante à la maîtrise à l'Université Laval, Isabelle Bouchard a travaillé, sous la direction de Paul-André Dubois, sur la place du missionnaire dans les relations franco-amérindiennes au pays des Illinois de 1673 à 1719.

Dans le dernier quart du XVII^e siècle, le pays des Illinois¹ est une région stratégique autant pour l'affermissement de la présence française en Amérique du Nord que pour le développement de l'effort missionnaire. Après le départ des militaires et la fondation du poste de

1. Faisant partie de ce que les Français nomment les pays d'en Haut aux XVII^e et XVIII^e siècles, cette région se situe approximativement, du nord au sud, de la rive méridionale du lac Michigan (ou lac des Illinois) à l'embouchure de la rivière Ohio sur le Mississippi et, d'ouest en est, de la rivière des Illinois à la Wabash (ou Ouabache). Voir la carte: Le pays des Illinois à la fin du XVII^e siècle.

Détroit en 1701, cette région perd de son importance stratégique avec la fin de la guerre franco-iroquoise, tout comme son importance économique s'amenuise avec la saturation du commerce des fourrures². S'il s'estompé des sources coloniales du premier quart du XVIII^e siècle³, le pays des Illinois est cependant loin de disparaître des sources missionnaires. La fondation de la mission de la Sainte-Famille des Tamarois⁴ par les prêtres du Séminaire de Québec en 1699 déclenche un conflit de juridictions entre le clergé séculier missionnaire et la Compagnie de Jésus. L'historiographie consacrée aux missions du pays des Illinois a présenté ce conflit surtout comme une querelle opposant deux communautés missionnaires rivales⁵. Des historiens, tels que Noël Baillargeon et Camille de Rochemonteix, se sont efforcés de démontrer la légitimité des droits de l'un de ces groupes sur cette tribu illinoise, principalement en fonction de leur propre appartenance ou affinité avec l'une de ces deux communautés⁶. Cette rivalité oblitère cependant des questions fort pertinentes permettant de mieux comprendre le phénomène missionnaire en Nouvelle-France au tournant du XVIII^e siècle.

Le 30 avril 1698, M^{gr} de Saint-Vallier, évêque de la Nouvelle-France, octroie au Séminaire de Québec des lettres patentes pour établir des missions «audela et audeca du fleuve de Micissipy⁷». Le 14 juillet de la même année, l'évêque leur accorde la permission exclusive de s'établir chez les Tamarois, malgré les éventuelles prétentions d'autres groupes missionnaires sur cette

tribu illinoise⁸. Lorsque les prêtres du Séminaire fondent une mission chez les Tamarois en mars 1699, les jésuites contestent la légitimité de cette entreprise en vertu des lettres patentes qu'ils ont reçues de M^{gr} de Saint-Vallier en décembre 1690. Durant les premières années du XVIII^e siècle, une abondante correspondance est échangée entre le Séminaire de Québec, le Séminaire des Missions étrangères de Paris, l'évêque de Québec (M^{gr} de Saint-Vallier), l'ancien évêque de Québec (François de Laval) et les jésuites dans laquelle chacune des parties défend ses prétentions quant à l'apostolat auprès des Tamarois. Les arguments employés par chacune des parties révèlent une ambiguïté dans le territoire relevant de la mission des Illinois. Au-delà d'une simple question de juridiction, ce conflit met en lumière la manière dont le territoire d'une mission du pays d'en Haut se définit différemment de celui d'une mission de la vallée du Saint-Laurent et comment cette distinction n'est pas clairement admise au tournant du XVIII^e siècle. Dans ce conflit opposant les jésuites aux prêtres du Séminaire de Québec, la conception du territoire d'une mission constitue bel et bien un enjeu de taille.

Prétentions de la Compagnie de Jésus sur les Tamarois

En s'établissant de manière définitive dans le village des Tamarois en mars 1699, Jean-François Buisson de Saint-Cosme fonde, au nom du Séminaire de Québec, une mission dans un territoire que les jésuites considèrent comme leur champ missionnaire depuis 1673. En tant que membre de l'expédition ayant «découvert» le fleuve Mississippi, le père Jacques Marquette amorce l'évangélisation de la nation illinoise jusqu'à sa mort en mai 1675. Son œuvre, la mission de l'Immaculée-Conception, est ensuite poursuivie par plusieurs autres membres de la Compagnie de Jésus. À la fin des années 1670 et au cours des années 1680, Claude Allouez ne visite qu'épisodiquement le Grand Village des Illinois, puisqu'il cumule également la charge de missionnaire auprès des nations de la baie des Puants (baie Verte, lac Michigan) et des Miamis de la rivière Saint-Joseph. En 1689, Jacques Gravier s'établit de manière permanente parmi les Kaskaskias et les Péorias, les deux tribus illinoises

2. C. Vidal, 1995, p. 34-35.

3. C. W. Alvord, 1920, p. 135.

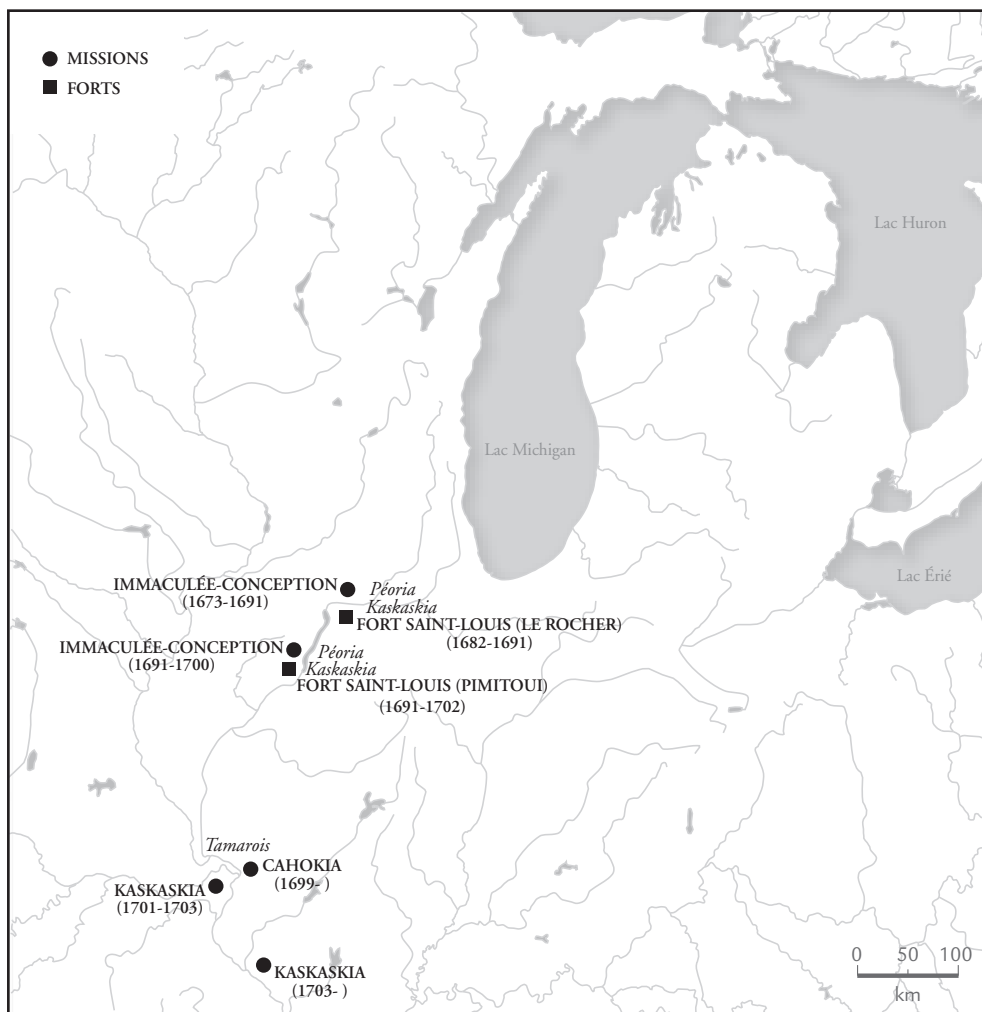
4. La nation illinoise regroupe plusieurs tribus indépendantes, dont les Tamarois, les Kaskaskias et les Péorias, qui sont unies culturellement par une langue et une origine commune. Sur la nation illinoise, voir C. Callender, 1978, p. 673-681.

5. Depuis sa fondation en 1663, le Séminaire de Québec est uni au Séminaire des Missions étrangères de Paris. Au tournant du XVIII^e siècle, la Compagnie de Jésus et le Séminaire des Missions étrangères de Paris sont brouillés sur de nombreuses questions, notamment dans la querelle de rites chinois et dans le débat qui oppose les partisans du jansénisme et du gallicanisme. Le conflit pour l'obtention de la mission des Tamarois ne se limite donc pas à une simple querelle de juridiction, mais oppose aussi deux factions politiques en France. M. Giraud, 1953, p. 26-27.

6. Sur le conflit de juridictions entourant la fondation de la mission des Tamarois dans l'historiographie, voir N. Baillargeon, 1977, p. 377-391; C. Rochemonteix, 1895-1896, vol. 3, p. 550-573; C. W. Alvord, 1920, p. 115-119; M. Giraud, 1953, p. 25-28, 53-56, 311 et M. D. Mulvey, 1936, p. 67.

7. M^{gr} de Saint-Vallier, 1698a, p. 1.

8. Un extrait des lettres patentes du 14 juillet 1698 montre en effet que le Séminaire et l'évêque appréhendaient une contestation de la part des jésuites : « Neantmoins sur ce qu'ils nous ont représentés qu'il pouroit arriver que d'autres missionnaires qui ne seroient pas de leur corps pretendoient peut estre en vertu des lettres patentes a eux par nous cy devant accordées les exclure du droit de s'establir et faire des missions chez les sauvages dits Tamarois ». M^{gr} de Saint-Vallier, 1698b, p. 1.



Le pays des Illinois à la fin du XVII^e siècle.

constituant alors la mission de l’Immaculée-Conception⁹. À la fin de l’année suivante, soit le 15 décembre 1690, M^{gr} de Saint-Vallier octroie aux jésuites des lettres patentes leur reconnaissant une juridiction officielle sur les missions du pays d’en Haut, au rang desquelles on compte la mission des Illinois¹⁰. En 1691, les Kaskaskias et les Péorias décident de migrer vers les bords du lac Pimitoui en raison du manque d’eau, de bêtes et de bois¹¹. Le père Gravier se déplace pour conserver sa proximité avec ces deux tribus illinoises. Nommé supérieur des missions outaouaises en 1696, il est remplacé par les pères

Gabriel Marest et Julien Bineteau. À l’arrivée des prêtres du Séminaire, les jésuites œuvrent donc dans le pays des Illinois depuis environ vingt-cinq ans et détiennent des lettres patentes accordées par l’évêque.

Au cours des années 1690, les activités évangélisatrices des jésuites chez les Illinois ont commencé à porter leurs fruits. La conversion du chef Rouensa en 1693 marque véritablement le début d’une communauté chrétienne dans le pays des Illinois¹². L’appui de ce notable chef kaskaskia favorise la création d’un parti chrétien à Pimitoui. L’année du déclenchement du conflit de juridictions (1699), les Amérindiens convertis se rassemblent chez ce dernier pour entretenir leur piété, réciter des prières ou entonner des cantiques¹³. Le père Bineteau soutient même qu’il « y a plusieurs ménages où l’homme et la

9. L’établissement d’une mission permanente chez les Illinois par les jésuites en 1689 est lié à la concurrence des récollets. I. Bouchard, 2010, p. 61-71.

10. N. Baillargeon, 1977, p. 378.

11. Sur cette migration, voir J. A. Franke, 1995, p. 17, 32 et J. J. Bauxar, 1978, p. 595.

12. T. N. Leavelle, 2007, p. 367.

13. J. Bineteau, 1699, p. 68

femme vivent dans une grande ferveur, sans se soucier de ce que les jongleurs et les jeunes libertins peuvent dire : ils sont toujours les premiers à l'église, assidus aux prières publiques, et soutiennent courageusement le parti¹⁴. Au tournant du XVIII^e siècle, la mission de l'Immaculée-Conception des Illinois est considérée comme « une de [leurs] plus belles missions¹⁵ ».

Les prêtres du Séminaire défendent cependant la légitimité de leur entreprise en soutenant que la Compagnie de Jésus n'a aucun droit sur les Tamarois, puisqu'elle n'a établi aucune mission dans le village de cette tribu. Avant d'envoyer leurs prêtres, les directeurs du Séminaire de Québec se sont en effet enquis de l'existence d'une telle mission auprès du supérieur des jésuites de la Nouvelle-France, le père Joseph Germain¹⁶, qui leur aurait affirmé ne point voir ce nom dans son registre des missions¹⁷. Les prêtres du Séminaire soulignent aussi qu'aucune maison, chapelle ou croix n'a jusqu'alors été érigée dans le village des Tamarois¹⁸, alors que trois chapelles s'élèvent dans la mission de l'Immaculée-Conception en 1699¹⁹. En outre, compte tenu de la distance de quatre-vingts lieues²⁰ (soit environ 325 kilomètres) qui sépare la mission de l'Immaculée-Conception et le village des Tamarois, cette tribu ne peut pas, de l'avis des prêtres du Séminaire de Québec, relever de l'apostolat des jésuites²¹. Pour le Séminaire, cette distance distingue donc sans l'ombre d'un doute le village des Tamarois de la mission jésuite.

Au contraire, les jésuites considèrent que leur apostolat s'étend autant sur les Tamarois que sur les Kaskaskias et les Péorias, c'est-à-dire sur les deux principales tribus illinoises établies dans la mission de l'Immaculée-Conception. Partageant une langue et une culture commune avec les autres tribus illinoises, les Tamarois ont des interactions fréquentes avec celles-ci²². Le père Gravier souligne en effet que :

rien n'est de plus ordinaire parmi les Illinois que de voir des cabannes et des familles entières de la grande riviere [Mississippi] venir icy, et d'aller dicy a la grande riviere; rien de plus frequent que les alliances d'un

village avec un autre, les Pe8are8a [Péorias] s'allient avec les Kaskaskia, les Tamar8ha [Tamarois] avec les Ka8kia [Cahokias], ceux cy avec d'autre reciproquement, de sorte que dans un village il y a la septieme ou huitieme partie hommes ou femmes d'un autre village, et si personne ne doute que l'onneï8t [Onnéiout] ne soit autant Iroquois qu'Aine [Agnier], il y a beaucoup moins lieu de douter que le tamar8ha ne soit autant ilinois que le Pe8re8a [Péoria] ou le Kaskaskia et douter ou dire que le tamar8ha [Tamarois] ne soit pas ilinois, c'est douter ou dire que le tamar8ha [Tamarois] nest pas tamar8ha [Tamarois], et cest a peu près de que m'ont répondu des chefs et des plus considerables des trois villages²³ lorsque jay voulu faire semblant de douter que les tamar8has [Tamarois] fussent In8kas cest a dire Illinois, les tamar8has [Tamarois] sont donc aussy veritablement Illinois, qu'ils sont tamar8has [Tamarois]²⁴.

Dans leur *Exposé des Jésuites du Canada sur leur différend avec Mgr de Laval et son Séminaire au sujet de la mission des Tamarois*, les jésuites soutiennent également que les Tamarois ont leurs parents, leurs cabanes et leurs champs autant dans la mission de l'Immaculée-Conception que dans le village des Tamarois et qu'ils passent « tantost une année, ou six mois dans l'un, et tantôt dans l'autre²⁵ ». « Puisque le mot générique [d'Illinois] ne comprend pas plus les Pe8an8a [Péorias] et les autres que les tamar8has [Tamarois], et qu'il comprend autant les tamar8has [Tamarois] que les Pe8an8a [Péorias], et les autres que personne ne nous dispute²⁶ », la Compagnie de Jésus considère que l'évangélisation des Tamarois, en vertu de leurs lettres patentes de 1690, lui a été confiée au même titre que celle de toutes les autres tribus illinoises. L'argument avancé par les prêtres du Séminaire, soit la distance entre le village des Tamarois et la mission de l'Immaculée-Conception, s'avère maigre en comparaison de celui de l'appartenance de ces tribus à une seule et même nation²⁷. De l'avis de la Compagnie de Jésus, le Séminaire de Québec ne peut pas fonder une mission chez les Tamarois sans brimer les droits qu'elle détient sur cette tribu illinoise.

14. *Ibid.*, p. 66-68.

15. G. Marest, 1699, p. 80.

16. Durant l'absence du père Bouvart en 1699, Joseph Germain, professeur de théologie au collège de Québec, agit à titre de supérieur des missions du Canada.

17. [Jésuites], 1699, p. 2.

18. M. Bergier, 1700, p. 7.

19. [Jésuites], 1699, p. 3; J. Bineteau, 1699, p. 70.

20. Une lieue commune française équivaut à 4,05 kilomètres.

21. M^{gr} de Laval, 1699, p. 1, 3; J.-F. Buisson de Saint-Cosme, 1700, p. 4-5; [Jésuites], 1699, p. 2-3.

22. J. Gravier, 1700, p. 1-2; J. de Lamberville, 1700, p. 1-2.

23. Durant les années 1690, il y a trois principaux établissements illinois : (1) le Grand Village illinois du Rocher (Kaskaskias et Péorias) qui se déplace en 1691 vers Pimitoui, (2) le village des Tamarois et des Cahokias à l'embouchure de la rivière des Illinois sur le fleuve Mississippi et (3) le village des Michigameas, des Chepousseas et des Medchipourias sur la rivière des Kaskaskias. J. Zitomersky, 1994, p. 92 et C. Callender, 1978, p. 673.

24. J. Gravier, 1700, p. 2.

25. [Jésuites], 1699, p. 12.

26. J. Gravier, 1700, p. 2.

27. *Ibid.*

Afin de disqualifier l'entreprise des prêtres du Séminaire chez les Tamarois, les jésuites mettent stratégiquement de l'avant une description détaillée de leurs activités missionnaires auprès des Tamarois. Le père Marquette, fondateur de la mission de l'Immaculée-Conception, aurait aussi été le premier missionnaire des Tamarois, puisqu'il rencontre cette tribu illinoise dès 1673 en descendant le fleuve Mississippi jusque chez les Arkansas²⁸. Les Tamarois sont alors établis sur la rive est du fleuve Mississippi à l'embouchure de la rivière des Illinois. Au printemps 1675, la majorité des douze tribus illinoises (dont des Tamarois) sont réunies dans le Grand Village des Illinois, village situé sur la rivière des Illinois dans lequel le père Marquette a fondé la mission de l'Immaculée-Conception. Après une attaque iroquoise en septembre 1680, les Tamarois retournent dans leur ancien village sur le Mississippi²⁹. Faute d'effectifs suffisants pour envoyer un missionnaire en permanence chez les Tamarois, des « missions volantes » annuelles auraient alors été instituées dans leur village ainsi que dans leurs lieux de chasse et de pêche³⁰. À eux seuls, les pères Gravier et Bineteau auraient baptisé plus de trois cents adultes, baptêmes qu'ils auraient consignés dans un registre³¹. À la fondation de la mission du Séminaire de Québec, les jésuites évangéliseraient donc les Tamarois depuis aussi longtemps que les Kaskaskias et les Péorias.

Cette description d'un apostolat non négligeable chez les Tamarois durant le dernier quart du XVII^e siècle relève cependant beaucoup plus d'une revendication voilée que d'une description neutre des faits. Avant l'établissement des prêtres du Séminaire de Québec, les Tamarois sont très peu présents dans les *Relations des Jésuites*. En 1694, le père Gravier relate qu'il veut accompagner deux Français se rendant commercer chez les Missouris et les Osages afin d'évangéliser ces dernières ainsi que deux tribus illinoises établies au sud, les Tamarois et les Cahokias. Cependant, il ne fait pas ce voyage parce que ces Français sont « des libertins, qui pour continuer leurs desordres n'aiment pas la présence du Missionnaire³² ». Henri de Tonty, commandant du fort Saint-Louis, confirme que les jésuites ont bel et bien effectué de courts séjours chez les Tamarois, ne leur permettant toutefois pas d'effectuer un apostolat aussi important qu'ils l'affirment³³. Si les jésuites ont effectivement baptisé près de trois cents Tamarois, il est fort probable que ces derniers étaient moribonds

et qu'ils n'avaient reçu aucune instruction chrétienne significative avant leur baptême. En mettant de l'avant tout le travail apostolique qu'ils auraient accompli auprès des Tamarois depuis l'établissement d'une mission dans le pays des Illinois, les jésuites démontrent qu'ils considèrent que leurs « missions volantes » leur donnent assez de droits sur cette tribu pour que l'on ne s'en empare pas contre leur gré.

Territoire mouvant de la mission

En soulignant que la mobilité géographique constitue un impératif du travail de missionnaire, les jésuites veulent mettre en lumière que la mission des Illinois ne se borne pas à un point fixe sur une carte. Les jésuites insistent ainsi sur le fait que la mission de l'Immaculée-Conception ne constitue pas la totalité de la mission illinoise, mais que ce village est plutôt l'un des « postes » de la mission illinoise³⁴. Quoiqu'il soit fréquenté moins régulièrement que celui des Kaskaskias, le village des Tamarois constitue, selon les dires de jésuites, un autre « poste » de la mission illinoise. Les lieux identifiés comme « postes de mission » sont donc des endroits où les jésuites exercent un apostolat plus soutenu auprès de leurs néophytes, généralement en période estivale lorsque les Amérindiens se réunissent en grand nombre. L'emplacement des « postes de mission » peut changer en raison des migrations des nations amérindiennes que les missionnaires tentent d'évangéliser. En effet, les Kaskaskias et les Péorias migrent vers les rives du lac Pimitoui en 1691, entraînant le déplacement de la mission de l'Immaculée-Conception ainsi que la construction d'un second fort Saint-Louis. En outre, la fondation de la mission de la Sainte-Famille, aussi appelée Cahokia, incite les Kaskaskias à s'établir sur les rives du Mississippi vers la fin de l'année 1700³⁵. En outre, cet apostolat ne doit pas faire abstraction du travail de conversion que les jésuites poursuivent en dehors de ces « postes de mission ». Pour veiller à l'instruction de leurs néophytes, les jésuites doivent impérativement les suivre dans leurs courses hivernales, lors desquelles ils se dispersent en groupes plus restreints durant plusieurs mois³⁶. De septembre à mars, la chasse constitue la principale occupation et, au dire du père Bineteau, les Illinois occupent le reste de leur temps à jouer, à danser, à chanter et à jouir de leur partage. Les missionnaires doivent donc veiller à la moralité de ces

28. J. de Lamberville, 1700, p. 1.

29. J. Zitomersky, 1994, p. 85-88.

30. [Jésuites], 1699, p. 4-5, 11-12.

31. J. de Lamberville, 1700, p. 1.

32. J. Gravier, 1694, p. 160.

33. H. Tonty, 1699, p. 4-5; M. Bergier, 1700, p. 7.

34. [Jésuites], 1699, p. 6, 12.

35. L'influence des jésuites sur cette tribu majoritairement convertie n'est pas étrangère à cette migration. J. Zitomersky, 1994, p. 94, et I. Bouchard, 2010, p. 96-97.

36. [Jésuites], 1699, p. 13.

«gentilshommes, vivant, sans autre mestier, que celui de la chasse, de la pesche et de la guerre³⁷».

En raison du mode de vie semi-nomade des Amérindiens, les limites du territoire de la mission illinoise sont donc mouvantes. Aux yeux des jésuites, le territoire d'une mission doit se définir en fonction du territoire dans lequel se meut la nation amérindienne qui constitue sa clientèle et une seule compagnie missionnaire doit être responsable de cette zone. Puisqu'ils ne partagent pas un seul et même esprit, la présence de deux différents corps missionnaires entraînerait inévitablement une confusion parmi les néophytes, confusion qui affaiblirait le processus de conversion. En effet, dès 1699, les membres de la Compagnie de Jésus soulignent que «desja les nouveaux venus [c'est-à-dire les prêtres du Séminaire] ont marié des gens, à qui les 1^{rs} [jésuites] avoient refusé d'assister a leur mariage [et que] desja les derniers venus [les prêtres du Séminaire] ont sollicité R8ensa [Rouensa] capitaine des Illinois du fort a s'aller etablir pour toujours a Tamar8ha [Tamarois], en quittant les 1^{rs} pour toujours³⁸». Aux yeux de la Compagnie de Jésus, les prêtres du Séminaire de Québec constituent donc une concurrence indésirable qui risque de saper les progrès du christianisme, voire de les ruiner comme cela avait déjà été observé au Japon au siècle précédent³⁹. Mettant de l'avant leur expérience, les jésuites se posent comme les meilleurs candidats pour mener à bien l'évangélisation de toutes les tribus illinoises comparativement aux prêtres du Séminaire qui ne connaissent pas la langue et la culture des Illinois et qui en sont à leur première mission dans le pays d'en Haut.

Faible emprise sur l'espace des missions du pays d'en Haut

Pour soutenir leurs prétentions sur la mission des Tamarois, les jésuites allèguent que les baptêmes qu'ils ont conférés ainsi que les instructions qu'ils ont professées depuis plus de vingt ans chez les Tamarois ont plus de poids que tous les bâtiments fraîchement érigés par les prêtres du Séminaire⁴⁰. Un des principaux arguments du Séminaire de Québec pour nier l'existence d'une

mission jésuite chez les Tamarois est en effet qu'aucune présence matérielle de nature européenne n'était visible dans leur village à leur arrivée en 1699. Lorsque Buisson de Saint-Cosme fonde la mission de la Sainte-Famille, il fait immédiatement bâtir une maison et une chapelle dans le village des Tamarois⁴¹. Aux yeux des prêtres du Séminaire, cette action constitue une sorte de prise de possession spirituelle sur cette tribu et sur leur territoire. Par la construction de maison, de chapelle ou de croix, le missionnaire instaure son autorité sur cet espace et lui confère un caractère sacré⁴². Ces édifices constituent en effet des géosymboles par lesquels les prêtres du Séminaire inscrivent dans le paysage leurs valeurs⁴³. Ce rituel s'inscrit notamment dans la lignée des nombreuses prises de possession que les Français ont effectuées dans le pays d'en Haut au cours de l'expansion territoriale de la Nouvelle-France vers l'Ouest dans les années 1660-1680⁴⁴.

Au même titre que les prêtres du Séminaire de Québec, les jésuites aspirent à fixer les Amérindiens dans un espace «contrôlé», c'est-à-dire à les ancrer dans un espace structuré par la charge symbolique des croix, des chapelles et des rituels⁴⁵. L'espace instable, non sacralisé et non civilisé, dans lequel vivent leurs néophytes effraie les missionnaires. Ces derniers considèrent en effet que la foi chrétienne ne peut s'affermir que dans la pratique quotidienne du rituel chrétien, rituel qui demande une stabilité géographique et un encadrement constant. C'est dans cet esprit que les jésuites ont tenté de créer dans la première moitié du XVII^e siècle des «réductions» sur le modèle de celles du Paraguay⁴⁶. Lorsque les Amérindiens se dispersent dans leurs camps de chasse hivernaux ou lorsqu'ils quittent les «postes de mission», ils échappent au regard, donc au contrôle du missionnaire. Comme le souligne le père Marest en 1712: «Mais, il faut l'avouer, un Missionnaire ne fait pas grand bien auprès des Sauvages, à moins qu'il ne demeure avec eux, et qu'il ne veille continuellement à leur conduite. Sans cela, ils oublient bientôt les instructions qui leur ont été faites, et peu-à-peu ils retournent à leurs anciens désordres⁴⁷.» Hors des «postes de mission», le pouvoir du missionnaire

37. J. Bineteau, 1699, p. 72-74.

38. [Jésuites], 1699, p. 12-13.

39. Dans les années 1590, l'arrivée de frères franciscains, dominicains et augustiniens au Japon provoque des dissensions entre ces nouveaux venus et les jésuites qui évangélisent cette île depuis le milieu du XVI^e siècle. En février 1597, trente-six martyrs (dont six franciscains et trois frères jésuites japonais) sont crucifiés par Taikôsama, un seigneur japonais, qui associe désormais les missionnaires à l'établissement du pouvoir espagnol sur le Japon. En 1614, la publication d'un décret d'expulsion de tous les missionnaires amorce la persécution des chrétiens. J. F. Moran, 1993, p. 1-2, 79-94.

40. [Jésuites], 1699, p. 5.

41. J.-F. Buisson de Saint-Cosme, 1700, p. 1; [Jésuites], 1699, p. 3; M^{sr} de Laval, 1699, p. 2.

42. T. N. Leavelle, 2004, p. 922-923.

43. J. Bonnemaïson, 2000, p. 26, 55.

44. G. Havard, 2003, p. 259.

45. T. N. Leavelle, 2004, p. 925.

46. A. Beaulieu, 1990, p. 80-83, et M. Jetten, 1994, p. 30-31, 35, 45.

47. G. Marest, 1712, p. 264.

se dilue aisément au profit de celui des Amérindiens, et notamment de celui des chamans⁴⁸.

Puisque les Amérindiens du pays d'en Haut persistent dans leur mode de vie semi-nomade, le programme des missionnaires du pays d'en Haut ne peut donc pas être aussi ambitieux⁴⁹. Contraints de suivre leurs néophytes dans leurs courses, les missionnaires ne sont pas en mesure d'établir une présence matérielle de leur apostolat dans tous les « postes de mission » ainsi que dans tous les camps de chasse hivernaux qui relèvent de la mission illinoise. Leur emprise sur cette région, ainsi que sur leurs néophytes, est donc beaucoup moins marquée que celle qu'ils détiennent alors dans leurs missions laurentiennes, qui s'apparentent davantage à celle d'une paroisse. Dans le pays d'en Haut, qui reste un territoire amérindien jusqu'à la fin du Régime français, les compagnies missionnaires ne peuvent en aucun cas envisager de confiner les Amérindiens dans un territoire restreint, et encore moins de devenir propriétaires des terres où ils sont établis, comme c'est le cas des villages de domiciliés de la vallée du Saint-Laurent. Aux yeux des jésuites, le fait qu'ils n'exercent qu'une emprise lacunaire sur la mission illinoise n'exclut cependant pas qu'ils détiennent un droit incontestable d'exercer un apostolat exclusif sur les tribus de cette nation, dont les Tamarois.

Le 7 juin 1701, le conflit de juridictions des Tamarois est réglé en France en faveur du Séminaire de Québec⁵⁰. Un an plus tard, cette décision parvient aux missionnaires du pays des Illinois⁵¹. Malgré tous les arguments qu'ils ont présentés pour défendre leur droit d'être la seule compagnie missionnaire à évangéliser les tribus illinoises, les missionnaires de la Compagnie de Jésus sont alors contraints de renoncer au village des Tamarois. La présence d'une nouvelle compagnie missionnaire dans le pays d'en Haut ainsi qu'en Louisiane, nouvelle colonie récemment fondée à l'embouchure du Mississippi, est désirée autant par les autorités coloniales que par les autorités religieuses de la Nouvelle-France. Situé au centre du continent, le village des Tamarois constitue un

enjeu important pour briser le monopole des jésuites sur l'apostolat des Amérindiens de l'Ouest⁵².

Dans ce cadre polémique, les jésuites mettent au point la notion de « poste de mission » pour clarifier le terme parfois imprécis de « mission » qu'ils employaient généralement dans leurs *Relations* et dans leurs correspondances. Pour le pays d'en Haut, ce terme désigne bien souvent la présence d'un missionnaire dans un village amérindien qui baptise des néophytes, qui visite les malades et qui, parfois, érige une chapelle ou une croix⁵³. Puisque les villages amérindiens ne sont pas immobiles et qu'ils se divisent de surcroît durant l'hiver, l'activité apostolique que les missionnaires exercent auprès de leurs néophytes prévaut donc dans cette définition sur son emplacement. Dans l'Ouest, la fondation d'une « mission » ne se concrétise pas par l'emprise des missionnaires sur un espace donné, contrairement à ce qui est observable pour les missions de la vallée du Saint-Laurent. Adressée au Séminaire de Québec, cette clarification du terme de « mission » se veut une rectification des occupations concrètes des missionnaires du pays d'en Haut face à la théorie préconisée par cette institution de prêtres séculiers, qui n'a jusqu'alors été en contact qu'avec les missions de la vallée du Saint-Laurent.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Sources manuscrites

AUCH, archevêque d' (1701), « Accord ménagé par M^{gr} l'Archevêque d'Auch au sujet de la mission des Tamarois, 7 juin 1701 », 2 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 9, n° 5.

BERGIER, Marc (1700), « Lettre à M^{gr} de Saint-Vallier, 29 février 1700 », 12 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, L'administration au Séminaire de Québec, La correspondance précieuse, SME 2.1, Lettre R, n° 42.

BERGIER, Marc (1702), « Lettre à M^{gr} de Saint-Vallier, 13 mars 1702 », 20 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, L'administration au Séminaire de Québec, La correspondance précieuse, SME 2.1, Lettre R, n° 50.

BUISSON DE SAINT-COSME, Jean-François (1700), « Lettre, mars 1700 », 13 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, L'administration au Séminaire de Québec, La correspondance précieuse, SME 2.1, Lettre R, n° 29.

48. T. N. Leavelle, 2004, p. 926.

49. G. Havard, 2003, p. 682.

50. Archevêque d'Auch, 1701, p. 1.

51. M. Bergier, 1702, p. 19.

52. Concernant l'affirmation de l'autorité de l'évêque sur les activités apostoliques des jésuites ainsi que l'attribution de la juridiction d'une nouvelle région missionnaire (Louisiane), voir I. Bouchard, 2010, p. 108-116.

53. G. Havard, 2003, p. 319, note 245, 682.

GRAVIER, Jacques (1700), « Lettre sur les Tamarois, 1^{er} avril 1700 », 14 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 1, n° 80.

[JÉSUITES] (1699), « Exposé des jésuites du Canada sur leur différend avec M^{sr} de Laval et son Séminaire au sujet de la mission des Tamarois », 16 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 9, n° 25.

LAMBERVILLE, Jacques de Lamberville (1700), « Lettre au sujet de la mission des Tamarois, date, 1^{er} avril 1700 », 6 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 1, n° 88.

LAVAL, François de (1699), « Lettre à M. Tremblay, 1699 », 6 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, L'administration au Séminaire de Québec, La correspondance précieuse, SME 2.1, Lettre N, n° 129.

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de la Croix de Chevrères (1698a), « Lettres patentes au Séminaire de Québec pour l'établissement des missions du Mississippi, 30 mars 1698 », 2 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 9, n° 3.

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de la Croix de Chevrères (1698b), « Permission d'établir une mission chez les Tamarois, 14 juillet 1698 », 3 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 1, n° 54.

TONTY, Henri de (1699), « Lettre à M^{sr} de Saint-Vallier, 14 juillet 1699 », 8 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, Le rayonnement spirituel, Les missions, Série 12,1, Chiffre 1, n° 49.

Sources imprimées

BINETEAU, Julien (1699), « Lettre du P. Julien Bineteau, de la Compagnie de Jésus, à un Père de la même Compagnie, janvier 1699 », dans Reuben Gold Thwaites (ed.), *The Jesuit relations and Allied documents*, New York, Pageant Book Co., vol. 65, p. 64-76.

GRAVIER, Jacques (1694), « Lettre du Père Jacques Gravier en forme de Journal de la Mission de l'Immaculée Conception de N. D. aux Illinois, 15 février 1694 », dans Reuben Gold Thwaites (ed.), *The Jesuit relations and Allied documents*, New York, Pageant Book Co., vol. 64, p. 158-236.

MAREST, Gabriel (1699), « Lettre du P. Gabriel Marest, de la Compagnie de Jésus, à un Père de la même Compagnie, 29 avril 1699 », dans Reuben Gold Thwaites (ed.), *The Jesuit relations and Allied documents*, New York, Pageant Book Co., vol. 65, p. 78-84.

MAREST, Gabriel (1712), « Lettre du père Gabriel Marest, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Germon, de la même Compagnie, 9 novembre 1712 », dans Reuben Gold Thwaites (ed.), *The Jesuit relations and Allied documents*, New York, Pageant Book Co., vol. 66, p. 218-294.

Sources secondaires

ALVORD, Clarence Walworth (1920), *The Illinois country, 1673-1818*, Springfield, The Centennial History of Illinois, 524 p.

BAILLARGEON, Noël (1977), *Le Séminaire de Québec de 1685 à 1760*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. « Les cahiers de l'Institut d'histoire », n° 21), 459 p.

BAUXAR, Joseph J. (1978), « History of the Illinois Area », dans Bruce G. Trigger (ed.), *Handbook of North American Indians*, vol. 15 : *Northeast*. Washington, Smithsonian Institution, p. 594-601.

BEAULIEU, Alain (1990), *Convertir les fils de Caïn : jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, Québec, Nuit blanche, 177 p.

BONNEMAISON, Joël (2000), *La géographie culturelle. Cours de l'Université Paris IV – Sorbonne, 1994-1997*, Paris, Édition du C.T.H.S., 152 p.

BOUCHARD, Isabelle (2010), « Missionner au Pays des Illinois : ambiguïté et justification du rôle du missionnaire dans l'alliance franco-amérindienne (1673-1719) », Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, Québec, 168 p.

CALLENDER, Charles (1978), « Illinois », dans Bruce G. Trigger (ed.), *Handbook of North American Indians*, vol. 15 : *Northeast*. Washington, Smithsonian Institution, p. 673-681.

FRANKE, Judith A (1995), *French Peoria and the Illinois Country, 1673-1846*, Springfield, Illinois State Museum Society, 120 p.

GIRAUD, Marcel (1953), *Histoire de la Louisiane française*, vol. 1 : *Le règne de Louis XIV (1698-1715)*, Paris, Presses universitaires de France, 368 p.

HAVARD, Gilles (2003), *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Québec, Septentrion, 858 p.

JETTEN, Marc (1994), *Enclaves amérindiennes : les réductions du Canada : 1637-1701*, Sillery, Septentrion (coll. « Les nouveaux cahiers du CELAT », n° 8), 158 p.

LEAVELLE, Tracy Neal (2004), « Geographies of encounter : religion and contested spaces in colonial North America », *American quarterly*, vol. 56, n° 4, p. 922-923.

LEAVELLE, Tracy Neal (2007), « "Bad Things" and "Good Hearts" : Mediation, Meaning, and the Language of Illinois Christianity », *Ethnohistory*, vol. 76, n° 2, p. 363-394.

MORAN, Joseph Francis (1993), *The Japanese and the Jesuits : Alessandro Valignano in sixteenth-century Japan*, London et New York, Routledge, 238 p.

MULVEY, Mary Doris (1936), *French catholic missionaries in the present United States (1604- 1791)*, Washington, Catholic University of America (coll. « Catholic University of America studies in american Church history », n° 23), 158 p.

ROCHEMONTEIX, Camille de (1895-1896), *Les jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Paris, Letouzey et Ané, 3 vol.

VIDAL, Cécile (1995), « Les implantations françaises au pays des Illinois au XVIII^e siècle (1699-1765) », Thèse de doctorat (histoire), E.H.E.S.S., Paris.

ZITOMERSKY, Joseph (1994), *French Americans, Native Americans in Eighteenth-century French Colonial Louisiana: the population geography of the Illinois Indians, 1670s-1760s: the form and function of French-native settlement relations in Eighteenth century Louisiana*, Lund (Sweden), Lund University Press (coll. « Lund studies in international history », n° 31), 412 p.

Partie 2



« Ma mère mariez-moi donc »

Genre, sexualité et marché dans les familles
commercialisant le fromage « raffiné »
de l'île d'Orléans, 1852-1931¹

Rachel Caux

Doctorante en études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières
et professeure, collègue Dawson

Rachel Caux a complété une maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et a effectué sa scolarité de troisième cycle à la University of Chicago. Elle termine un doctorat en études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et enseigne au collègue Dawson.

1. Cette communication est tirée du chapitre « Des « vieilles filles » fort utiles : production et commercialisation du fromage domestique, 1850-1930 » de notre thèse de doctorat (2012).

Ma mère mariez-moi donc

*Ma mère mariez-moi donc
Dès aujourd'hui, si vous voulez
J'ai un amant fidèle et tendre
Ma mère je ne peux plus attendre
Mariez-moi donc car il est temps
Faites-moi publier un banc
Ma fille espérez encore un an
Nous n'avons pas assez d'argent
[...]*

J'ai fait longtemps la vie des filles

*J'ai fait longtemps la vie des filles
Mais à présent je ne suis plus au rang des filles
Oui, j'ai contenté mon envie
C'est d'avoir épousé un petit mari [...]*

Chansons traditionnelles recueillies sur l'île d'Orléans dans les années 1920 par Marius Barbeau. Musée canadien des civilisations, collection Marius Barbeau, MCC/CMC Archives Barbeau, format électronique (2010)

Les années 1920 annoncent des transformations profondes dans la société et la culture québécoises. Conscient de la disparition imminente des « chants anciens » orphelins de nouvelles générations pour les porter, Marius Barbeau visite à plusieurs reprises l'île d'Orléans pour y transcrire et enregistrer les chants populaires avant qu'ils tombent dans l'oubli. Plusieurs chansons colligées par le père de l'ethnologie québécoise abordent la délicate question de la sexualité des

filles rurales². Ces dernières y expriment leur déception à l'égard d'amours impossibles ou encore se plaignent d'un célibat qu'elles jugent trop long³.

Le destin des filles des familles rurales a rarement été abordé dans l'historiographie québécoise⁴. Ces dernières sont habituellement subsumées à l'unité familiale de production. On les présente le plus souvent comme secondant leur mère dans leurs travaux jusqu'au moment où elles se retrouvent elles-mêmes à la tête d'un ménage paysan. Louise Dechéne avait d'ailleurs bien cerné le sort réservé aux filles. Selon cette historienne :

Tout porte à croire que la famille exerce de fortes pressions sur les filles pour qu'elles se marient et le plus tôt possible. [...] La somme de services qu'une fille peut rendre à la maison est limitée. La fabrication domestique est encore peu développée et les possibilités de rapporter des gains de l'extérieur pour aider les parents sont à peu près inexistantes. Hors le décès ou la maladie de la mère, la présence prolongée d'une fille au foyer est une charge et un célibat définitif, une source de soucis pour les parents, de problèmes pour les frères et les sœurs⁵.

Cette situation qui prévaut dans la région de Montréal au XVII^e siècle peut aisément caractériser une grande partie des familles rurales québécoises jusqu'au XIX^e siècle. Elle traduit d'ailleurs une forme de hiérarchisation socio-économique des productions de la ferme. Celles dont la responsabilité revient aux hommes possèdent une valeur marchande supérieure à celles des femmes, plus vivrières et généralement orientées vers l'autoconsommation⁶.

Cette situation est cependant appelée à changer au cours du XIX^e siècle, au moment où les productions dont la responsabilité incombe aux fermières amorcent une commercialisation plus intensive et commencent à générer d'intéressants revenus pour les familles. Comment les familles rurales s'adaptent-elles à l'importance économique accrue des productions domestiques de leurs membres féminins? Dans ce contexte d'une montée de la commercialisation des productions domestiques,

les «vieilles filles⁷», qui participent activement à ces productions, constituent-elles toujours un poids pour ces familles?

La présente communication cherche à mieux comprendre ces processus de transformation liés à l'essor des productions féminines en examinant le cas d'une production domestique, le «raffiné» de l'île d'Orléans, soit un des rares fromages de pays à avoir connu une hausse marquée de sa commercialisation au Québec dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans le cas du «raffiné», nous émettons l'hypothèse que la commercialisation poussée induit des comportements familiaux qui ne sont pas neutres sur le plan du genre, notamment pour les filles de la famille. D'ailleurs, leur destin rappelle étrangement la plainte retrouvée au sujet du célibat allongé dans les chansons populaires mentionnées ci-dessus. Notre incursion dans le monde de la production domestique du fromage «raffiné» nous amène à réfléchir sur les tensions que suscitent la commercialisation et la capitalisation accrues de l'agriculture, lesquelles remettent en question les modes de transmission et de production «traditionnels» des femmes.

Grâce à une approche microéconomique, l'étude de ce cas d'exception, avec son nombre limité de familles engagées dans cette activité commerciale, pose la question des rapports que ces femmes rurales et leurs familles entretiennent au marché. Notre travail cherche ainsi à évaluer comment le marché vient infléchir le destin de leurs membres entre 1850 et 1930, soit au moment où le milieu rural québécois amorce sa lente intégration à l'économie globale. Cette réflexion sur le marché et les familles rurales de la grande région de Québec se nourrit des débats et des grandes hypothèses développées dans les historiographies américaine et canadienne. Notre travail s'inscrit d'ailleurs dans la foulée des travaux portant sur l'essor des productions domestiques des femmes au XIX^e siècle. Nous tentons ainsi de replacer l'expérience des femmes de la grande région de Québec dans la grande trame historiographique nord-américaine⁸.

2. Ces chansons traditionnelles peuvent être perçues comme un instrument d'intériorisation de normes sociales et de renforcement du comportement attendu des filles. Elles peuvent également constituer à l'occasion un exutoire socialement accepté où les filles manifestent leur désaccord envers des décisions parentales.

3. Comme le suggèrent les extraits de chansons donnés plus haut.

4. Soulignons néanmoins les travaux pionniers du Collectif Clio (1982) et de Denise Lemieux et Lucie Mercier (1989).

5. Louise Dechéne (1988), p. 436-437.

6. Collectif Clio (1982); Martine Segalen (1980); Deborah Simonton (2006); Martine Tremblay, (1993); Nancy Grey Osterud (1993).

7. Selon la culture populaire, celles qui après 25 ans ne sont pas encore mariées.

8. Plusieurs auteures américaines avancent que la commercialisation accrue du beurre et du fromage domestiques aux XVIII^e et XIX^e siècles a entraîné une plus grande autonomie et une meilleure reconnaissance socioéconomique pour les productrices. Selon Joan Jensen, le marché entraîne une forme d'émancipation pour les fermières. Joan Jensen (1986, 1988); voir aussi Sally McMurry (1992,1995), de même que Lena Sommestad and Sally McMurray (1998).

Recouvrer le passé de ces femmes rurales s'est avéré, tout au long de notre recherche, un défi de taille en raison des sources et des limites qu'elles nous imposent⁹. Les femmes rurales prennent rarement la parole pour elles-mêmes et restent la plupart du temps dans l'ombre. Plusieurs des questions avancées dans le présent article demeurent d'ailleurs, et nous tenons à le rappeler, des pistes de réflexion qui, nous l'espérons, stimuleront d'autres recherches.

Le « raffiné » de l'île d'Orléans

La transformation du lait en fromage remonte aux premiers temps de la colonie. Dans la société paysanne québécoise, cette responsabilité incombe usuellement aux membres féminins de la maison¹⁰. Le recensement de 1852 montre toutefois que seul un très petit nombre de familles francophones s'adonnent à la production domestique de fromage et que cette dernière décline irrémédiablement à partir du milieu du siècle¹¹. Il existe néanmoins quelques exceptions, dont celle de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, historiquement réputée pour la fabrication et la commercialisation du fromage « raffiné »¹².

La petite histoire du « raffiné » est relativement bien connue grâce aux travaux des premiers ethnologues québécois qui, dès les années 1920, ont cherché à préserver

par écrit ses techniques de fabrication¹³. Jean-Charles Chapais, spécialiste des questions laitières au tournant du siècle dernier, est cependant le premier à s'être intéressé à l'histoire de ce fromage de pays qu'il fait remonter aux premières familles de l'île d'Orléans¹⁴.

Les techniques de fabrication du « raffiné » exigent de nombreuses manipulations requérant patience, savoir-faire et minutie¹⁵. Selon un des informateurs de Marius Barbeau, Jean Goulet, dont la famille est activement engagée dans la production et la commercialisation du « raffiné » entre les années 1870 et 1920, « c'est pas tout le monde qui peut en faire », d'ailleurs, « [plusieurs] ne réussissent pas¹⁶ », ce qui nous indique que la maîtrise des techniques de fabrication de cette production n'est pas aisée. Au XIX^e siècle, la transmission des savoirs et des techniques entourant sa préparation se fait toujours de mère en fille et nécessite plusieurs années d'apprentissage. Aussi, les documents d'époque de même que les

9. Nous avons fait reposer notre démarche sur une grande variété de sources, tant quantitatives que qualitatives. Sur le plan quantitatif, une grande partie de nos dossiers sont construits à partir des données des recensements agricoles entre 1852 et 1871. Nous avons couplé ces données à celles des recensements nominatifs pour les mêmes années afin de reconstituer le profil des familles analysées. Les données statistiques entre 1881 et 1931 font référence aux recensements agrégés. Une portion importante de notre base d'information provient également des travaux de Jean-Charles Chapais, des travaux et archives de Marius Barbeau et des ethnologues Nora Dawson (1960) et Jean-Claude Dupont (1977) qui ont consigné dans le détail les méthodes de fabrication et la mise en marché du raffiné de l'île d'Orléans. Nous référons le lecteur à notre thèse pour une présentation complète des sources.
10. Les vaches sont ainsi perçues comme des animaux relevant davantage de l'autorité des femmes. Celles-ci en assurent non seulement la traite, mais aussi la transformation du lait en beurre et en fromage. Le Québec ne fait pas exception à ces grandes traditions occidentales. Collectif Clio (1982); Diane Belisle et Yolande Pinard (1985); Martine Tremblay (1993).
11. Les données des recensements colligées entre 1852 et 1891 montrent une concentration de la production domestique de fromage de type anglais (Cheddar, Gloucester et Cheshire) au sein des familles anglophones des cantons de l'Est. Les mêmes recensements indiquent une production en déclin dans les comtés francophones du Québec.
12. Dont le nom, selon Jean-Charles Chapais, est une « corruption » du mot « affiné » (1911). La paroisse de Saint-Pierre est située sur le côté nord-ouest de l'île et fait face à Beauport.

13. Soulignons les travaux de Marius Barbeau (1942), de Nora Dawson (1960) et de Jean-Claude Dupont (1977). Marius Barbeau recueille des données sur le « raffiné » à partir des années 1920.
14. Ces familles ont perpétué cette tradition jusqu'aux années 1960, moment où les instances gouvernementales demandent aux producteurs de moderniser leurs installations afin de se conformer aux normes d'hygiène. Ces familles abandonnent définitivement la production, faute de moyens financiers pour les moderniser.
15. La préparation du « raffiné » repose sur trois grandes étapes de transformation. La première consiste à préparer un fromage « frais » qui peut être consommé au bout de 12 à 15 heures. La particularité de la préparation du « raffiné » tient au séchage du « fromage frais » sur des « paillasons » aussi appelés « paillisses » ou « paillettes », soit des tapis de joncs de roseaux. À la fin de cette deuxième étape de fabrication, d'une durée de 15 jours, le fromage prend l'appellation de « fromage sec ». Ce fromage n'a pas de vocation commerciale, tout comme le « fromage frais » essentiellement destiné à la consommation familiale. Selon Jean-Charles Chapais, les familles de Saint-Pierre qui orientent leur production vers le marché passent à la troisième étape, soit l'affinage d'une durée de trois semaines. Au cours de cette étape plus intensive, on procède à plusieurs opérations quotidiennes qui assurent un mûrissement adéquat du fromage. À la fin du procédé d'affinage, le « raffiné » est enfin prêt pour la consommation. Chaque petit fromage a une forme ronde présentant une croûte extérieure blanc crème et possède la réputation notoire d'être très odorant. Nous référons le lecteur aux travaux de Jean-Charles Chapais (1911) et de Jean-Claude Dupont (1977) pour en savoir davantage sur les techniques de fabrication.
16. Selon Jean Goulet : « Le meilleur à avoir [ca 1920-1930] c'est chez Aubin. [...] Le goût du fromage varie suivant les gens. Y'en a qui n'est pas très bon. » MCC/CMC archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936]. Nous n'avons pas corrigé les retranscriptions de Marius Barbeau par respect pour l'informateur et pour conserver la texture et la couleur de la langue populaire de l'époque.

témoignages des contemporains confirment que, jusqu'au tournant du siècle dernier, les femmes sont responsables de sa fabrication¹⁷. En raison de la matrilinearité de la ligne de transmission des savoirs, ceux-ci sont de type exogame et sont donc appelés à s'étendre à d'autres familles à chaque génération, au gré des mariages des filles de la famille.

Selon les témoignages recueillis par les ethnologues¹⁸, la fabrication du « raffiné » s'effectue à l'automne et en hiver. Jean Goulet affirme d'ailleurs que « le meilleur fromage est dans le mois de janvier. Avant c'est trop chaud [...] »¹⁹.

Un marché pour le « raffiné »

Au tournant du siècle dernier, le fromage « raffiné » vise un marché local et est essentiellement écoulé à Québec et dans ses alentours immédiats. Nous savons peu de chose des amateurs de ce fromage, si ce n'est que plusieurs familles catholiques de Québec en consomment les vendredis en raison des interdictions alimentaires de leur religion et que les ventes triplent pendant le carême²⁰.

La commercialisation du « raffiné » s'effectue principalement dans les marchés publics par les familles productrices elles-mêmes²¹. Dans les années 1900, les Roberge, qui ont la réputation de produire l'un des

meilleurs « raffinés » de Saint-Pierre, « se rend[...]ent à Québec en canot [pour vendre leur fromage] ou, l'hiver, emprunt[...]ent le pont de glace²² ». Selon les données recueillies par Nora Dawson, les préparatifs pour les jours de marché à Québec incombent principalement aux fermières. Ce voyage s'avère souvent périlleux dès la fin de l'automne puisque les payeurs doivent se frayer un passage entre les glaces ou encore marcher sur celles-ci en y faisant glisser le canot. Les femmes, « jamais nombreuses²³ », spécifie-t-on, restent alors dans l'embarcation. L'éloignement et les difficultés reliées au transport des personnes à cette époque réduisent sûrement l'affluence des femmes de Saint-Pierre sur les marchés publics de Québec. Il nous semble d'ailleurs que, dans le cas du « raffiné », ce sont surtout les hommes qui se chargent de la commercialisation²⁴.

Entre 1870 et 1890, on assiste à une intensification de la production qui passe de 5 000 à 16 000 lb²⁵. Dans la mesure où le nombre de familles avec une vocation commerciale plus marquée semble rester plutôt stable tout au long de la période²⁶, nous supposons qu'elles ont significativement augmenté les volumes écoulés sur les marchés²⁷. Le témoignage recueilli par Marius Barbeau va d'ailleurs en ce sens. Jean Goulet affirme ainsi, en parlant

17. La principale informatrice de Jean-Charles Chapais était Philomène Gosselin (M^{me} Joseph-Prudent Roberge). Toujours selon Chapais: « [...] J'ai pu constater qu'il se fabrique pour le marché, presque uniquement [sic] dans la paroisse de St-Pierre de l'île, et ce depuis un temps immémorial, dans seulement dix familles qui, de père en fils, *il serait peut-être plus juste de dire de mère en fille, se sont transmis la méthode à suivre pour fabriquer ce délicieux petit fromage...* », p. 6. L'italique est de nous. Le témoignage de Jean Goulet recueilli par Marius Barbeau entre les années 1918 et 1936 laisse bien voir la filiation maternelle dans la transmission des techniques de fabrication. On doit également souligner que Marius Barbeau a recueilli la recette du « raffiné » auprès de la femme de Jean Goulet. Ce dernier lui offre cependant toute l'information se rapportant à la commercialisation du raffiné. Ce détail illustre, selon nous, la division sexuelle du travail retrouvée au sein des familles productrices au tournant du siècle dernier. MCC/CMC archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936].
18. Voir notamment Marius Barbeau, MCC/CMC Archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936]; Dawson (1960) et Dupont (1977).
19. MCC/CMC Archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936].
20. Dupont (1977).
21. Marius Barbeau, MCC/CMC Archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936]; Dawson (1960) et Dupont (1977).

22. Dupont (1977), p. 69.

23. Dawson (1960), p. 151. Témoignage de M^{me} Goulet. Nous ne pourrions dire si c'est l'épouse de Jean Goulet, informateur de Marius Barbeau.

24. Ces derniers occupent ainsi l'espace public de la vente. Les fermières se trouvent donc très souvent coupées de cette étape clé où les producteurs entrent directement en contact avec les consommateurs.

25. Recensements 1871 et 1891.

26. En 1871, nous avons inventorié 12 unités familiales préparant 100 lb et plus, que nous supposons, pour l'essentiel, être du « raffiné » pour la vente. En 1910, Jean-Charles Chapais nous parle de dix familles ayant une production axée sur le marché. Nous avons comparé avec le recensement de 1852 qui nous donne huit familles avec une production plus commerciale. Il nous semble donc que le nombre de familles produisant pour le marché reste remarquablement stable entre 1852 et 1910. Ce nombre limité de familles, en dépit d'un marché favorable aux producteurs, pourrait s'expliquer par les difficultés associées à cette production. Il faut non seulement posséder, mais aussi maîtriser les techniques de fabrication. Il faut aussi avoir les mains disponibles pour le fabriquer et, aspect non négligeable, il faut pouvoir produire du lait en hiver. Cette production bien spécialisée ne nous paraît pas à la portée de tous.

27. La moyenne en 1871 est de 300 lb par famille. Jean-Charles Chapais affirme en 1910 que les dix familles de Saint-Pierre qui produisent pour le marché écoulent annuellement 1 350 douzaines de fromages, soit une moyenne de 540 lb par famille. Avec un nombre de familles productrices plutôt stable, cela signifie que certaines ont probablement doublé leur production. Chapais (1911), p. 24.

de sa famille: « Ici on [les Goulet] en faisait 250 douzaines [1 000 lb] chaque hiver [...]. Chez Nazaire Rousseau [Adélarde maintenant] près d'ici on en faisait jusqu'à 300 douzaines [1 200 lb]. On gardait 15 à 16 vaches [...]»²⁸. »

Cette augmentation de la production domestique repose sur une intensification du travail féminin, mais implique aussi davantage de travail pour les hommes de la famille. En effet, ces derniers doivent alimenter des vaches en lactation pendant la saison froide, ce qui exige beaucoup plus de fourrage. La fabrication du « raffiné » sur une plus grande échelle impose ainsi de plus grands rendements dans les productions végétales nécessaires à l'alimentation des vaches et demande un investissement important dans la transformation des pratiques culturelles, mais aussi dans la régie animale afin d'étirer la période de lactation pendant l'hiver, phénomène plutôt inusité à l'époque. L'intensification de cette production suppose donc une grande complémentarité entre les activités féminines et masculines sur la ferme.

Bien qu'il soit difficile d'établir avec précision les revenus tirés de la vente du « raffiné », on peut estimer qu'ils représentent des sommes relativement élevées pour les familles dégageant d'importants surplus. Selon J.-C. Chapais, en 1910, le « raffiné » préparé par les fermières se détaille 1 \$ la douzaine, ce qui revient à environ 25 ¢ la livre²⁹. Pour les familles écoulant annuellement entre 100 et 1 200 lb de « raffiné », cela représente donc des revenus variant entre 25 \$ et 300 \$ par année³⁰. Mentionnons ici que la plupart des familles qui commercialisent le « raffiné » produisent aussi d'imposants volumes de beurre domestique également destiné au marché et dont les reve-

nus peuvent varier annuellement entre 60 \$ et 135 \$ dans les années 1890-1900³¹. Puisque ces deux productions se font consécutivement dans le temps, la somme des revenus tirés de la vente de ces productions domestiques pourrait représenter une portion non négligeable de l'ensemble des revenus de la ferme³². La commercialisation de ces productions féminines prend ici toute son importance et permet de bien saisir les nouveaux enjeux économiques, notamment pour les membres féminins de la famille responsables de leur fabrication.

Structures familiales et cycles de vie

En 1871, la majorité des maisonnées avec une production commerciale sont de type multifamilial ou intergénérationnel et comptent habituellement deux couples mariés avec leurs enfants respectifs³³. Il est, par ailleurs, fréquent de voir le fils pressenti pour reprendre la ferme familiale travailler aux côtés de ses père et mère et de ses frères et sœurs. Ce modèle familial paraît plutôt fréquent à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. La production du « raffiné » bénéficie sûrement de cette structure familiale étendue

28. MCC/CMC archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936].

29. Soit près de trois fois plus que le prix du fromage Cheddar produit dans les fromageries à la même époque. Le témoignage de Jean Goulet recueilli par Marius Barbeau confirme ce prix. MCC/CMC archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936].

30. Mentionnons ici que la production commerciale de « raffiné » n'entre pas en conflit avec celle du beurre domestique puisque ces deux activités s'effectuent à des moments différents. Le beurre domestique est produit d'avril à octobre alors que la production du « raffiné » prend généralement place à partir de novembre jusqu'au mois de février inclusivement.

31. Déjà en 1871, des familles avec une production plus commerciale de « raffiné » affichent des volumes de beurre pouvant atteindre 800 lb. Nous croyons que les familles qui ont augmenté leur production de « raffiné » en ont également profité pour augmenter leur production de beurre dans une proportion relativement similaire. Aussi, nous savons qu'entre 1871 et 1891 la paroisse de Saint-Pierre double sa production de beurre domestique et devient d'ailleurs la deuxième localité de la grande région de Québec avec la moyenne la plus élevée par ferme (571 lb par ferme), ce qui indique une solide vocation commerciale de cette production féminine. En établissant le prix relativement modéré de 17 ¢ la livre et en admettant que ces familles écoulent sur le marché entre 375 et 800 lb de beurre, plusieurs peuvent ainsi encaisser entre 60 \$ et 135 \$ juste avec la vente de leur beurre. Pour une présentation plus approfondie de la production et de la commercialisation du beurre domestique dans la grande région de Québec, nous référons le lecteur au deuxième chapitre de notre thèse.

32. Il n'est pas aisé de déterminer la portion exacte tirée de la vente des productions domestiques de fromage et de beurre dans l'ensemble des revenus de l'exploitation, puisqu'il est difficile d'établir le volume de foin ou encore les grains consommés directement sur la ferme et ceux qui sont vendus sur le marché. À titre comparatif, les fermes primées dans les concours agricoles du Québec au tournant du siècle dernier indiquent des recettes variant entre 700 \$ et 1300 \$ par année. *Journal d'agriculture* (1886) et *Rapport du commissaire de l'Agriculture (DSQ)*, 1899-1900, Documents de la Session (1901), p. 218. Avec des recettes pouvant aller jusqu'à 400 \$ voire 435 \$, le poids des productions domestiques de fromage et de beurre sous la responsabilité des fermières de Saint-Pierre n'est pas négligeable.

33. Nous utilisons la même terminologie que Diane Gervais et Gérard Bouchard. Voir Diane Gervais (1996). Ces maisonnées ont donc une taille plus grande que la moyenne québécoise, soit 8,1 membres apparentés, comparativement à une moyenne de cinq membres dans le reste du Québec.

où l'on constate une surreprésentation de jeunes adultes dans la force de l'âge.

La main-d'œuvre masculine

La taille moyenne des troupeaux laitiers et la superficie des terres emblavées nécessitent une importante main-d'œuvre masculine qu'arrive à fournir elle-même la famille étendue³⁴. En 1871, chaque chef de famille à la tête de l'exploitation agricole peut habituellement compter sur un ou deux hommes apparentés, âgés de 17 à 32 ans, pour les seconder à temps plein dans les travaux agricoles. La présence prolongée des fils sous le toit paternel pourrait vraisemblablement s'expliquer par l'absence de terres facilement disponibles et à faible coût, compliquant la reproduction sociale des familles. D'ailleurs, Yves Landry et Réal Bates avancent que, déjà au XVIII^e siècle, dans le cas de l'île d'Orléans « [l]a concession à proximité n'étant plus praticable, la société rurale de l'Île d'Orléans aurait ainsi connu, [...], une forme de blocage de son système de reproduction sociale³⁵ ». Il semble que les familles doivent accumuler davantage de ressources en vue d'établir les fils. Cela expliquerait pourquoi nous en avons rencontré plusieurs à la fin de la vingtaine et dans la trentaine sur la ferme « paternelle³⁶ ». De prime abord, les jeunes donataires qui reprennent la terre familiale semblent avantagés par rapport à leurs frères. Les actes de donations stipulent néanmoins qu'ils ont l'obligation de les dédommager en les aidant à s'établir. Les filles, en dépit d'une participation accrue aux revenus de la famille grâce à leurs productions domestiques, ne bénéficient pas du même traitement.

Les années de service gratuit des filles: la tradition source de tensions?

La plupart des familles avec une production plus commerciale de « raffiné » en 1871 comptent au moins deux femmes adultes pouvant seconder la fermière principale dans ses travaux. Nous pensons que la structure bigénérationnelle ou familiale étendue de la plupart des familles avec une production commerciale s'avère une façon d'atténuer les difficultés reliées aux cycles de vie

des fermières. Cette main-d'œuvre féminine se compose très souvent de la mère, de la bru et des filles non mariées qui vivent toujours sur la terre « paternelle ». La présence de ces jeunes femmes paraît fort utile pour ces familles puisqu'elles constituent une main-d'œuvre d'expérience déjà initiée aux techniques de fabrication du « raffiné » par leur propre mère.

Cette organisation familiale a assurément entraîné son lot de tensions entre ces femmes. On connaît bien les difficultés qu'éprouvent les jeunes mariées à cohabiter et à travailler sous la direction de leur belle-mère³⁷. Dans le cas des familles de Saint-Pierre, les jeunes brus doivent également apprivoiser la cohabitation avec leurs belles-sœurs sur lesquelles elles détiennent autorité selon l'acte de donation³⁸. La situation doit être plus difficile à accepter pour les sœurs aînées souvent plus âgées que le donataire et sa jeune épouse, mais qui sont tenues, par tradition et selon le contrat qui avantage leur frère, de travailler pour eux « selon leur profit et avantage », jusqu'à leur mariage³⁹ qui, souvent, n'arrive que tardivement, voire, pour certaines, jamais.

On retrouve d'ailleurs cette situation assez fréquemment dans les familles qui fabriquent du « raffiné ». Plusieurs de ces belles-sœurs ont la vingtaine bien entamée et certaines sont dans la trentaine, soit un âge où, à l'époque, on ne songe déjà plus au mariage. Cette situation contraste avec l'âge moyen au mariage des Québécoises qui se situe autour de 21 ans au tournant du

34. En 1871, elles possèdent des terres d'une superficie moyenne de 160 acres, dont 95 sont améliorés, soit plus du double de l'ensemble québécois. Ces familles conservent un cheptel laitier moyen de huit vaches et pratiquent une agriculture mixte. Nous référons le lecteur au chapitre de notre thèse portant sur le fromage domestique pour un portrait plus détaillé de ces familles de même que pour la méthodologie employée.

35. Le territoire de l'île d'Orléans est entièrement concédé dès la fin du XVII^e siècle. Yves Landry et Réal Bates (1992), p. 405.

36. Les recensements de 1852, 1871 et 1891 montrent une présence significative de jeunes célibataires de plus de 25 ans. Nous y reviendrons.

37. Diane Gervais (1996).

38. Le donataire et son épouse s'engagent à les entretenir et à veiller sur elles jusqu'à leur mariage. En échange, les jeunes femmes travaillent sous les ordres et selon la volonté du nouveau couple à la tête de la ferme familiale. Ce type d'engagement que les parents prennent au nom de leurs enfants mineurs ou résidant toujours sur la ferme familiale se retrouve très fréquemment dans les actes de donation. Une clause y stipule que les frères et sœurs travailleront pour le donataire selon leurs forces et leurs capacités. Dans le cas des familles commercialisant du raffiné, voir les pièces 2365, Acte de donation de Vénérande Gagnon à Joseph Gagnon, 3 juillet 1861; Pièce 2488, Acte de donation de Joseph Côté et Vénérande Côté née Gosselin à Joseph Côté, fils, 3 février 1862; Pièce 2490, Acte de donation de Jean Ferland, père à Jean Ferland, fils, 4 février 1862. Notaire Pierre Gosselin. Pièce 296, Acte de donation de Philomène Gosselin à François Gosselin, 26 novembre 1893, Notaire Pierre Bouffard.

39. Ou encore jusqu'à ce que les frères et sœurs du donataire quittent le toit familial. Les parents mentionnent à l'occasion un âge minimal pour le faire. Les donataires sont en contrepartie tenus de pourvoir leurs frères et sœurs au mariage des avantages financiers prescrits par leurs parents dans l'acte de donation. Ces compensations financières sont habituellement les mêmes pour toutes les filles de la famille, sans égard au nombre d'années de service gratuit passées sur la ferme.

siècle dernier⁴⁰. La surreprésentation de « vieilles filles » dans la vingtaine et la trentaine résidant toujours sur la ferme familiale nous semble donc inhabituelle dans les années 1870. Nous avons ainsi cherché à vérifier si cette situation ne constituait pas une distorsion statistique pour le recensement de 1871. Un examen des recensements nominatifs de 1852, de 1891 et de 1911 montre une surreprésentation de célibataires de 26 ans et plus dans les familles de Saint-Pierre. Toutefois, on doit préciser que le recensement de 1852 indique un nombre similaire d'hommes et de femmes célibataires de plus de 26 ans vivant toujours sous le toit familial. À partir des années 1870, soit au moment où la commercialisation des productions domestiques augmente sensiblement, la proportion de femmes célibataires s'accroît par rapport au nombre d'hommes célibataires, et ce phénomène s'accroît davantage avec le temps, comme le montrent les recensements nominatifs de 1891 et de 1911⁴¹. Cette surreprésentation féminine étonne dans la mesure où plusieurs auraient pu trouver un emploi comme servante à Québec ou encore prendre le voile et entrer en religion. Or, on retrouve une surreprésentation de « vieilles filles » qui ne semble pas accidentelle. Dans le cas des familles commercialisant le « raffiné » à une plus grande échelle en 1871, la proportion de « vieilles filles » de plus de 26 ans est même plus élevée que dans le reste de la paroisse et touche près d'une famille sur deux.

Une explication plausible pour cette surreprésentation pourrait reposer sur la maximisation de la main-d'œuvre familiale disponible. Ainsi, les familles qui comptent plusieurs filles d'âge mûr sont plus enclines à augmenter la production de « raffiné » afin justement de mieux utiliser le « surplus » de mains féminines de la maison. Ces familles auraient donc tout simplement géré leurs activités productives en fonction de la main-d'œuvre familiale disponible. Mais, dans la mesure où cette surreprésentation est récurrente, nous nous devons d'envisager d'autres pistes explicatives liées plus intimement aux moyens de production et à la reproduction sociale de la société rurale.

On peut se demander si cette surreprésentation de « vieilles filles » dans les familles productrices de « raffiné » ne serait pas en partie accentuée par l'intensification de

la commercialisation des productions domestiques des femmes. En effet, il se pourrait bien que ces familles aient eu tendance à imposer de plus longues années de célibat à leurs filles afin qu'elles contribuent plus longtemps aux revenus de la ferme. Ces femmes célibataires sur qui repose en grande partie la vocation commerciale du « raffiné⁴² » deviennent lentement mais sûrement, au cours de la période, un rouage essentiel à la socioéconomie de la ferme. Les mariages hâtifs des filles risquent non seulement de déstabiliser l'équilibre intergénérationnel facilitant la bonne marche des opérations de fabrication du « raffiné », mais, surtout, de fragiliser les assises économiques de l'exploitation agricole elle-même. Le départ trop rapide de cette main-d'œuvre féminine spécialisée pourrait mettre en péril les années d'efforts des membres masculins de la famille passées à augmenter le troupeau laitier⁴³ et à adapter en conséquence les pratiques culturelles.

Il se peut bien que les familles n'aient pu se résoudre à voir partir trop rapidement cette main-d'œuvre familiale si nécessaire aux revenus de la famille, ce qui aurait amené plusieurs parents à contrôler la sexualité de leurs enfants en retardant l'âge au mariage. Plusieurs familles de Saint-Pierre semblent ainsi imposer un célibat allongé aux enfants, vraisemblablement afin qu'ils participent plus longtemps aux revenus de la famille. Il existe toutefois d'importantes différences entre frères et sœurs, le marché matrimonial sur l'île jouant différemment selon l'âge et le sexe. Pour les premiers, cette période de célibat s'avère habituellement temporaire puisque la plupart finissent par quitter le toit paternel⁴⁴. Lorsque ceux-ci sont enfin « établis », ils n'éprouvent habituellement pas de difficulté à trouver une compagne de vie malgré leur âge « avancé ». Un homme « bien établi » représente généralement un candidat de choix sur le marché matrimonial de l'île d'Orléans. Les filles de la famille dont l'âge dépasse 25 ans ne semblent pas bénéficier d'un tel avantage sur le marché du mariage. Il nous semble que leur principale valeur sur ce marché reste leur jeune âge et leur capacité d'engendrer de nombreux enfants. Aussi, celles qui travaillent pour la famille jusque dans la trentaine paraissent éprouver plus de difficultés à trouver mari. Plusieurs

40. Patricia Thornton et Danielle Gauvreau (2002).

41. Les recensements nominatifs de 1891 indiquent la présence de 23 « vieilles filles » et de huit « vieux garçons » de 26 ans et plus parmi les 99 familles que compte la paroisse de Saint-Pierre. En 1911, sur les 77 familles, on recense 23 femmes célibataires de 26 ans et plus et 13 hommes dans le même état. Ainsi, dans le cas des familles de Saint-Pierre, on retrouve, en 1891 et en 1911, près d'une famille sur trois avec une personne célibataire de 26 ans et plus.

42. Et du beurre domestique

43. Quinze ou 16 vaches laitières comme chez les Goulet. Apolline Nolin et Narcisse Rousseau en déclarent 12 en 1871.

44. Nous avons d'ailleurs retracé la plupart de ces jeunes hommes sur des terres de Saint-Pierre. Voir notre thèse.

d'entre elles voient donc cette période de célibat allongé se transformer en un état permanent⁴⁵. Les recensements nominatifs subséquents ont d'ailleurs permis de retracer plusieurs de ces sœurs célibataires travaillant désormais sous l'égide de leur frère qui a repris le « bien⁴⁶ ».

Rien ne semble indiquer que le célibat définitif des filles résulte d'une volonté avouée et concertée des parents qui auraient sciemment empêché le mariage de leurs filles⁴⁷. D'ailleurs, quelques-unes finissent par se marier malgré leur âge « avancé », ce qui laisse croire que les parents ne s'y opposent fondamentalement pas. Nous pensons plutôt que ces derniers, en vue d'établir les fils, imposent un effort collectif à tous les membres de la famille, soumettant ainsi les intérêts de chacun à la nécessité d'offrir le meilleur établissement possible aux garçons. Cet effort collectif entraînerait cependant des conséquences fort différentes sur le marché matrimonial, pesant plus lourdement sur le destin des filles. Si l'on ne peut conclure à une stratégie parentale délibérée à l'égard des filles, on doit néanmoins constater que le célibat allongé, voire permanent, d'une ou des sœurs du donataire sur la terre familiale ne semble pas perçu comme une charge ou un poids, comme c'était le cas au XVII^e siècle. Dans un contexte de commercialisation accrue des productions domestiques, le célibat allongé des filles pourrait avoir conféré d'indéniables avantages à leurs familles, dont celui de stabiliser, sinon d'assurer pour une autre génération, la main-d'œuvre nécessaire à une production domestique marchande.

L'examen des familles qui commercialisent le « raffiné » entre 1852 et 1871 révèle également que certaines d'entre elles auraient vraisemblablement eu recours à une autre stratégie afin de pallier les mariages trop « hâtifs » des filles de la famille. En effet, nous avons constaté que les enfants issus des familles les plus productives avaient tendance à « joindre » leur destinée entre elles⁴⁸. Certaines familles auraient peut-être compensé le départ d'une fille récemment mariée par l'arrivée d'une bru issue d'une autre famille de grands producteurs. Jean Goulet utilise d'ailleurs les termes « familles alliées » pour décrire ces liens : « Nous autres les Goulet, on en faisait [du « raffiné »] parce qu'on était allié aux Gosselins [sic] » et dans le cas de Narcisse Rousseau « [il est] marié à une Gagnon qui sont [...] alliés aux Gosselin⁴⁹ ». Sans pouvoir conclure à l'existence formelle d'alliances matrimoniales entre grandes familles productrices de « raffiné », on constate néanmoins une certaine propension à lier leur destinée entre elles⁵⁰. Les liens « serrés » qui unissent ces familles auraient pu leur offrir l'avantage de remédier ou encore de contourner les difficultés inhérentes à une transmission exogame des savoirs de type matrilineaire. L'échange de filles entre les familles aurait vraisemblablement permis de compenser la « perte » que représente le mariage d'une fille vers une autre famille. Encore une fois ici, on sent que les nombreux mariages entre les enfants issus de familles qui commercialisent le « raffiné » fournissent d'indéniables avantages et facilitent le maintien des savoir-faire à l'intérieur des unités familiales de production. On peut d'ailleurs se demander si la commercialisation accrue du « raffiné » n'aurait pas entraîné une forme d'endogamie

45. Rose et Théotiste Goulet, Flore Ferland, Julie et Orélie Ferland, Belzémire Goulet. Nous avons exclu Marie Côté et Marie Ferland qui vivent aussi un célibat définitif (50 ans et plus) car elles auraient souffert d'un handicap selon les données des recensements.

46. Danielle Gauvreau (1991) rapporte que, de façon générale, on évoque un maximum de 10 % de célibat définitif en Nouvelle-France de même que pour le Québec durant la seconde moitié du XIX^e siècle. De ce pourcentage, plusieurs ont choisi une vocation religieuse ou encore de travailler à l'extérieur du foyer familial. Dans son étude sur les pratiques successorales dans le comté de Verchères entre 1870 et 1950, Diane Gervais avait également retracé une proportion de 10 % d'hommes vivant un célibat définitif. Gérard Bouchard, pour le Saguenay, parle de 4 % à 6 % de célibat définitif, tant pour les hommes que pour les femmes entre 1838 et le milieu du XX^e siècle (1996), p. 257.

47. La situation rencontrée à Saint-Pierre est très différente de celle qui a été analysée par Anne-Lise Head-Konig (1992) pour la Suisse aux XVIII^e et XIX^e siècles, où les aînés restaient célibataires pour faciliter la transmission intégrale de la terre au plus jeune de la famille. Nous n'avons pas observé un tel « sacrifice » parmi les familles étudiées, hormis les deux filles mariées d'Ombéline A. qui font donation entre vifs de leurs parts d'héritage afin de faciliter l'établissement de leur frère sur la terre familiale de Saint-Pierre. Acte 735, 31 octobre 1897. Notaire Pierre Bouffard.

48. Les contextes insulaire et rural de la paroisse viennent en partie expliquer les liens serrés de même que les choix matrimoniaux plutôt limités entre les familles de Saint-Pierre. D'autres études pourront davantage creuser cette question portant sur les choix matrimoniaux en milieu rural, notamment pour les familles avec des productions domestiques commerciales.

49. MCC/CMC archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca1918-1936]. Mentionnons qu'au tournant du siècle Saint-Pierre compte deux Narcisse Rousseau. Le premier est né en 1826 et est marié à Apolline Nolin alors que le second est né en 1845 et a épousé Marie Gagnon.

50. Nous notons ainsi que les unions entre les enfants et les descendants de ces grandes familles entre 1852 et 1901 sont fréquentes. Pour l'année 1852, nous avons identifié huit familles avec une production plus commerciale. Deux décennies plus tard, six de ces familles se retrouvent toujours parmi les unités les plus productives de Saint-Pierre. On remarque toutefois que les fils qui ont pris la relève ont souvent choisi comme épouse une femme également issue d'une de ces familles de grands producteurs et que les familles qui s'ajoutent au groupe de familles les plus performantes sont souvent leurs descendants. Pour une liste de ces mariages, nous référons le lecteur au chapitre 3 de notre thèse.

entre les familles de grands producteurs afin justement de préserver leurs assises commerciales⁵¹.

Les familles de Saint-Pierre dont la production de « raffiné » est axée sur le marché se trouvent donc aux prises avec des difficultés liées à la nature exogame des savoir-faire de type matrilineaire sur lesquels repose la production de ce fromage⁵². Ce savoir-faire est en effet constamment appelé à quitter le giron familial dès que les filles sont en âge de se marier. Tant et aussi longtemps que la production fromagère domestique demeure un revenu d'appoint, ce mode de transmission des savoirs n'engendre aucun conflit potentiel. Lorsque les familles commercialisent le fromage domestique sur une plus grande échelle (ce qui requiert des investissements plus importants en moyens de production: augmentation de la taille du troupeau laitier, accroissement des superficies aménagées, transformation des pratiques culturelles), elles semblent mettre en place des stratégies familiales qui faciliteraient la stabilité de la main-d'œuvre spécialisée féminine nécessaire à la transformation des produits laitiers en fromage. Les mariages des filles privent leur famille d'un savoir-faire longuement acquis, au profit d'autres familles (potentiellement concurrentes). En l'espace d'une génération, tout le travail et les investissements nécessaires à l'augmentation de la production laitière peuvent être remis en cause. De la sorte, le mode de transmission matrilineaire de savoir-faire féminins semble entrer en conflit avec une capitalisation accrue de l'agriculture, qui s'effectue d'ailleurs principalement dans les activités « masculines⁵³ » sur la ferme.

Déclin de la production domestique de fromage

L'augmentation marquée de la production du « raffiné » entre 1870 et 1910 survient au moment même où le nombre de fromageries « industrielles » explose au Québec⁵⁴. Les fermières de Saint-Pierre ne semblent pas immédiatement inquiétées ou affectées par l'arrivée des premières fromageries dans le paysage rural québécois. La raison en est que ces dernières ne constituent pas une réelle menace dans la mesure où elles préparent un fromage complètement distinct, produit à un moment différent et qui, de surcroît, est écoulé sur un tout autre marché. De plus, les revenus des familles qui commercialisent le « raffiné » demeurent beaucoup plus intéressants que

ceux qu'elles obtiendraient de la fromagerie pour leur lait. L'arrivée des premières beurreries sur l'île dans les années 1890, si elle remplace à moyen terme la production de beurre domestique, ne détourne pas immédiatement le lait de la fabrication du « raffiné », puisque les deux s'effectuent successivement au cours d'une même saison de production⁵⁵. Les fermières de Saint-Pierre maintiennent ainsi leurs activités productives de fromage domestique jusqu'en 1910. La production s'effondre toutefois dans les années suivantes. Les facteurs responsables du déclin marqué des années 1910 et 1920 demeurent encore difficiles à établir avec certitude.

L'ethnologue Nora Dawson a avancé l'hypothèse de nouvelles productions maraîchères plus profitables et, surtout, moins contraignantes. Selon ses informateurs, « le matériel [pour préparer le raffiné] est devenu trop dispendieux, que c'est un ouvrage trop difficile et désagréable à cause de l'odeur forte du fromage qui remplit la maison [...]. Il est [aussi] probable que la croissance du commerce des fraises, avec ses profits plus grands et plus faciles [...]» en soient les grands responsables. Jean Goulet donne à Marius Barbeau le nom de plusieurs familles qui ont abandonné la production: « On en fait plus. [...] Ça ne se vend pas si facile⁵⁷ » confie-t-il. Le goût des consommateurs aurait peut-être évolué vers d'autres types de produits. Aussi, comme l'explique Gérard Aubin en 1965: « Ça paye pas le travail. [...] C'est trop d'ouvrage pour que c'est payant. [...] C'est trop d'ouvrage, vous en feriez pas!⁵⁸ » et finalement: « Si j'envoie mon lait à la beurrerie comme les autres, je ferais moins d'argent, mais je travaillerais moins⁵⁹. »

Il se pourrait aussi qu'une partie de la réponse réside dans les structures mêmes des familles productrices qui se désagrègent sous la poussée du commerce et de l'industrialisation qui transforment l'économie de la grande région de Québec dans les années 1910 et 1920⁶⁰. La montée de l'industrie légère à Québec avec sa forte demande en mains féminines pourrait avoir ouvert de nouvelles voies aux femmes célibataires de l'île, notamment la possibilité de rapporter des revenus

51. D'autres études beaucoup plus poussées pourraient analyser les mariages des autres familles de Saint-Pierre et des autres paroisses de l'île et confirmer ou infirmer cette hypothèse d'endogamie.

52. Et de façon moins marquée pour le beurre domestique.

53. Les grandes productions végétales et la régie animale.

54. Passant de 25 à plus de 1 000 fromageries. Recensements, 1871 et 1911.

55. Les familles amorçant leur production de « raffiné » à la fermeture de la beurrerie, à la fin d'octobre ou au début de novembre.

56. Nora Dawson (1960) p. 132.

57. MCC/CMC archives Fonds Marius Barbeau. Non daté [1918-1936].

58. Jean O'Neil (1965).

59. Jean O'Neil (1965).

60. Serge Courville (2001) et Jean Duberger et Jacques Mathieu (1993). Déjà, dans les années 1890, on voit un grand nombre de jeunes ruraux quitter l'île pour aller grossir les rangs de la classe ouvrière dans la basse-ville de Québec.

de l'extérieur pour aider les parents sur la ferme. On peut poser l'hypothèse que des emplois mieux rémunérés les ont amenées à quitter plus rapidement la ferme, réduisant du même coup les forces productives et le temps écoulé à travailler gratuitement pour la famille. Le déplacement de cette main-d'œuvre féminine en aurait peut-être contraint à diminuer leur production et, pour plusieurs, à l'abandonner. Bien que les causes du recul de la production du raffiné restent incertaines, on doit néanmoins constater que les années 1910 et 1920 marquent un tournant pour la plupart de ces familles. Les transformations économiques et culturelles des premières décennies du XX^e siècle seraient vraisemblablement venues déstabiliser les assises des vieux consensus sociaux de genre sur lesquels avait reposé la production du « raffiné » dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour les dernières familles productrices du XX^e siècle, les tensions entre la capitalisation accrue dans les activités laitières et la transmission matrilineaire des savoir-faire se résorberont avec la masculinisation de la fabrication et, comme l'a expliqué plus haut Gérard Aubin, dernier fabricant, disparaîtront avec le transfert des activités de transformation vers la beurrerie dont les revenus, bien qu'ils soient moindres, occasionnent moins d'efforts et, surtout, ne sont pas soumis aux aléas d'une main-d'œuvre féminine familiale.

Les ethnologues qui ont recueilli les témoignages des dernières familles productrices dans les années 1950 et 1970 n'ont pas cherché à leur demander ce que représentait la fin de la fabrication du « raffiné » pour elles. Était-ce perçu comme une perte? Un soulagement? Nous ne le saurons probablement jamais. Quoi qu'il en soit, nous supposons que le déclin de la production du « raffiné » a entraîné d'importantes répercussions sur le rôle des femmes rurales au sein de leur famille.

La commercialisation des productions domestiques de fromage des femmes de Saint-Pierre a pris une tangente fort différente de celle qui a été analysée par des historiennes américaines pour le nord-est des États-Unis. Dans le cas québécois, cette commercialisation accrue ne s'est pas traduite par une plus grande autonomie et une plus grande indépendance pour elles. Loin de jeter un peu de lest sur la culture patriarcale⁶¹, la commercialisation du « raffiné » semble la renforcer en amenant des familles à réguler la force de travail et la sexualité de leurs enfants, notamment de leurs filles. Ces stratégies familiales pourraient avoir offert d'indéniables avantages, dont celui de stabiliser, sinon d'assurer pour la génération suivante, la main-d'œuvre féminine indispensable à cette activité économique sur laquelle s'appuient des familles pour mieux réussir la reproduction sociale des fils. Le destin des filles

comporte ici des enjeux de taille que plusieurs familles semblent avoir bien saisis. Ces enjeux ne sont pas neutres sur le plan du genre et induisent des comportements sociaux différenciés en fonction du sexe des enfants. La nature matrilineaire et exogame des savoirs liés à la fabrication du « raffiné » semble d'ailleurs entrer en conflit avec une capitalisation accrue de l'agriculture qui se concentre davantage dans les activités « masculines » sur la ferme. Il en résulte une tension qui tend à peser plus lourdement sur le sort des filles de la famille. Loin d'être une charge, les « vieilles filles » ont vraisemblablement joué un rôle crucial au sein des familles productrices de « raffiné » entre 1870 et 1910. En prolongeant leurs années de service gratuit, ces femmes ont offert la stabilité nécessaire à leur famille pour faciliter leur transition vers une agriculture plus commerciale et davantage capitalisée.

La situation vécue à Saint-Pierre s'avère probablement propre à l'île en raison du type de production domestique et du contexte de terroir clos dans lequel s'effectue la reproduction sociale. Elle offre néanmoins un intéressant aperçu des rapports fort complexes et éminemment genrés que certaines familles qui commercialisent des productions « féminines » entretiennent au marché.

SOURCES⁶²

NOTAIRE George Larue 1870-1875

[En ligne] http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/03Q_CN301S54/index.html.

NOTAIRE Pierre Gosselin, 1841-1875, M173 /403 à 411 (BANQ-Q).

NOTAIRE Pierre Bouffard, 1891-1899, CN 301, S293 (BANQ-Q).

RECENSEMENTS du Canada, 1852-1931.

Chansons traditionnelles recueillies par Marius Barbeau

MUSÉE canadien des civilisations MCC/CMC, collection Marius Barbeau, Archives Barbeau, format électronique. [En ligne] http://catalogue.civilisations.ca/musvw/FullBB.csp?WebAction=ShowFullBB&EncodedRequest=7*29*7D*05*2E*3DD*BB*7C*B8*B5u*A9*FD*15*FB&Profile=ArchivesOnlyCMC&OpacLanguage=fr&NumberToRetrieve=50&StartValue=3&WebPageNr=1&SearchTerm=1.n.1.203973&SearchT1=&Index1=1*Keywordsbib&SearchMethod=Find_1&ItemNr=3. Consulté en avril 2010.

NOTES rédigées par Marius Barbeau sur le fromage raffiné de l'île d'Orléans. Informateur: Jean Goulet. Fonds Marius Barbeau. Fonds Marius Barbeau. Non daté [ca 1918-1936]. MCC/CMC ARCHIVES: Fonds Marius Barbeau B332, MCC/CMC ARCHIVES: DIGITAL

61. Le fameux « loosening the bonds of patriarchy » de Joan Jensen (1986).

62. Pour une liste complète des sources, nous référons le lecteur à notre thèse.

HTTP://CATALOGUE.CIVILISATIONS.CA/MUSVW/PICTURE.
CSP?Profile=ArchivesOnlyCMC&OpacLanguage=fre&Picture=http://collections.civilisations.ca/public/objects/common/webmedia.php?irn=1249570&PictWidth=400&LinkToOrder=0&EncodedRequest=*D6*5B*F9u*BC*14*D13*40*24Ck*D6*24*9B*8B.

HTTP://CATALOGUE.CIVILISATIONS.CA/MUSVW/PICTURE.
CSP?Profile=ArchivesOnlyCMC&OpacLanguage=fre&Picture=http://collections.civilisations.ca/public/objects/common/webmedia.php?irn=3090811&PictWidth=400&LinkToOrder=0&EncodedRequest=k*B7V*3D*E6*ABL*12*90*3D*D0*D4Q*2A*5C*93. Consulté en avril 2010.

BUREAU, R., J. DUMAS et G.R. TESSIER, *Répertoire des mariages de l'île d'Orléans (comté de Montmorency)*, Société canadienne de généalogie, 1966.

CHAPAIS, Jean-Charles, *Le fromage raffiné de l'Isle-d'Orléans*, Bulletin du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 1911.

JOURNAL d'agriculture, vol. IX, n° 2, février, publié dans le Rapport du commissaire de l'Agriculture, 1899-1900, *Documents de la Session (DSQ)*, vol. 34, n° 1, 1901, p. 218.

BIBLIOGRAPHIE

BARBEAU, Marius (1942). « L'Île d'Orléans », *Queen's Quarterly*, vol. XLIX, n° 4: 374-396.

BELISLE, Diane, et Yolande PINARD (1985). « De l'ouvrage des femmes québécoises », dans Louise Vandelac et coll., *Du travail et de l'amour, les dessous de la production domestique*, Saint-Laurent, Saint-Martin.

BOUCHARD, Gérard (1988). « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenéen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, XXIX: 283-310.

BOUCHARD, Gérard (1996). *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996.

CAUX, Rachel, *L'argent du lait: famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, PhD (Études québécoises), Trois-Rivières, UQTR, 2012, 384 p.

COHEN, Marjorie Griffin (1984). « The Decline of Women in Canadian Dairying », *Histoire sociale/Social History*, 17: 307-334.

COHEN, Marjorie Griffin (1988). *Women's Work, Markets, and Economic Development in Nineteenth-Century Ontario*, Toronto, Toronto University Press.

COLLECTIF CLIO (1982). *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze.

COURVILLE, Serge, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN (1995). *Atlas historique du Québec: le pays laurentien au XIX^e siècle: les morphologies de base*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, « coll. Atlas historique du Québec ».

COURVILLE, Serge (2001). « À l'heure de l'industrie », dans S. COURVILLE et R. GARON, dir., *Québec: ville et capitale*, coll. « Atlas historique du Québec », PUL-ANQ, Commission de la capitale nationale du Québec et la ville de Québec, Sainte-Foy: 189-209.

DAVIDOFF, Leonore (1986). « The Role of Gender in the "First Industrial Nation": Agriculture in England, 1780-1850 », dans Rosemary Crompton et M. Mann, ed., *Gender and Stratification*, Cambridge U.K., Cambridge University Press: 190-213.

DAWSON, Nora (1960). « La vie traditionnelle à Saint-Pierre, île d'Orléans », *Archives de folklore*, n° 8, PUL.

DECHÈNE, Louise (1988), *Habitants et marchands de Montréal, au XVII^e siècle*, Montréal, Boréal Compact.

DORION, Pierre-A. (1952). « À l'île d'Orléans on fabrique un fromage unique en Amérique », *Bulletin des agriculteurs*, vol. 34, n° 6, juin, p. 9: 62-63.

DU BERGER, Jean, et Jacques MATHIEU (dir.) (1993). *Les ouvrières de la Dominion Corset à Québec, 1886-1988*, Presses de l'Université Laval.

DUPONT, Jean-Claude (1977). *Le fromage de l'île d'Orléans*, Ottawa, Leméac.

GAUVREAU, Danielle (1991). « Destin de femmes, destins de mères: images et réalités historiques de la maternité au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 32, n° 3: 321-346.

GERVAIS, Diane (1996). « Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950 », *RHAF*, vol. 50, n° 1: 69-92.

HEAD-KONIG, Anne-Lise (1992). « La reproduction familiale et sociale dans les campagnes helvétiques, XVIII^e-XIX^e siècle: systèmes extrêmes et modalité d'ajustement », dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Lyon, Paris et Villeurbanne, Presses universitaires de Lyon et École des hautes études en sciences sociales: 387-399.

JENSEN, Joan (1986). *Loosening the Bonds: Mid-Atlantic Farm Women, 1750-1850*, New Haven, Yale University Press.

JENSEN, Joan (1988). « Butter Making and Economic Development in Mid-Atlantic America from 1750 to 1850 », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 13: 813-829.

LANDRY, Yves, et Réal BATES (1992). « Population et reproduction sociale à l'île d'Orléans aux XVII^e et XVIII^e siècles », *RHAF*, vol. 45, n° 3: 403-413.

LEMIEUX, Denise, et Lucie MERCIER (1989). *Les femmes au tournant du siècle: 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 398 p.

MARTEL, Jean (1974). « Gérard Aubin arrête volontairement de fabriquer le fromage de l'île », *Le Soleil*, 2 avril.

MCMURRY, Sally (1992). « Women's Work in Agriculture: Divergent Trends in England and America, 1800-1930 », *Comparative Studies in Society and History*, 34, 2: 248-270.

MCMURRY, Sally (1995). *Transforming Rural Life: Dairying Families and Agricultural Change, 1820-1885*, Baltimore, John Hopkins University Press.

O'NEIL, Jean (1965). « Qui sauvera le fromage de l'île? », *La Presse*, 27 février.

OSTERUD, Nancy Grey (1986), *Bonds of Community: The Lives of Farm Women in Nineteenth-Century New York*, Ithaca, Cornell University Press.

OSTERUD, Nancy Grey (1993). « Gender and the Transition to Capitalism in Rural America », *Agricultural History*, 67, 1993: 14-29.

SEGALEN, Martine (1980). *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980.

SIMONTON, Deborah, *A History of European Women's Work : 1700 to the Present*, Abingdon et New York, Routledge, 2006, 397p.

SOMMESTAD, Lena (1992) « Able Dairymaids and Proficient Dairymen: Education and De- Feminization in the Swedish Dairy Industry », *Gender and History*, 4: 34-48.

SOMMESTAD, Lena, et Sally McMURRAY (1998). « Farm Daughters and Industrialization: A Comparative Analysis of Dairying in New York and Sweden, 1860-1920 », *Journal of Women's History*, vol. 10, n° 2: 137-163.

THIBEAULT, Régis (1989). « Les unités de mesure dans les documents officiels du dix-neuvième siècle au Bas-Canada et au Québec », *RHAF*, 43, n° 2, 1989: 221-232.

THORNTON, Patricia, et Danielle GAUVREAU (2002) « Reconciling Cross-Sectional and Longitudinal Measures of Fertility, Quebec 1890-1900 », *History and Computing*, 14, (1+2), (publ. 2006): 129-152.

VALLIÈRES, Marc, et coll. (2008), *Histoire de Québec et de sa région*, Québec, PUL-INRS, 3 tomes, coll. « Les régions du Québec ».



Le discours sur la consommation de la Ligue ouvrière catholique, 1939-1954

Un enjeu féminin, ouvrier et catholique ?

Devant ces causes économiques qui dans la majorité des foyers ouvriers créent la misère, la souffrance, la tristesse, le malheur, s'interrogea-t-on pour savoir si l'on peut faire quelque chose ou même si l'on fera quelque chose pour transformer ces foyers ouvriers ?

Marilyne Brisebois

Doctorante en histoire,
Université Laval

Au cours de sa maîtrise à l'Université Laval, Marilyne Brisebois a analysé le discours sur la consommation véhiculé par la Ligue ouvrière catholique au Québec de 1939 à 1954, qui associe alors étroitement consommation et citoyenneté, en fonction du genre, des valeurs catholiques et de l'appartenance de classe. Elle a depuis entrepris des études doctorales, également sous la direction d'Aline Charles, qui portent sur l'évolution de la production domestique de vêtements, dans les classes populaires du Québec, entre 1882 et 1969.

Cette épigraphe, énoncée par les dirigeants nationaux de la Ligue ouvrière catholique (LOC) en 1947, révèle la volonté lociste d'agir pour améliorer les conditions de vie ouvrières, pour soulager les crises « matérielle » et « morale » qui frappent, selon elle, les familles des milieux populaires. Fondée au Québec en 1938, la LOC constitue une des filiales les plus actives de l'Action

catholique spécialisée¹. Très vite, sa mission se structure autour de trois grands axes : offrir certains services aux familles ouvrières catholiques, les éduquer et leur servir de porte-parole face à l'État². En se présentant comme la « voix » de ces familles, la Ligue développe une réflexion sur leurs conditions de vie et un discours sur la consommation. Celui-ci est d'abord lié à la dynamique même de l'Action catholique, qui vise la « rechristianisation³ » du milieu ouvrier, et ensuite au contexte socioéconomique particulier de la période des années 1940.

La Ligue considère que, pour rechristianiser la classe ouvrière, il faut d'abord lui permettre d'atteindre un niveau de vie convenable, ses conditions pénibles d'existence représentant un obstacle à son relèvement moral. Elle traite donc le social et le religieux comme deux dimensions indissociables de la vie chrétienne. Vie matérielle et vie spirituelle étant étroitement liées, la Ligue estime qu'elle « doit travailler de toutes ses forces [...] à changer les conditions de vie sociale et économique, ou renoncer à sa tâche essentielle de rechristianiser les foyers ouvriers⁴ ». À ses yeux, la classe ouvrière vit une importante « crise matérielle », due principalement à l'insuffisance des salaires, qui débouche à son tour sur une « crise morale ».

Dans cet article, nous verrons que cette double crise est la principale raison de l'intérêt de la Ligue pour la consommation. Sa définition de la consommation est plutôt « commerciale⁵ » : elle s'intéresse à l'achat des denrées et des services quotidiens nécessaires à une famille ouvrière. C'est majoritairement de ce type de consommation qu'il est question dans la principale source utilisée pour cette analyse de discours : les journaux publiés et distribués massivement par la Ligue, *Le Mouvement ouvrier* (1939-1944) et *Le Front ouvrier* (1944-1954).

L'histoire de la consommation, présentement en plein essor⁶, couvre plusieurs objets de recherche, dont le militantisme⁷. Cette historiographie converge également

de plus en plus avec celle du genre⁸, et c'est précisément dans ce courant historiographique que s'inscrit cet article. Il met en relief les raisons de l'intérêt de la Ligue pour la consommation, et présente la manière dont elle en fait une prérogative essentiellement féminine.

Les crises « matérielle » et « morale » ouvrières ou le problème du « salaire familial »

La Ligue définit le « salaire familial » comme le niveau de revenu permettant de répondre aux besoins essentiels d'une famille ouvrière de taille moyenne, comptant, dans le cas du Québec selon la Ligue, cinq personnes⁹. Non seulement ce salaire doit permettre de subvenir aux besoins d'une famille, mais il doit aussi et surtout garantir la présence de la mère au foyer, permettre l'entretien et l'éducation des enfants, parer aux maladies et assurer la vieillesse¹⁰. Le « salaire familial » est une des revendications portées par la Ligue.

Le catholicisme social est la réponse officielle de l'Église à la « question ouvrière¹¹ ». C'est Léon XIII, dans *Rerum Novarum* (1891), qui approuve d'abord les revendications pour cette mesure émergeant alors en Occident, ainsi que le mouvement syndical catholique qui s'efforce d'en faire la promotion. Ensuite, Pie XI, dans *Quadragesimo Anno* (1931), confirme cette idée et en fait un élément principal de la restauration de l'ordre social chrétien. Le « salaire familial » devient alors le principal remède contre la pauvreté urbaine des familles ouvrières¹² et sa déchristianisation. Cette idée du relèvement matériel et moral de la classe ouvrière se renforce avec la Crise des années 1930. Dans cet esprit, l'Église québécoise s'intéresse de plus en plus à des questions temporelles et conçoit que la Crise a de profondes causes morales¹³. La Ligue reprend à son compte cette idée.

La revendication pour le « salaire familial » n'est donc spécifique ni à la Ligue ouvrière catholique ni au Québec, puisqu'il s'agit de l'une des principales revendications ouvrières de la première moitié du XX^e siècle occidental. Cette demande pour un salaire permettant de faire vivre femme et enfants sous-tend, selon la sociologue Susan Thistle¹⁴, la volonté de promouvoir le travail domestique gratuit des femmes au sein de la famille. Par la même occasion, elle « délégitime » le travail féminin rémunéré.

1. L'Action catholique spécialisée a d'abord été créée en Belgique au début des années 1930 pour répondre aux transformations et aux crises engendrées par l'urbanisation et l'industrialisation du début du XX^e siècle. J.-P. Collin, 1996; L. Piché, 2003; Gauvreau, 2008.

2. J.-P. Collin, 1996, p. 42.

3. Le principal mandat de la Ligue est la rechristianisation des familles ouvrières. Elle considère que ces dernières vivent dans l'immoralité : promiscuité entre les hommes et les femmes à l'usine, travail salarié féminin (surtout des mères), limitation des naissances, etc.

4. C. Aubin, A. Charbonneau et autres, 1947, p. 130-131.

5. M. Fahrni, 2002, p. 465.

6. M. Fahrni, 2002, p. 465-466; V. De Grazia, 2006, p. 101; S. Chauveau, 2006, p. 3-5.

7. J. Parr, 1999; J. Guard, 2000, 2010.

8. C. Haru Crowston, 2006, p. 6.

9. G. Leury, octobre 1942; G. Leury, décembre 1942.

10. Marg. Ri., septembre 1941, p. 2.

11. G.C. Rutten, 1932, p. 140; Action populaire XI, 1954, p. 69 à 83.

12. D. Marshall, 1998, p. 39-40.

13. L. Ferretti, 1999, p. 133-141.

14. S. Thistle, 2006, p. 15, 24.

Les plaidoyers pour un « salaire familial » débordent donc largement le cas de la Ligue et du Québec, même s'ils revêtent des caractéristiques particulières, en raison de la culture catholique dans laquelle ils s'insèrent.

La Ligue affirme dans son journal que le salaire du père devrait être le seul revenu de la famille ouvrière moderne, mettant ainsi l'accent sur l'idée que les mères ne devraient pas participer au marché du travail salarié¹⁵. Le travail salarié des mères est condamné par la Ligue, qui y voit un des éléments perturbateurs de la famille ouvrière¹⁶, de même que le principal symptôme de la double crise « morale » et « matérielle » dont elle souffre. Pour la Ligue et conformément à la doctrine sociale catholique, « c'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison et parmi les occupations domestiques qu'est le travail des mères de famille¹⁷ ».

Toutefois, la Ligue tolère jusqu'à un certain point une autre forme d'adaptation du modèle du pourvoyeur masculin. En effet, sachant que le modèle familial auquel elle adhère n'est pas nécessairement viable, elle accepte certaines transgressions au principe du salaire unique et masculin, considérées comme des solutions auxquelles la classe ouvrière peut recourir, faute de mieux. C'est le cas du travail salarié féminin.

En théorie, le travail salarié de toutes les femmes est proscrit, mais c'est celui des mères qui inquiète le plus la Ligue. Toutefois, celles qui travaillent ne sont pas nécessairement condamnées. En effet, selon la Ligue, les femmes seraient *obligées* de prendre le chemin de l'usine, car les salaires masculins sont insuffisants pour faire vivre une famille¹⁸. Ce sont les conditions économiques qui les poussent, ainsi que leur famille, vers « l'immoralité ».

La capacité de l'homme à remplir son rôle de pourvoyeur, assurant par le fait même la présence de la mère au foyer, devient un gage de stabilité et de respectabilité pour la famille ouvrière¹⁹. En effet, au sein de la classe laborieuse, cette capacité à remplir ce rôle est liée intimement à l'identité masculine, et une épouse ayant un emploi salarié est perçue comme une menace aux pouvoirs et aux privilèges qui y sont associés.

Certaines historiennes ont souligné que la majorité des familles ouvrières, tout en étant favorables à ce modèle

de la ménagère et du pourvoyeur, étaient incapables économiquement de l'atteindre²⁰. Faire vivre une famille sur la base d'un seul salaire, ouvrier de surcroît, relève du miracle, et ce modèle social ne serait donc pas viable. Ainsi, Denyse Baillargeon démontre qu'il était, dans la pratique, adapté. Son étude des stratégies de survie adoptées durant la Crise par les ménagères montréalaises révèle que la plupart d'entre elles avaient un travail rémunéré avant même que leur mari ne devienne chômeur. Elle souligne aussi que la survie de leur famille reposait sur l'intensification de leur production domestique et sur leur gestion stricte du budget familial.

Le discours sur la consommation de la Ligue reflète une conception de la famille marquée par cet idéal de la ménagère et du pourvoyeur. Dans son ouvrage sur les familles et la reconstruction de l'après-guerre montréalais, Magda Fahrni souligne que la vision des rôles féminins véhiculée par la Ligue, comme par d'autres organisations séculières de l'après-guerre québécois, est liée à des conceptions traditionnelles des rapports sociaux de sexe, de la famille ainsi que du travail. Elle signale néanmoins que la valorisation de ce modèle, confrontée aux réalités économiques vécues par la classe ouvrière, suscite des ambivalences dans la pensée lociste²¹. Ainsi, bien qu'elle adhère à ce modèle, la Ligue semble consciente de l'incapacité économique des familles ouvrières à l'atteindre.

Si elle continue de revendiquer le « salaire familial », la Ligue ne se borne pas à cette seule requête pour soulager les crises « matérielle » et « morale » ouvrières. Devant l'impossibilité d'obtenir un véritable « salaire familial », et sans pour autant abandonner son idéal de la ménagère et du pourvoyeur, elle réclame dès 1942 un programme complet de sécurité sociale pour la famille ouvrière, dont la principale mesure est un programme d'allocations familiales²². Plusieurs articles du *Front ouvrier* les présentent par ailleurs comme un complément aux salaires ouvriers insuffisants²³, un moyen de garantir la stabilité du foyer et d'atténuer la double crise qui les touche²⁴.

Celles-ci s'inspirent d'ailleurs de la doctrine sociale catholique²⁵. En effet, dans *Quadragesimo Anno*, Pie XI admet une certaine responsabilité des États face aux

15. G. Leury, octobre 1942, p. 6; G. Leury, novembre 1942, p. 6 et 14; G. Leury, décembre 1942, p. 6 et 11; C. Aubin, A. Carboneau et autres, p. 21.

16. A. Bellemare, septembre 1940, p. 11; [s.a.], 26 août 1950, p. 5. Cette idée se retrouve précisément dans l'encyclique *Rerum Novarum*. École normale sociale, 1938, p.129.

17. Action populaire XI, 1954, p. 76.

18. J. Pelchat, 6 janvier 1944, p. 3 et 22; [s.a.] 8 novembre 1947, p. 3; Dame Marie, 21 janvier 1950, p. 13.

19. D. Baillargeon, 1996, p. 23; D. Belisle, 2005, p. 646-647; M. Rosenfeld, 2000, p. 254.

20. D. Belisle, 2005; B. Bradbury, 1993; D. Baillargeon, 1991; J. Parr, 1990.

21. M. Fahrni, 2005, p. 106.

22. M. Carmel, mars 1942, p. 5; J. Pelchat, 9 février 1946, p. 8; [s.a.], 21 mai 1949, p. 13.

23. G. Leury, octobre 1942, p. 6; G. Leury, janvier 1943, p. 6; H. Lessard, mars 1943, p. 3.

24. G. Gaudet, juillet-août 1944, p. 26, 20 et 12; J. Pelchat, 30 décembre 1944, p. 3 et 8; J. Pelchat, 11 mars 1945, p. 4.

25. D. Marshall, 1998, p. 39-40.

laissés-pour-compte des sociétés industrielles²⁶. Celle-ci est aussi évoquée plus tard dans le *Rerum Novarum*. La Ligue et l'Église demandent donc aux États d'intervenir pour améliorer les conditions de vie ouvrières²⁷.

En 1945, le gouvernement fédéral canadien adopte un programme d'allocations familiales²⁸, essentiellement pour soutenir la consommation, éviter une récession d'après-guerre et, surtout, limiter les demandes salariales ouvrières en fournissant aux familles un revenu supplémentaire²⁹. La Ligue les juge néanmoins insuffisantes. Elle rappelle que, si la doctrine sociale de l'Église était respectée et que le « salaire familial » était versé, les allocations familiales n'auraient pas lieu d'être.

Une manifestation concrète de la crise « matérielle » : le coût de la vie à la fin des années 1940

Bien qu'officiellement, lors de la Seconde Guerre mondiale, l'économie de guerre offre de nombreuses possibilités d'emplois menant à une certaine amélioration des niveaux de vie, la Ligue dénonce toujours la « crise matérielle » dans ses journaux. Elle martèle que les emplois de guerre ne sont que temporaires, qu'il faut que les ouvriers épargnent et vivent selon leurs moyens, car le marasme économique de la Crise, dont ils étaient les principales victimes, reviendra forcément après le conflit³⁰. Son discours sur la consommation est marqué par le contexte de guerre. Les désagrèments dont souffrent les consommateurs sont largement couverts par la Ligue dans *Le Mouvement ouvrier* et *Le Front ouvrier* : rationnement, pénuries, inflations. Ces préoccupations persistent après le conflit, caractérisent les années 1940 et culminent vers la fin de la décennie.

Si l'après-guerre est généralement associé à une forte croissance économique et à une explosion de la consommation, plusieurs chercheurs et chercheuses soulignent que tous n'ont effectivement pas accès à cette nouvelle prospérité. Il importe donc de préciser l'ampleur de cette disparité : les budgets des familles ouvrières dépeints par la Ligue dans *Le Front ouvrier* semblent effectivement bien loin de refléter la prospérité nord-américaine

généralement évoquée pour cette période. En 1947, le *Front ouvrier* affirme que 68 % des salaires ouvriers sont insuffisants pour répondre aux besoins d'une famille moyenne de trois enfants³¹. La Ligue parle sans cesse de l'incapacité des familles ouvrières à boucler leur budget et à répondre aux besoins fondamentaux de leurs membres à cause de l'insuffisance des salaires masculins et de l'inflation d'après-guerre³². Dans un contexte où, entre 1945 et 1948, le coût de la vie au Canada augmente du tiers³³, la Ligue parle surtout de la nécessité d'organiser une lutte contre l'inflation.

À la fin des années 1940, la Ligue cherche donc à combattre l'augmentation des prix. Telle qu'elle est présentée dans *Le Front ouvrier*, cette lutte se cristallise autour d'enjeux particuliers : les augmentations du prix du beurre, du blé et de la viande sont régulièrement dénoncées. Ces augmentations représentent un problème important et récurrent de l'après-guerre immédiat³⁴, qui atteint son apogée entre 1947 et 1949. L'inflation est pour elle une manifestation percutante de la « crise matérielle » que vivent les familles ouvrières, une raison de se préoccuper de consommation. Ainsi, elle organise des enquêtes sur les conditions de vie (appelées « enquêtes sociales »), dont le but est de faire connaître les réalités de la classe ouvrière. Des assemblées populaires et des conférences sont notamment organisées chaque année, autour d'une nouvelle thématique. La Ligue cherche ainsi à conscientiser la population et le gouvernement aux divers problèmes ouvriers, tout en diffusant le plus largement possible ses idées et ses revendications. Chaque enquête cible un problème précis, vise à y apporter des solutions concrètes et à établir des stratégies d'action. Cette pédagogie catholique est liée étroitement à la doctrine sociale de l'Église, à l'approche originale de l'Action catholique et à ce « Voir-Juger-Agir », qui, tous, poussent les fidèles à intervenir pour changer le monde dans lequel ils évoluent. La Ligue est donc, en principe, tournée vers l'action.

En 1947, 1948 et 1949, les thématiques de ces enquêtes sont respectivement le revenu familial, l'augmentation

26. J. Hamelin et N. Gagnon, 1984 p. 442-451.

27. Action populaire XI, 1954, p. 31 à 34; [s.a.], mai 1941, p. 6-7.

28. Les allocations ont d'abord été revendiquées au gouvernement provincial, par la Ligue et par d'autres acteurs sociaux, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Une campagne a été menée en 1943, et s'est soldée par un échec. D. Marshall, 1998, p. 39 à 45.

29. D. Baillargeon, 1996, p. 24; D. Marshall, 1998, p. 46 et 47.

30. G. Roy, février 1942, p. 3; [s.a.], mai 1942, p. 8, 9 et 16; G. Leury, octobre 1942, p. 6; H. Lessard, mars 1943, p. 3; L. Larivière, 9 décembre 1944, p. 14-15.

31. José, 22 février 1947, p. 15; C. Aubin, A. Carbonneau et autres, 1947, p. 21 et 22.

32. Il s'agit d'un thème récurrent dans les pages du *Front ouvrier*. Ainsi, entre 1945 et 1950, plus de 50 articles sont publiés, les années 1947 à 1949 étant celles où les hausses du coût de la vie et l'insuffisance des salaires sont le plus discutées.

33. Gouvernement du Canada, 1949, p. 42-43.

34. On en parle abondamment, car elles touchent particulièrement la classe ouvrière qui a déjà un budget plutôt serré. [s.a.], 21 janvier 1948, p. 1; [s.a.], 27 mars 1948, p. 18; A. Franchère, 10 avril 1948, p. 17; [s.a.], 27 septembre 1947, p. 2.

du coût de la vie et le budget familial. Ce choix de thèmes révèle que la Ligue considère alors qu'il s'agit de problèmes urgents auxquels des solutions doivent être apportées. Toutefois, à l'exception de la campagne massive menée autour du budget familial à partir de 1943³⁵, de l'organisation de cercles d'étude sur les coopératives de consommation ou sur l'inflation, ainsi que de la promotion de coopératives de consommation ou de ligues d'acheteurs³⁶, peu d'actions sont concrètement entreprises par la Ligue en ce sens. Elle semble à cet égard tabler sur l'action individuelle des militantes, concentrant ses efforts vers d'autres aspects de l'amélioration des conditions de vie des familles ouvrières. En matière de consommation quotidienne, la Ligue se limite à inciter ses membres à agir, sans prendre elle-même d'initiatives plus concrètes. Elle ne met en place aucune coopérative ou ligue de consommation, par exemple. Cela tranche nettement avec l'énergie qu'elle déploie dans d'autres domaines, comme le logement ouvrier. Jean-Pierre Collin souligne d'ailleurs que la question du crédit, du logement et des coopératives d'habitation mobilise à la même époque la plus grande part des énergies disponibles au sein de la Ligue³⁷. En privilégiant la question de l'habitation ouvrière au détriment d'autres questions touchant directement les conditions de vie, comme le coût de la vie par exemple, la Ligue établit une rupture entre ses discours et ses réalisations concrètes. Cette disparité entre discours et praxis est particulièrement importante quand vient le temps d'intervenir dans des dossiers considérés plus « féminins », comme la consommation. Il s'agit donc d'une philosophie de l'action bien marquée par le genre.

La vision lociste de la consommation : une affaire de femmes et une affaire collective ?

Pour la Ligue, c'est la famille qui consomme, et les ménagères sont les premières responsables de cette consommation. Durant toute la période de publication de ses deux journaux (1939-1954), elle développe donc un discours sur la consommation dans lequel ces dernières occupent une place centrale. Comme la Ligue les considère responsables de la consommation familiale, elle prend certains moyens pour connaître leur opinion sur divers sujets liés à leur rôle et les incite à une action collective.

Le discours lociste sur la consommation relève d'une conception des rôles sociaux de sexe selon laquelle la

femme est « naturellement » la principale responsable de la régie interne de la famille, donc de la sphère domestique. En ce sens, elle est l'agent principal par lequel des changements dans les pratiques de consommation des familles peuvent être amorcés pour soulager les crises « matérielle » et « morale » de la classe ouvrière. Dans l'esprit de la Ligue, la « crise matérielle » touche avant tout les femmes et a un effet direct sur le rôle qui leur est attribué, la gestion du foyer. Publié en 1944, l'extrait qui suit témoigne de la façon dont on perçoit le rôle des ménagères dans la classe ouvrière :

Qu'on le veuille ou non, la maman est l'économe de la maison ; c'est elle qui tient les cordons de la bourse ; c'est elle qui dépense ou économise l'argent ; si la maman est gaspilleuse, si, par manque de compétence et d'ingéniosité, elle ne peut arriver à réaliser des économies, adieu la petite maison au toit rouge et au balcon fleuri³⁸.

Tout le bien-être familial reposerait ainsi entre les mains de la ménagère, de la satisfaction des besoins premiers comme l'alimentation ou l'habillement des membres de la famille jusqu'aux épargnes permettant l'achat d'une maison. En dehors des revendications relatives au « salaire familial » faites par la Ligue, la solution de la « crise matérielle » ouvrière repose donc sur les épaules des ménagères. Quand le budget familial ne boucle pas, c'est à elles qu'il incombe de trouver des solutions. Or, certaines ménagères trouvent cette situation pénible ou difficile. Publié dans *Le Front ouvrier* en 1939, ce témoignage d'une ménagère ouvrière montre bien à quel point le fardeau peut devenir lourd :

[Le coût de] la vie augmentait, le salaire [de mon mari] restant le même, bientôt je me rendis compte que je n'arriverais [sic] plus à joindre les deux bouts. Mon mari n'avait aucune idée du coût de la vie. Croyant toujours qu'il gagnait beaucoup, il eût fallu tout faire comme ceux qui gagnent le double, y compris mettre de l'argent de côté. J'avais beau vouloir montrer mon carnet de dépenses, il ne voulait pas le regarder, disant : ce n'est pas la peine, les femmes savent toujours se débrouiller. [...] Ce qui se passait chez moi se passe, je le sais, dans bien des maisons³⁹.

Le combat contre les hausses du coût de la vie est aussi principalement de leur ressort. Et l'appel à la lutte contre l'inflation véhiculé dans les pages du *Front ouvrier* se concrétise essentiellement sur certains enjeux qui

35. L.O.C., 1945, p. 17.

36. L.O.C., 1947, L.O.C., 1949a, L.O.C., 1949b, L.O.C., 1948, p. 3 et 4.

37. J.-P. Collin, 1996, p. 124.

38. G. Gaudet, juillet-août 1944, p. 20.

39. Les premières lignes de cet article le présentent directement comme un témoignage d'une ménagère ouvrière. « J'ai beaucoup hésité avant d'écrire ces pages... C'est ainsi que débute une admirable lettre reçue d'une femme ouvrière mettant en lumière ce problème de la collaboration au foyer... », F.B., mai 1939, p. 12.

touchent directement les ménagères dans leur vie quotidienne. Un des meilleurs exemples est l'augmentation continue du prix du beurre entre 1947 et 1950.

Au printemps 1948, *Le Front ouvrier* lance dans ses pages une vaste campagne auprès des mères de familles ouvrières afin de connaître leur opinion au sujet de la légalisation de la production et de la vente de la margarine au Canada. En effet, celle-ci coûte généralement moins cher que le beurre, et sa légalisation permettrait une diminution du coût de la vie⁴⁰. Ce sujet est alors brûlant d'actualité, la question étant débattue à Ottawa⁴¹.

La Ligue incite alors les ménagères à l'action collective en matière de consommation⁴². Pour elle, leur activité domestique leur permet de réfléchir aux problèmes économiques, et éventuellement à des pistes de solutions. L'organisation du boycottage de certains produits considérés trop chers, comme la viande de bœuf par exemple⁴³, pourrait avoir d'heureuses répercussions sur la situation économique difficile dont souffre une importante partie de la population ouvrière. Pour la Ligue, une action collective des ménagères ouvrières pourrait effectivement avoir un effet positif dans la lutte contre l'inflation. Elle les encourage donc fortement à se regrouper et, ainsi, à répondre « à leur devoir d'ordre social et chrétien⁴⁴ ».

Pour la Ligue, les ménagères, responsables de l'équilibre *quotidien* du budget familial, doivent s'engager activement dans les causes qui touchent d'abord et avant tout le bien-être de leur famille. Claire Aubin, présidente nationale de la section féminine de la Ligue de 1945 à 1948, prend d'ailleurs soin de souligner que ce rôle public des ménagères, puisqu'il relève de la mission chrétienne de restauration de la classe ouvrière, n'est pas une menace pour la famille ouvrière catholique, mais un devoir :

C'est elle qui dans un sens très réel prépare, par devoir d'État, les citoyens et les citoyennes de demain. Elle n'accomplira qu'à demi sa mission d'éducatrice, si le champ de ses connaissances en matière sociale et économique est borné par les quatre murs de son foyer. De plus, la femme n'a plus le droit d'ignorer que c'est sur le terrain social, économique et politique que se joue le sort de la famille aujourd'hui⁴⁵.

Visiblement écrit en 1948 par la rédaction du *Front ouvrier*, un article insiste sur l'influence que peuvent avoir les ménagères sur la scène publique: « Quand les Canadiennes désirent quelques [sic] chose suffisamment pour se réunir et voter en bloc, elles réussissent [...] [et,] si elles veulent de la margarine, elles peuvent en avoir⁴⁶. » Le tout laisse d'abord sous-entendre que la Ligue croit que l'action des ménagères peut avoir une influence sur l'inflation et, ensuite, qu'elles ont conscience que leurs décisions individuelles d'acheter ou de boycotter un produit de consommation quotidienne (comme le bœuf) peuvent avoir des répercussions concrètes sur l'économie canadienne et sur leur budget familial.

Plusieurs femmes adhèrent à cette vision et répondent à l'appel lancé par la Ligue. À partir de 1947, certaines d'entre elles, sans être tout à fait des « Mme Tout-le-Monde » ni faire partie nécessairement des responsables de l'organisation, se servent du *Front ouvrier* pour faire entendre leur voix⁴⁷. Il en va ainsi d'Alice Franchère⁴⁸, très engagée et collaboratrice régulière au journal, qui a rédigé plusieurs articles sur le coût de la vie :

Les ménagères du pays ne représentent-elles pas une respectable portion de la masse populaire? Pourquoi toutes les ménagères ensemble n'étudieraient pas le problème du coût de la vie? Elles pourraient sans doute, avec l'esprit pratique qu'il faut reconnaître aux femmes, améliorer quelque chose et faire des suggestions qui vaudraient la peine d'être expérimentées. Ces suggestions auraient sans doute cet autre avantage de pouvoir facilement être mises en pratique dans chaque foyer⁴⁹.

En outre, elle exprime clairement son avis sur la responsabilité des ménagères à ce sujet: « Si le beurre et la margarine relèvent du budget familial et font effet sur la santé familiale, nous croyons qu'il est du devoir de

40. Le Québec interdit la vente de la margarine jusqu'en 1961. C'est la seule province qui résiste à la levée de l'interdiction canadienne en 1948. Voir R. Caux (2011).

41. [s.a.], 10 janvier 1948, p. 4; R. Boisvert, 10 avril 1948, p. 10 et 11.

42. [s.a.], 11 août 1945, p. 15; R. Boisvert, 16 octobre 1948, p. 4; Y. Rheault, 22 janvier 1949, p. 17.

43. L'exemple du boycottage de la viande de bœuf est celui qui revient le plus souvent dans les pages du journal. A.C., 18 janvier 1947, p. 2; [s.a.], 17 janvier 1948, p. 17; [s.a.], 28 août 1948, p. 2. La Ligue ne parle pas de boycottage du beurre, mais seulement de la possibilité de le remplacer par la margarine, si celle-ci est légalisée.

44. A. Franchère, 22 novembre 1947, p. 17.

45. C. Aubin, A. Charbonneau et autres, 1947, p. 168.

46. [s.a.], 29 mai 1948, p. 17.

47. [s.a.], 29 mai 1948, p. 17; [s.a.], 24 juillet 1948, p. 10-11, 20; A. Franchère, 21 août 1948, p. 17.

48. Elle n'occupe aucun poste à la direction nationale, ni au sein de la rédaction du journal, mais elle collabore régulièrement au *Front ouvrier*.

49. A.F., 7 août 1948, p. 17. A.F. sont les initiales d'Alice Franchère.

toutes les mères de famille de considérer cette question avec sérieux⁵⁰.»

Ainsi, pour la Ligue, d'une pratique individuelle et privée, la consommation peut devenir une manière d'exprimer un mécontentement collectif, par le choix de faire l'achat de tel produit de consommation ou de boycotter tel autre. Une telle mobilisation des ménagères autour des questions de consommation est, tout au long du XX^e siècle, assez fréquente⁵¹. L'originalité du mouvement de consommatrices que la Ligue cherche à instituer réside bien dans l'identité ouvrière, catholique et canadienne-française des femmes auxquelles elle adresse ses discours, peu habituées à se préoccuper d'enjeux publics et à s'engager dans l'espace public. La Ligue se contente toutefois d'encourager les ménagères à se regrouper, d'énoncer une plateforme de revendications et de suggérer certaines actions. Sans plus. Elle se garde bien de coordonner quelque lutte que ce soit. Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait effectivement une action collective menée par les ménagères de la Ligue.

Fidèle à la doctrine sociale catholique, la Ligue perçoit dans les conditions d'existence ouvrières des années 1940 et 1950 une crise à deux dimensions, « matérielle » et « morale ». La « rationalisation » de la consommation des familles ouvrières constitue pour elle l'une des solutions à cette double crise. C'est cela qui l'amène à développer un discours relativement élaboré à ce sujet, discours qui cible essentiellement les ménagères en tant que gestionnaires du budget familial quotidien. D'ailleurs, un des moyens peu connus que la Ligue prend pour améliorer les conditions de vie ouvrière est l'éducation des ménagères ouvrières à une « bonne » consommation. Elle considère alors qu'il faut les éduquer à une consommation « efficace » pour soulager la crise matérielle et « saine » pour endiguer la crise morale.

Tout au long des années 1940, l'intérêt que porte la Ligue à la consommation est manifeste, porté principalement par la voix du mouvement, ses journaux. De toute évidence, cet intérêt ne débouche toutefois sur aucune action plus concrète. Alors qu'elle est très active sur d'autres plans, comme le crédit ouvrier, le logement et les coopératives d'habitation, la Ligue se contente d'encourager ses lectrices à s'intéresser aux questions de consommation et à se mobiliser pour lutter contre l'inflation.

Comment expliquer ce décalage entre discours et pratiques ? Théoriquement, la Ligue considère que la consommation est une « affaire de femmes ». Son inaction dans ce domaine porte à croire que les enjeux féminins auraient moins d'importance que ceux qui sont considérés comme masculins. Ainsi, dans la hiérarchie des problèmes ouvriers à résoudre, les hausses du coût de la vie ne semblent pas occuper une place de choix. Pourtant, ce mouvement a un effectif fortement féminin ; Jean-Pierre Collin et Lucie Piché s'entendent pour dire que la proportion de femmes oscille entre 70 % et 80 %⁵². Le discours sur la consommation de la Ligue se concentre donc sur les comportements que les ménagères doivent adopter afin de résoudre les crises « matérielle » et « morale ».

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives

FONDS Mouvement des travailleurs chrétiens 1939-1981 (LOC-MTC) BANQ Montréal, P 257

L.O.C. (1945) « Rapport de la Ligue Ouvrière Catholique 1944-45 », boîte 7.

L.O.C. (1947) « Décisions du Conseil national de la LOC tenu à Montréal les 22-23 novembre 1947 », boîte 5.

L.O.C. (1949a) « Rapport du comité national conjoint tenu le 28 juin 1949 », boîte 5.

L.O.C. (1949b) « Rapport du comité national conjoint tenu le 16 septembre 1949 », boîte 5.

L.O.C. (1948) « Rapport des Assemblées du Conseil National de la LOC tenues les 28-29 février 1948 à Montréal », boîte 18.

Articles de journaux

A.C. (18 janvier 1947), « Pourquoi nous faisons maigre », *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 8, p. 2.

A.C. (8 mars 1947), « Ça fera », *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 15, p. 4.

A.F. (7 août 1948) « Méditation au-dessus d'un chaudron », *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 37, p. 17.

AUBIN, Claire (22 novembre 1947), « Les femmes sont décidées », *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 52, p. 10-11.

BELLEMARE, Achille (septembre 1940) « Pour une politique familiale, active et efficace », *Le Mouvement ouvrier*, vol. II, n° 1, p. 11.

BOISVERT, Réginald (10 avril 1948), « L'annonce au beurre, dernier acte d'une comédie », *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 20, p. 10 et 11.

BOISVERT, Réginald (16 octobre 1948) « Les femmes au front », *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 47, p. 4.

50. A. Franchère, 5 juin 1948, p. 17.

51. V. De Grazia et E. Furlough, 1996, p. 275.

52. J.-P. Collin, 1996, p. 55 ; L. Piché, 2003, p. 3.

- CARBONNEAU, Aimé (10 février 1945), «Les allocations familiales: une loi inacceptable», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 11, p. 10 et 11.
- CARBONNEAU, Aimé (14 avril 1945), «Aide aux enfants pauvres», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 20, p. 4.
- CARMEL, Marc (mars 1942) «Les allocations familiales», *Le Mouvement ouvrier*, vol. III, n° 6, p. 5.
- CORMIER, Guy (1^{er} novembre 1947), «M. Abbott dit NON! Pourquoi?», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 49, p. 10-11.
- DAME Marie (21 janvier 1950), «La maman au foyer», *Le Front ouvrier*, vol. VI, n° 8, p. 13.
- F.B. (mai 1939), «Celle que l'on oublie trop souvent...», *Le Mouvement ouvrier*, vol. 1, n° 2, p. 12.
- FRANCHÈRE, Alice (22 novembre 1947), «La femme au foyer, une isolée?», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 52, p. 17.
- FRANCHÈRE, Alice (10 avril 1948), «Il faut vivre... en attendant que les prix baissent», *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 20, p. 17.
- FRANCHÈRE, Alice (5 juin 1948), «Questions à une mère de famille», *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 28, p. 17.
- FRANCHÈRE, Alice (21 août 1948), «La ménagère aux écoutes: le beurre sera-t-il rationné?», *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 39, p. 17.
- GAUDET, Gracia (juillet-août 1944), «Notre devoir social», *Le Mouvement ouvrier*, vol. V, n° 11, p. 26, 20 et 12.
- GAUTHIER, Gérard (mai 1943), «Au hasard de l'actualité», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 8, p. 16.
- JOSÉ (22 février 1947), «Le courrier de Josée», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 13, p. 15.
- LARIVIÈRE, Laurette (9 décembre 1944), «Quand on comprend mal ses droits!», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 2, p. 14-15.
- LEURY, Gaston (octobre 1942), «Les allocations familiales», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 1, p. 6.
- LEURY, Gaston (novembre 1942), «En marge des allocations familiales: les familles nombreuses», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 2, p. 6 et 14.
- LEURY, Gaston (décembre 1942), «Les allocations familiales, solution au problème des familles nombreuses», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 3, p. 6 et 11.
- LEURY, Gaston (janvier 1943), «Les Allocations familiales», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 4, p. 6.
- LESSARD, Henri (mars 1943), «La semaine familiale», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 6, p. 3.
- M.M. (février 1940), «Vivre, et, si possible, économiser!!!», *Le Mouvement ouvrier*, vol. I, n° 7, p. 12.
- PELCHAT, Joseph (6 janvier 1944), «Orientation et organisations professionnelles chez les femmes», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 6, p. 3 et 22.
- PELCHAT, Joseph (30 décembre 1944), «Le problème du travail féminin», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 5, p. 3 et 8.
- PELCHAT, Joseph (11 mars 1945), «La plaie du travail féminin», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 18, p. 4.
- PELCHAT, Joseph (24 mars 1945), «Les allocations familiales et le travail», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 19, p. 22.
- PELCHAT, Joseph (9 février 1946), «C'est assez de bêtise! Un raz de marée», *Le Front ouvrier*, vol. II, n° 11, p. 8.
- PIGOT (juillet-août 1944), «En faisant son marché», *Le Mouvement ouvrier*, vol. V, n° 11, p. 3 et 10.
- PRINCE, Vincent (29 septembre 1945), «Le rationnement de la viande», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 44, p. 4.
- RAYMONDE (22 novembre 1952), «On tire le diable par la queue», *Le Front ouvrier*, vol. VIII, n° 50, p. 4.
- RHEAULT, Yvette (22 janvier 1949), «Coup de la vie ou coût de la vie?», *Le Front ouvrier*, vol. V, n° 9, p. 17.
- ROY, André (20 janvier 1945), «Après ces deux discours», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 11, p. 3.
- ROY, Gérard (février 1942), «Pour plus de bien-être, économisons!», *Le Mouvement ouvrier*, vol. III, n° 5, p. 3.
- T.F. (17 septembre 1949), «Entreprises familiales», *Le Front ouvrier*, vol. V, n° 43, p. 13.
- [S.A.] (mai 1941), «L'encyclique RERUM NOVARUM apporte les vrais remèdes aux maux sociaux actuels», *Le Mouvement ouvrier*, vol. II, n° 4, p. 6-7.
- [S.A.] (mai 1942) «Notre situation économique et la famille», *Le Mouvement ouvrier*, vol. III, n° 8, p. 8, 9 et 16.
- [S.A.] (octobre 1942) «La Corporation des vivres et le prix du bœuf», *Le Mouvement ouvrier*, vol. IV, n° 1, p. 12.
- [S.A.] (27 janvier 1945), «Rempart contre le paganisme moderne», *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 9, p. 23.
- [S.A.] (11 août 1945), «Les Canadiennes en évidence; elles ont contribué à éviter la hausse des prix» *Le Front ouvrier*, vol. I, n° 37, p. 15.
- [S.A.] (25 janvier 1947), «Le coût de la vie: l'éternelle victime», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 9, p. 5.
- [S.A.] (1^{er} mars 1947), «Avancez en arrière», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 14, p. 2.
- [S.A.] (27 septembre 1947), «Viande, viande et viande», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 44, p. 2.
- [S.A.] (27 septembre 1947), «Ça y est!», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 44, p. 3.
- [S.A.] (8 novembre 1947), «Le problème des femmes: de retour à l'usine», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 50, p. 3.
- [S.A.] (29 novembre 1947), «Pompez, mes vieux», *Le Front ouvrier*, vol. III, n° 1, p. 3.
- [S.A.] (13 décembre 1947) «Qui est coupable?» *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 3, p. 3.
- [S.A.] (10 janvier 1948) «Beurre ou margarine?», *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 8, p. 4.
- [S.A.] (17 janvier 1948), «Les prix qui montent!», *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 8, p. 17.
- [S.A.] (21 janvier 1948), «Le coût de la vie» *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 10, p. 1.
- [S.A.] (27 mars 1948), «Le prix du beurre» *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 18, p. 18.
- [S.A.] (24 avril 1948), «Consommateur, attention! Veut-on nous passer un Ottawa?» *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 22, p. 3.
- [S.A.] (29 mai 1948), «Aurons-nous la margarine?», *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 27, p. 17.

[S.A.] (24 juillet 1948), « Les pour et les contre sur la question de la margarine », *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 36, p. 10-11 et 20.

[S.A.] (28 août 1948), « Le steak à un dollar! », *Le Front ouvrier*, vol. IV, n° 40, p. 2.

[S.A.] (26 mars 1949), « Modifications de la loi des allocations familiales », *Le Front ouvrier*, vol. V, n° 18, p. 2.

[S.A.] (21 mai 1949), « Lorsque 125 000 familles ouvrières auront appris à tenir leur budget », *Le Front ouvrier*, vol. V, n° 26, p. 13.

[S.A.] (25 juin 1949), « Quand les prix baisseront-ils? », *Le Front ouvrier*, vol. V, n° 31, p. 3.

[S.A.] (17 juin 1950), « Le boeuf à 1 \$ la livre », *Le Front ouvrier*, vol. VI, n° 29, p. 3.

[S.A.] (24 juin 1950), « Tueront-ils leurs vaches? », *Le Front ouvrier*, vol. VI, n° 30, p. 3.

[S.A.] (26 août 1950), « Le sabotage de nos institutions familiales », *Le Front ouvrier*, vol. VI, n° 39, p. 5.

[S.A.] (2 février 1952), « Le cheval fait peur au bœuf et au porc », *Le Front ouvrier*, vol. VIII, n° 9, p. 3.

[S.A.] (16 février 1952), « Des familles souffrent à cause des déficiences de nos lois sociales », *Le Front ouvrier*, vol. VIII, n° 11, p. 2.

[S.A.] (22 novembre 1952), « Les trois quarts des chefs de famille ouvrière gagnent moins de \$3,000 par année », *Le Front ouvrier*, vol. VIII, n° 50, p. 1.

Publications

ACTION POPULAIRE XI (1954), *Encyclique Quadragesimo Anno sur la restauration de l'ordre social* (15 mai 1931), Paris, Éd. SPES, 208 p.

AUBIN, Claire, Aimé CHARBONNEAU et autres (1947), *La LOC canadienne; mystique et technique*, Montréal, Fides, 286 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Commission royale d'enquête sur les prix (1949), *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les prix*, vol. I, Commission royale d'enquête sur les prix, Ottawa, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 50 p.

ÉCOLE NORMALE SOCIALE (1938), *Commentaire pratique de l'encyclique RERUM NOVARUM sur la condition des ouvriers. Questions et réponses*, Paris. Éd. SPES.

RUTTEN, G.C. (1932), *La doctrine sociale de l'Église résumée dans les encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno*, Paris, Les Éditions du Cerf.

Études

AUGER, Geneviève, et Raymonde LAMOTHE (1981), *De la poêle à frir à la ligne de tir: la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45*, Montréal, Boréal, 232 p.

BAILLARGEON, Denyse (1991), *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 311 p.

BAILLARGEON, Denyse (automne 1996), « Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique », dans *Lien social et politiques*, RIAC, 36, p. 21 à 32.

BAILLARGEON, Denyse (août-décembre 2004), « Maternalisme et État-providence: le cas du Québec », dans *Labrys, études féministes*, n° 6 [Revue électronique] <http://vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys6/quebec/denyse.htm>, page consultée le 10 octobre 2009.

BAILLARGEON, Denyse (2006), « Indispensable but not a citizen: the housewife in the Great Depression », dans Adele Perry et Mona Gleason (ed.), *Rethinking Canada. The promise of women's history*, Don Mills, Oxford University Press, 2006, p. 179 à 194.

BELISLE, Donica (Dec. 2005), « Exploring postwar consumption: the campaign to unionize Eaton's in Toronto, 1948-1952 », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, n° 4, p. 641-672.

BRADBURY, Bettina (1993), *Familles ouvrières à Montréal: âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 368 p.

CHARLAND, Jean-Pierre, et Mario DÉSAUTELS (1992), *Système technique et bonheur domestique. Rémunération, consommation et pauvreté au Québec, 1920-1960*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 273 p.

CHAUVEAU, Sophie (juillet-sept. 2006), « Regards sur la consommation de masse », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 91, p. 3-7.

COLLECTIF CLIO (1992), *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 646 p.

COLLIN, Jean-Pierre (1996), *La Ligue ouvrière catholique canadienne, 1938-1954*, Montréal, Boréal, 253 p.

CROWSTON, Clare Haru (aut. 2006), « Editor's note », *Journal of women's history*, vol. 18, n° 3, p. 6-12.

DE GRAZIA, Victoria (aut. 2006), « Comment », *Journal of women's history*, vol. 18, n° 3, p.101-107.

DE GRAZIA, Victoria, et Ellen FURLOUGH (1996), *The sex of things. Gender and consumption in historical perspective*, Berkeley, Los Angeles et London, University of California Press, 433 p.

FAHRNI, Magda (Dec. 2002) « Counting the costs of living: gender, citizenship, and a politics of prices in 1940s Montreal », *The Canadian Historical Review*, vol. 83, n° 4, p. 484 à 504.

FAHRNI, Magda (2005), *Household politics: Montreal families and postwar reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 279 p.

FERRETTI, Lucia (1999), *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 203 p.

GAUVREAU, Michael (2008), *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 457 p.

GUARD, Julie (2000), « Women worth watching: radical housewives in cold war Canada », dans Dieter K. Buse, Gary Kinsman et Mercedes Steedman (ed.), *Whose national security? Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the Lines, p. 73-88.

GUARD, Julie (2010), « A mighty power against the cost of living: canadian housewives organize in the 1930s », dans *International Labor and Working-Class History*, n° 77, p. 27-47.

HAMELIN, Jean, et Nicole GAGNON (1984), *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle*, tome I, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, p. 442-451.

KESHEN, Jeffrey A. (2004), *Saint, sinners and soldiers, Canada's second world war*, Vancouver et Toronto, University of British Columbia Press, 389 p.

LINTEAU, DUROCHER, ROBERT et RICARD (1989), *Histoire du Québec contemporain*, tome II, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 834 p.

MALOUIN, Marie-Paule (1998), *Le Mouvement familial au Québec. Les débuts: 1937-1965*, Montréal, Boréal, 159 p.

MARSHALL, Dominique (1998), *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 317 p.

PARR, Joy (1990), *The gender of breadwinners. Women, men, and change in two industrial towns, 1880-1950*, Toronto, Buffalo et London, University of Toronto Press, 314 p.

PARR, Joy (1999), *Domestic goods: the material, the moral, and the economic in the postwar years*, Toronto, University of Toronto Press, 368 p.

PARR, Joy (2000), « Rethinking work and kinship in a canadian hosiery town, 1910-1950 », dans Bettina Bradbury (ed.), *Canadian family history. Selected readings*, Toronto, Irwin Publishing, p. 220-240.

PICHÉ, Lucie (2003), *Femmes et changement social au Québec: l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 349 p.

ROSENFELD, Mark (2000), « It was a hard life: class and gender in the work and family rythms of a railway town, 1920-1950 », dans Bettina Bradbury (ed.), *Canadian family history. Selected readings*, Toronto, Irwin Publishing, p. 241 à 280.

THISTLE, Susan (2006), *From the marriage to the market: the transformation of women's lives and work*, Berkley, University of California Press, 296 p.

TREMBLAY, Yves (printemps 2005), « La consommation bridée: contrôle des prix et rationnement durant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 4, p. 569 à 607.



Le rapport à l'écrit d'élèves québécois de sexe féminin de 4^e année de secondaire

Résultats d'une recherche

Amina El Bakkar

Doctorante en sciences de l'administration,
Université Laval

Amina El Bakkar est détentrice d'une licence en langue et littérature française de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah au Maroc. Après avoir fait sa formation à l'École normale supérieure de Rabat, elle a enseigné le français au Maroc. Elle a ensuite complété une maîtrise en didactique du français et poursuit ses études au doctorat en sciences de l'administration sous la direction de Claire Lapointe et Thérèse Hamel, en se spécialisant en administration scolaire.

Les difficultés à l'écrit de nombreux élèves francophones ont poussé des chercheurs à comprendre ce phénomène afin de proposer des pistes de solutions (Lebrun, 2004; Chartrand et Blaser, 2006; Chartrand et Prince, 2009). Le rapport à l'écrit suppose un rapport au langage qui joue un rôle important dans la construction des connaissances et dans les apprentissages. Les travaux

de Vygotski¹ (1997), qui montrent le rôle déterminant du langage écrit en tant que fonction psychique supérieure dans la modélisation de la cognition, constituent le point de départ de nombreuses études en didactique de français (Dabène, 1987; Pierre, 1994; Barré-De Miniac, 1995; Schneuwly (1995, 2002); Bronckart, 1996; Penloup, 2000; Chartrand et Blaser, 2006), et plus particulièrement sur le rapport à l'écrit depuis plus d'une vingtaine d'années. De plus, différentes études ont montré les liens entre le rapport à l'écrit et le rapport au savoir (Charlot, 1997; Charlot, Bautier et Rochex, 2000).

Les attitudes des élèves face à l'écrit font surgir des interrogations, d'autant plus que ces derniers ne rejettent pas tous les genres d'écrits, ce qui n'exclut pas un bon rapport à la lecture et l'écriture de plaisir (Penloup, 2000; Lebrun, 2004). Plus encore, parmi des élèves provenant de milieux favorisés, il y en a qui ont un rapport défavorable à l'écrit et, inversement, parmi ceux qui sont issus de milieux défavorisés, plusieurs ont un rapport favorable à l'écrit et sont en constante évolution dans leurs parcours de lecteur et d'écrivain. Il devient ainsi important de comprendre les conditions qui entourent le rapport à l'écrit et de prendre en considération les particularités du cheminement de l'élève pour comprendre ce rapport. Notre recherche de maîtrise², dont cet article vise à exposer les résultats, a la particularité d'avoir tenté de prendre en considération le maximum de facteurs possibles qui entrent dans la formation et le développement du rapport à l'écrit d'un élève. Quel est le rapport que trois jeunes filles, élèves de 4^e secondaire, entretiennent à l'écrit³ sur les plans affectif, conceptuel, axiologique et praxéologique et quels sont les facteurs explicatifs du type de rapport à l'écrit de ces sujets? Telle est la question générale qui a fait l'objet de cette recherche. En outre, cette étude a tenté d'explorer, au moyen d'entretiens approfondis semi-directifs, l'importance de la lecture et de l'écriture dans leur vie en tant qu'adolescentes, élèves

et citoyennes⁴. Concrètement, nous avons voulu savoir en temps, fréquence, lieux, moments, pratiques de lecture et d'écriture, la place et l'investissement affectif et cognitif qui sont réservés à l'écrit dans leur vie. L'étude a essayé également de cerner les facteurs qui ont contribué, au fil du temps, à forger la manière dont ces élèves sont en relation avec la lecture et l'écriture et l'importance que ces activités langagières ont, pour elles, pour leur apprentissage scolaire et pour leur avenir. Avant d'exposer les résultats de l'étude, nous présentons succinctement la méthodologie et le cadre théorique préconisés par cette recherche.

Le cadre théorique

Les domaines de recherche considérés pour constituer les fondements de cette recherche sont la psychologie du développement langagier propulsée par Vygotski, psychologue soviétique et fondateur de la psychologie culturelle et historique, l'anthropologie et la sociologie culturelle, plus particulièrement les travaux de Charlot⁵ (1997) et de Lahire⁶ (1993, 1995), et enfin le domaine de l'écrit en didactique du français.

Les rapports entre pensée et langage écrit, l'apport de Vygotski

Traiter de l'écriture aboutit généralement à un lien avec la lecture. Si l'on part de l'idée que l'action des individus sur leur conduite et sur celles d'autrui (et inversement) est médiatisée par des systèmes de signes que Vygotski (1997) désigne sous le terme d'« instruments psychologiques », on peut dire que l'écriture est à la fois outil d'action sur le monde et médiation entre le sujet et ce même monde.

1. Lev Semionovitch Vygotski (1896-1934), psychologue soviétique, est le fondateur de la psychologie culturelle et historique. Il est l'un des fondateurs de la Troïka qu'il a formée avec Leontiev et Luria et dont les premiers objectifs étaient la reformulation de la théorie psychologique à partir de bases marxistes et la création de réelles pistes d'une psychologie adaptée à la lutte contre l'analphabétisme et la résolution de difficultés de « déféctologie ». *Pensée et langage* (1997) compte parmi ses importantes œuvres.

2. Cette recherche de maîtrise a été réalisée en vertu d'un programme de recherche sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, didacticienne de français à l'Université Laval (2007).

3. Le rapport à l'écrit est entendu dans le sens du rapport à la lecture et à l'écriture.

4. Pour précision : la dimension citoyenne n'est pas un des objectifs de cette étude, mais elle ressortait de manière implicite, à part dans quelques lieux de l'étude où elle figure au niveau lexical sans être visée de manière particulière.

5. Pédagogue et chercheur en sciences de l'éducation, agrégé de philosophie (1968), docteur d'État en lettres et sciences humaines. Il était professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8.

6. Né à Lyon en 1963, Bernard Lahire est professeur de sociologie à l'École normale supérieure depuis 2000, directeur du Groupe de recherche (UMR 5040 CNRS) sur la socialisation et membre du conseil scientifique de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) depuis 2004. Il dirige la collection « Laboratoire des sciences sociales » aux éditions La Découverte depuis 2002. Il a auparavant occupé le poste de maître de conférences entre 1992 et 1994 et de professeur de sociologie de 1994 à 2000 à l'Université Lumière Lyon 2 et il a été également membre de l'Institut universitaire de France de 1995 à 2000 et de plusieurs comités de rédaction de revues et de journaux (Éducation et Sociétés et de la Revista Universitaria de sociologie, Cahiers internationaux de sociologie). Il a été membre du conseil scientifique de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) de 2004 à 2008.

En tant que forme complexe du langage, elle se développe dans l'interaction sociale et se situe à un haut niveau d'abstraction qui exige du scripteur un effort volontaire et conscient pour l'appropriation de ses outils. À ce titre, Vygotski (1997) la qualifie d'«algèbre du langage». Ses travaux, qui montrent le rôle déterminant du langage écrit en tant que fonction psychique supérieure dans la modélisation de la cognition, constituent le point de départ de nombreuses études en didactique de français (Barré-De Miniac, 1995; Schneuwly, 1995, 2002; Bronckart, 1996; Dabène, 1987; Penloup, 2000; Chartrand et Blaser, 2006), qui tentent d'élaborer des théories, des modèles ou des formalisations sur l'écriture, la lecture et l'écrit. Le rapport à l'écrit implique ainsi un rapport au langage qui joue un rôle important dans la construction des connaissances et dans les apprentissages. Et, comme il est une composante essentielle des compétences langagières, il faut le connaître et le comprendre pour développer ces dernières; d'autant plus que dans les sociétés contemporaines, dites postmodernes, l'importance de l'écrit et son rôle dans la réussite scolaire et sociale sont très reconnus (Pierre, 1994). Enfin, l'apprentissage scolaire reste un des facteurs déterminants du développement du rapport favorable ou défavorable à l'écrit. D'où la pertinence de tenir compte des rôles de l'école et des milieux familial, socioculturel et socioéconomique dans l'analyse du rapport à l'écrit.

Les liens entre rapport au savoir et rapport à l'écrit: l'apport de l'équipe ESCOL

Le rapport à l'écrit est défini comme l'ensemble des affects, des conceptions, des attitudes et des pratiques des sujets par rapport à l'écrit, à sa fonction sociale, à son apprentissage. Cette définition s'inspire principalement des travaux de la didacticienne du français Barré-De Miniac (2000, 2001, 2002), et des travaux de la recherche Scriptura (Chartrand et Blaser, 2006). Étant une forme particulière du rapport au savoir, le rapport à l'écrit est un rapport social qui résulte d'un ensemble de déterminants économiques, sociaux et culturels; c'est un rapport multiple: au savoir, au monde, à autrui et à soi (Charlot, 1997). L'enquête menée par Charlot, Bautier et Rochex⁷ (2000), sur une longue durée auprès de 300 adolescents de la région parisienne⁸, afin d'étudier comment les enfants de banlieues populaires vivent l'école et quels rapports

ils établissent au savoir, a abouti à un bilan sur l'école et ses pratiques qui bouscule des idées répandues, dont celles qui relient étroitement réussite ou échec scolaire et provenance sociale. Les auteurs apportent un éclairage sur le problème *des cas atypiques* d'élèves qui entretiennent des rapports différents au savoir, qui sont loin d'être une simple reproduction de leur position sociale. Un tel apport permet d'envisager la problématique du rapport à l'écrit sous un angle différent.

Méthodologie

Pour cette recherche, nous avons opté pour la méthodologie qualitative pour les raisons suivantes:

Il est à signaler de prime abord que cette recherche fait partie du programme de recherche Scriptura⁹, qui a porté sur les activités de lecture et d'écriture dans les classes d'histoire et de science du secondaire au Québec, sous la direction de Suzanne-G. Chartrand. Les entretiens que nous avons menés constituent un instrument de collecte des données qualitatives qui se sont ajoutées au questionnaire administré à 1 150 élèves du secondaire des deux sexes (Chartrand et Prince, 2009). Deuxièmement, en sciences de l'éducation, la recherche qualitative est de plus en plus utilisée à côté des recherches de type quantitatif; plus particulièrement, l'entretien permet l'analyse du sens que les acteurs attribuent à leurs pratiques (Blanchet et Gotman, 1992). Les questionnaires d'élèves du secondaire réalisés par la recherche Scriptura ont ainsi constitué une base de données pour la construction de notre guide d'entretien.

Pour décrire et comprendre le rapport à l'écrit d'adolescentes québécoises – trois élèves de 4^e secondaire –, nous avons opté pour l'entretien semi-dirigé comme outil de collecte de données. Nous avons choisi trois filles de la 4^e année du secondaire, inscrites dans un programme courant ou enrichi qui ont été sélectionnées par leur enseignant à partir du critère du rendement scolaire général: résultats faibles, moyens et élevés. Nous avons choisi ce critère car nous partions d'un postulat, maintes fois posé (Bussière, 2001; McCormick et Loeb, 1997), d'une relation entre rapport à l'écrit et réussite scolaire et faisons l'hypothèse que des profils scolaires différents pourraient nous donner des portraits contrastés du rapport à l'écrit. Si notre choix s'est arrêté uniquement sur des jeunes filles, c'est que les limites matérielles de ce travail ne nous permettaient pas d'avoir un échantillon plus grand que trois sujets. D'autant plus que de nombreuses études montrent que la variable sexe est extrêmement importante

7. L'équipe ESCOL, fondée en 1987 par Bernard Charlot, aujourd'hui sous la responsabilité d'Élisabeth Bautier et de Jean-Yves Rochex, est une composante de l'équipe d'accueil Éducation Socialisation Subjectivation Institution (ESSI), regroupement, à la demande du ministère, d'ESCOL et du LSE de Paris 8. L'ESSI est rattachée à l'école doctorale Pratiques et théories du sens de l'Université Paris 8.

8. À Saint-Denis, La Courneuve et Massy.

9. Financé par le Fonds québécois de recherche Société et culture (FQRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), voir Blaser, 2007; Chartrand et Blaser (2006); Chartrand, Blaser et Gagnon (2006); El Bakkar (2007); Gilbert (2008).

dans le rapport à l'écrit (Lebrun, 2004; Charlot, Bautier et Rochex, 2000; Penloup, 2000; Baudelot, Cartier et Detrez, 1999; MEQ, 1994a et b). Il serait illusoire de prétendre à quelque généralisation que ce soit avec un échantillon aussi restreint; les résultats de cette étude concernent seulement les cas étudiés et restent partiels s'ils ne sont pas perçus en relation avec le programme de recherche dont ils font partie. D'ailleurs, à l'intérieur du même programme Scriptura, une autre étude de type qualitatif, réalisée par Annik Gilbert (2008)¹⁰, a exploré le rapport à l'écrit de quatre élèves, deux de sexe masculin et deux de sexe féminin, au moyen d'entretiens approfondis (Chartrand et Prince, 2009). Cette recherche ne prétend pas à quelque généralisation que ce soit. Aussi avons-nous voulu neutraliser la variable sexe pour avoir des résultats qui laisseraient émerger d'autres facteurs explicatifs de la particularité du rapport à l'écrit des sujets.

Pour la méthodologie d'entretien, nous nous sommes inspirée de Blanchet et Gotman (1994) qui considèrent l'entretien comme un *speech event* dans lequel une personne, en l'occurrence l'intervieweur, « extrait » une information contenue dans la biographie d'une autre personne (l'interviewé). Cet aspect biographique atteste de l'importance accordée au vécu du sujet. L'entretien a été conçu lors de notre recherche pour apporter des informations biographiques pouvant nous éclairer sur la manière dont se vit le rapport à l'écrit et nous permettre de comprendre et de décrire le cheminement familial, scolaire et individuel qui a conduit trois élèves de 4^e secondaire de même sexe à développer un rapport favorable ou défavorable à l'écrit. Le guide thématique qui a été à la base de l'élaboration des questions contenait les thèmes suivants: les facteurs qui ont déterminé le rapport à la lecture et à l'écriture au fil du temps (participation des parents, leur instruction, présence ou absence d'une bibliothèque, diverses influences des enseignants, événements particuliers de l'histoire de l'élève, etc.), l'importance de la lecture et de l'écriture pour le sujet, le temps consacré à la lecture et à l'écriture, l'investissement émotif face à l'écrit, les pratiques de lecture et d'écriture hors de l'école et à l'école et les apprentissages scolaires en regard de l'écrit. L'analyse descriptive¹¹ des entretiens a donné lieu à un grand nombre de thèmes en lien avec le rapport à l'écrit des sujets qui ont été regroupés en

sept catégories: l'écrit durant l'enfance, les spécificités du rapport à l'écrit à l'adolescence, le rôle de la famille à l'adolescence, le rôle de l'école dans le développement du rapport à l'écrit, les pratiques et les habitudes de lecture actuelles, les pratiques et les habitudes actuelles de l'écriture et les rapports entre lecture et écriture, Internet et l'écrit. L'émergence de cette pluralité thématique et la présence de l'étape de l'enfance et de l'adolescence annoncent, déjà à cette étape du travail, la confirmation de la complexité du rapport à l'écrit affirmée par plusieurs recherches citées dans le cadre théorique. Le tableau suivant présente les spécificités du rapport à l'écrit des trois sujets et les éléments qui ont concouru à sa formation pendant l'enfance et l'adolescence. Le choix des deux étapes de l'enfance et de l'adolescence permet de tracer le cheminement des trois sujets en parallèle avec les déterminantes sociales.

Synthèse des résultats de l'analyse qualitative

La synthèse de l'analyse qualitative a permis de souligner les connaissances nouvelles que les résultats de cette recherche apportent sous forme des quatre constats suivants:

Constat 1

Le rapport à l'écrit d'un sujet est la résultante de l'imbrication de plusieurs facteurs – familial, social, culturel et individuel, de l'enfance à l'adolescence – qui façonnent, dans une configuration originale, l'histoire de ce sujet et de sa relation avec l'écrit. Le portrait des cas étudiés et de leurs cheminements semble être le fruit des influences de leurs familles, de leur environnement social et de leurs efforts personnels en interaction avec leurs univers scolaires; par exemple, le cas 1, dont la participation de la famille dans la formation de son rapport à l'écrit avant l'école était faible, vit à l'adolescence un blocage en lecture et un rejet des activités scolaires de l'écrit. Elle ne lit plus et ne fréquente plus la bibliothèque. Pourtant, elle aime écrire des « petits paragraphes » en physique et faire de la poésie. L'écriture de la poésie, forme d'écriture qui se situe dans une zone de création, abstraction faite du statut du sujet (poète ou simple amateur utilisant la poésie de manière personnelle), montre à quel point elle tient à l'écrit, et le fait de ne plus lire s'expliquerait par une sorte de limite qu'elle rencontre et non par un certain défaitisme. De plus, elle a conscience que l'écrit a même une valeur thérapeutique: il lui sert de « défoulement ». Elle entretient donc un lien avec la lecture et l'écriture, même si elle en rejette les activités imposées dans le cours de français. On se demande alors si la faible participation des parents du cas 1 avant son entrée à l'école et ses faibles acquis scolaires pourraient expliquer son rapport distancé avec l'écrit. Si l'on compare avec le cas 2 qui, malgré l'absence du père et une situation familiale difficile, a un rapport généralement favorable

10. Pour sa maîtrise.

11. La transcription des entretiens élèves a fait ressortir un très grand nombre de thèmes en lien avec le rapport à l'écrit des sujets. Ils ont été regroupés en sept catégories: l'écrit durant l'enfance, les spécificités du rapport à l'écrit à l'adolescence, le rôle de la famille à l'adolescence, le rôle de l'école dans le développement du rapport à l'écrit, les pratiques et les habitudes de lecture actuelles, les pratiques et les habitudes actuelles de l'écriture et les rapports entre lecture et écriture, Internet et l'écrit.

CAS 1	CAS 2	CAS 3
Faible participation familiale avant l'école	Situation familiale difficile: Absence du père Sévérité de la mère ≠ Participation de la mère du sujet aux apprentissages lecture-écriture	Initiation à l'écrit avant l'école par les deux parents
Ne fréquente pas les bibliothèques	Persévérance malgré sa critique négative des activités scolaires	Satisfaction de l'école Fréquentation assidue du réseau des bibliothèques de la ville de Québec
Blocage et rejet des activités de l'écrit scolaire (limites)	Proposition de livres pour lecture en classe Amour lecture-écriture	Organisation rigoureuse du temps réservé aux activités de lecture et d'écriture scolaires et personnelles
≠ Écriture de paragraphes en sciences (aimer) Écriture personnelle (poésie / zone de création)	Transfert d'apprentissage grammaticaux dans la rédaction de textes scolaires Projection dans le métier de journaliste Écriture dans tous les lieux (autobus...) Réussite: efforts personnels + encouragement de sa mère	Capacité de vivre et d'affronter une situation d'apprentissage Pensée philosophique Lecture / écriture = base de la société Réussite sociale liée à ses efforts personnels et à la qualité de ses apprentissages scolaires

Tableau 1 *Spécificités du rapport à l'écrit des trois sujets**

* Rappel : le choix des trois cas s'est fait sur la base de leurs résultats scolaires, faibles (cas 1), moyens (cas 2) et élevés (cas 3).

à l'écrit, on trouve que la participation de sa mère était importante dans ses premiers apprentissages. Ce résultat nous rapproche de Robine (1989) qui constate que les milieux familial et scolaire influencent largement les comportements en lecture. Le niveau de développement du cas 2 est tel qu'elle peut, de façon autonome, transférer ses auto-apprentissages en grammaire dans la rédaction de ses textes scolaires, phénomène rare, on le sait. Tout en désapprouvant les activités lectorales et scripturales scolaires, elle maintient une intense activité de lecture qui la ressource et la dote d'une distanciation et d'une autonomie suffisantes pour faire son choix de livres et même proposer une procédure pour celui des livres scolaires. Par ce résultat, nous rejoignons Bintz (1993) qui, ayant étudié les causes de l'affaiblissement de l'intérêt

pour la lecture scolaire pendant l'adolescence de 44 élèves de quatre écoles secondaires, affirme que, malgré leur perte d'intérêt pour la lecture scolaire, ces élèves ne perdent pas totalement celui de la lecture de plaisir, ni celui de la lecture informative extrascolaire. Le cas 2 ne s'est pas découragé par l'éducation sévère de sa mère et l'absence du père; plus encore, l'élève arrive à transformer positivement la situation jusqu'à la projection dans le métier de journaliste. Entre le cas 1 et le cas 2, il y a une ressemblance en ce qui concerne les difficultés liées au milieu familial, mais la première a rompu avec la lecture et la deuxième a trouvé par elle-même son chemin en travaillant de façon autodidacte. Le parcours du cas 3 est celui qui réunit le plus de facteurs positifs: initiation préscolaire à l'écrit par les deux parents, adaptation à

une école dont elle est satisfaite et dont elle comprend le fonctionnement et les finalités, fréquentation assidue du réseau des bibliothèques et organisation rigoureuse et autonome du temps réservé d'abord à l'école, puis aux activités de lecture et d'écriture personnelles. Elle conçoit la lecture et l'écriture comme une base de la société, idée d'élève en cours de développement mais qui renvoie dans des termes simples à bien des idées élaborées par maints penseurs et chercheurs. Elle croit en la réussite sociale liée à sa volonté, à ses efforts personnels et à la qualité de ses apprentissages scolaires, à la différence du cas 2 qui associe sa réussite en écrit à ses seuls efforts personnels et à l'encouragement de sa mère.

Constat 2

Les parcours des trois sujets se ressemblent, mais présentent aussi des particularités. En effet, le degré de la volonté et de la détermination du sujet façonne ainsi son rapport à l'écrit et lui donne sa particularité. Chaque sujet, arrivé à l'adolescence, a une conception et des attitudes différentes qui montrent que l'imbrication de plusieurs facteurs relatifs à sa famille, à son milieu et à sa place à l'école façonne de manière particulière son cheminement. On peut dire aussi que les trois sujets ont pu développer une distanciation par rapport à leur milieu et à l'école. Le cas 3 établit une certaine distance en exprimant son jugement, mais réagit négativement par rapport à la lecture scolaire, et même personnelle, en arrêtant de lire. Elle continue à avoir recours à sa mère, mais de manière différente de celle de l'enfance, comme une volonté de rattraper ce qu'elle n'a pas eu comme initiation. Le cheminement du cas 3 est particulier aussi dans le sens où il a réuni le plus de conditions pour déboucher sur la grande volonté de réussite. L'élève comprend le choix de l'institution scolaire de favoriser la lecture de romans policiers pour «satisfaire tous les goûts», bien qu'elle préfère le genre philosophique qui exige un haut niveau cognitif, d'autonomie et de maturité. Elle justifie cette préférence par le fait que «l'écriture provient de soi», ce qui lui permet de prendre ses préférences en charge sans rejeter les choix scolaires. En plus d'être un moyen de communication et de réussite, la lecture lui permet d'accéder à un monde imaginaire. Elle dit «créer un monde imaginaire dans le monde réel», qu'elle a développé depuis l'enfance. Elle compare l'état que la lecture lui permet de vivre à un «rêve» qui émerge d'un «rêve écrit». Cette idée trouve son prolongement dans l'état d'inconscience qu'elle dit vivre en écriture et qui finit par un réveil à la fin de l'acte d'écrire. Enfin, on peut déduire de ce qui précède que les trois sujets interagissent avec le contexte familial, social et scolaire, s'y identifient et s'en distancent, mais que leur degré de détermination à réussir personnellement et socialement est différent de l'une à l'autre.

Constat 3

Les activités de lecture et d'écriture personnelles sont essentielles à la formation et au développement d'un bon rapport à l'écrit et, inversement, un rapport positif à l'écrit se manifeste par des activités personnelles de lecture et d'écriture. Si nous comparons les parcours des deux sujets qui lisent et écrivent le plus pour eux, à savoir les cas 2 et 3, on peut dire que les deux ont un bon rapport à l'écrit. Malgré leurs différences en préférences de genres et en temps investi dans ces activités, toutes les deux ont une attitude positive vis-à-vis de la lecture et de l'écriture personnelles qu'elles estiment prolonger et alimenter celles de l'école. La grande autonomie atteinte par ces deux sujets leur permet de percevoir la part de leurs parents dans leur cheminement et celle qui leur incombe et qu'elles considèrent comme leur propre responsabilité. On peut en déduire que les apprentissages précoces avec les parents pendant l'enfance, en plus de la détermination du sujet, aident à atteindre un bon niveau d'autonomie, voire d'autodidactie, à l'adolescence. Pour le cas 1 qui manifeste une grande persévérance à continuer, on peut supposer que la rupture avec la lecture est provisoire, mais les cas 2 et 3, dont l'amour de la lecture grandit de plus en plus et favorise leur facilité à écrire, nous permettent de rejoindre Landreville (1995) et Anderson, Wilson et Fielding (1988). Dans l'un des résultats de son enquête, Landreville (1995) conclut, à travers le nombre de livres lus des bons lecteurs, à une relation entre l'amour de la lecture et de l'écriture et le rendement scolaire en écrit. Quant à Anderson, Wilson et Fielding (1988), ils établissent que les pratiques extrascolaires de lecture sont un bon prédicteur de la réussite et du progrès en lecture. Cette confirmation est reliée à celle de la supposition de départ de l'existence d'un lien entre activités de lecture et d'écriture personnelles et rendement scolaire.

Constat 4

Les activités de lecture et d'écriture personnelles favorisent le bon rendement et la réussite scolaires. Effectivement, il y a un lien entre des activités personnelles de l'écrit et un bon rendement scolaire chez nos sujets. Les cas 2 et 3 ont même trouvé, chacune, une façon de jeter le pont entre leur univers et l'école. Non seulement elles aspirent à la réussite sociale à travers l'école, mais encore elles se projettent dans l'avenir grâce à la grande valeur qu'elles attribuent à l'écrit. Le cas 3 a une attitude positive envers l'école et tous les apprentissages scolaires, ce qui va de pair avec son bon classement. On en déduit un rapport au savoir dont le sens réside dans l'action et dans l'engagement du sujet dans la situation de l'apprentissage scolaire et l'auto-apprentissage; il s'agit alors d'un processus qui permet la formation d'un rapport épistémique au savoir où l'on décèle l'imbrication du *je* comme processus d'adhésion-adhérence à la situation.

Le cas 2, quant à elle, établit explicitement le lien entre apprentissages personnels et apprentissages scolaires, mais reste très critique face aux derniers. Elle déclare que c'est à force d'écrire qu'elle apprend les règles de grammaire de manière autodidacte, un savoir qu'elle transfère facilement et de manière consciente dans les travaux scolaires, ce qui lui permet de combler ce qu'elle n'apprend pas en classe. Elle est à mi-chemin entre conciliation et rejet. Rappelons que ses résultats sont moyens en général, mais bons en français. Mais elle va jusqu'à expliquer l'intérêt d'un choix collectif d'un livre scolaire. Ce résultat nous rapproche de l'un des résultats de l'étude de Baudelot, Cartier et Detrez (1999) qui ont constaté que, malgré l'évidence de la baisse de lecture de livres qui n'épargne aucune catégorie des élèves touchés par leur étude, une « socialité amicale » s'est créée autour de Stephen King.

En ce qui a trait à la conception de l'apprentissage des trois élèves, on relève des ressemblances et des différences que le tableau suivant résume :

À la lumière de ces résultats, nous pouvons dire que le choix de l'outil qualitatif de collecte de données nous a permis d'éviter de réduire l'analyse à une interprétation quantitative qui passerait à côté de l'essentiel et nous imposerait une interprétation facile et stéréotypée. Nous avons ainsi évité des raisonnements en matière de manques, de lacunes et de handicaps. Nous avons essayé de tracer le portrait et le cheminement de chacune des élèves, ce qui a permis de montrer que, même prise séparément, chaque différence ne prend tout son sens que dans le contexte d'un tout qui rassemble tous les facteurs pouvant contribuer à jeter la lumière sur la formation et le développement du rapport à l'écrit. Cela rejoint également un postulat de départ posé par des chercheurs (Bussière, 2001; McCormick et Loeb, 1997) d'une relation entre rapport à l'écrit et réussite scolaire, sans pour autant omettre l'hypothèse que des profils scolaires

CAS 1	CAS 2	CAS 3
<p>L : moyen et procédure (Elle a appris à lire en écrivant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'écriture lui sert plus à communiquer et non à partager quelque chose. - Importance de faire lire les élèves si l'on veut qu'ils écrivent bien. - Elle a appris à lire et à aimer la lecture en écrivant (exemple de ses lectures de l'enfance, Petits cailloux). - Elle lisait des phrases « plusieurs fois, tout le temps » dans le but de voir les différents mots. 	<ul style="list-style-type: none"> - Perception du R /ÉT comme processus (en référence au passé lectoral et scriptural : influence de chaque étape sur la suivante) É : conséquence des apprentissages en L (apprendre un mot → savoir comment l'écrire) - Barrière mince entre L et É : va-et-vient systématique entre les deux. - É personnelle alimente l'É scolaire - Évolution de sa conception en parallèle avec l'évolution de sa relation avec sa mère et ses enseignants ↓ - Projection dans l'avenir : maman offrant à ses enfants les conditions favorisant leur relation à l'ÉT 	<ul style="list-style-type: none"> - La L développe le savoir et l'imagination (exemple de ses petits frères à qui elle raconte des histoires et qui réagissent par leur expression et par leur regard, qu'elle voit « transportés » par le monde de la lecture) - « L'écriture provient de soi » - Écrire c'est « mental » - « Évolution » du processus de L et d'É - Partage d'interrogations sur le processus d'É avec des amis : elle pensait être la seule à vivre l'état d'É comme (étrange) / Grâce à ses discussions avec des amis : prise de conscience qu'ils partagent ce phénomène - Partage de la L et l'É uniquement à l'école. - L pour l'école : propulsion vers de nouveaux horizons

Tableau 2 Conceptions de l'écrit des trois sujets*

* L : lecture É : écriture R/ÉT : rapport à l'écrit

différents pourraient donner des portraits semblables ou contrastés du rapport à l'écrit. La ressemblance entre le cas 1 et le cas 2 en ce qui concerne les difficultés reliées au milieu familial illustre bien ce dernier point puisque la première a rompu avec la lecture et la deuxième a trouvé par elle-même son chemin en travaillant de façon autodidacte. Nous rejoignons ainsi Lebrun en concluant des résultats d'analyse que les pratiques extrascolaires de lecture des trois élèves de 4^e secondaire sont le « meilleur prédicteur de la réussite en lecture » (Lebrun, 2004 : 29). Pouvons-nous étendre cette affirmation à l'écriture ? C'est ce qu'une autre recherche permettrait de voir. Autrement dit, des pistes d'intervention, qui ne sont pas le propre de cette recherche, pourraient tout de même prendre en considération ces résultats qui font eux-mêmes partie d'un vaste programme de recherche. La revalorisation de la lecture extrascolaire et de l'écriture libre ou personnelle des élèves, à côté des influences sociales et scolaires, amènerait à des modifications dans les programmes et les activités en classe de français, notamment. Toutefois, nous précisons que prendre en considération l'écriture personnelle des élèves, par exemple, ne veut nullement dire intervenir dans leur vie privée. Il s'agit plutôt de chercher des moyens pour rendre moins étanches les frontières entre écriture et lecture personnelles et écriture et lecture scolaires. La première serait comme l'une des ressources qui alimenterait la deuxième. Plusieurs outils permettraient d'encourager et d'introduire l'écriture personnelle ou extrascolaire dans l'enceinte de l'école, tels le journal et la revue scolaires. À ce propos, nous croyons que de nouvelles recherches approfondies sur ce type d'outils seraient d'un grand apport.

Il faudrait aussi réfléchir sur les œuvres au programme et faire en sorte que les choix et les intérêts des élèves soient davantage pris en considération, un exercice qui permettrait à ces derniers de sentir qu'ils participent au choix des livres à lire. Cette mesure peut s'avérer difficile ; il ne s'agirait pas d'une consultation individuelle, mais, comme l'a bien dit l'une des élèves interviewées (cas 2), d'un vote au moyen duquel les élèves auraient à choisir, dans une liste de propositions élaborée au préalable à partir d'un premier sondage, les œuvres qui présenteraient un intérêt particulier pour eux. Ce vote pourrait avoir lieu à la fin de chaque année scolaire pour voir aussi l'évolution de leurs choix, surtout qu'actuellement les nouvelles parutions de livres sont publiées sur le Web de manière continue et immédiate.

Plus de coordination avec les parents et les pairs alimenterait continuellement l'action éducative et aiderait à être en constante relation avec les milieux socioculturels. Cela ferait en sorte de renforcer le pont qui est déjà édifié et de maintenir les relations à un niveau qui permettrait de progresser dans la compréhension du rapport des élèves au savoir en général et à l'écrit en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, R. C., P. T. WILSON et L. G. FIELDING (1988). « Growth in reading and how children spend their time outside of school », *Reading Research Quarterly*, 23 (3), 285-303.
- BARRÉ-DE Miniac, C. (1995). « La didactique de l'écriture: nouveaux éclairages pluridisciplinaires et état de la recherche » (Note de synthèse), *Revue française de pédagogie* (113), 93-133.
- BARRÉ-DE Miniac, C. (2000). *Le rapport à l'écriture: aspects théoriques et didactiques*. Lille: Presses universitaires du Septentrion.
- BARRÉ-DE Miniac, C. (2001). « De l'école au lycée: liens ou ruptures entre les pratiques extrascolaires et les pratiques scolaires d'écriture », *Repères* n° 23. INRP.
- BARRÉ-DE Miniac, C. (2002). « Le rapport à l'écriture. Une notion à plusieurs dimensions », *Pratiques* (113-114), 29-40.
- BAUDELLOT, C., M. CARTIER et C. DETREZ (1999). *Et pourtant ils lisent...* Paris: Seuil.
- BINTZ, W.P. (1993). « Resistant readers in secondary education: some insights and implications », *Journal of Reading*, 36 (8), 604-615.
- BLANCHET, A., et A. GOTMAN (1992). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Nathan.
- BLASER, C. (2007). *Fonction épistémique de l'écrit : pratiques et conceptions d'enseignants de sciences et d'histoire du secondaire*. Université Laval, Québec. Thèse disponible en format PDF à l'adresse suivante (chercher Christiane Blaser) : <http://www.erudit.org/recherche/>.
- BRONCKART, J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- BUSSIÈRE, P. (2001). *À la hauteur: la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences*. Ottawa: Statistique Canada.
- CHARLOT, B. (1997). *Du rapport au savoir: éléments pour une théorie*. Paris: Anthropos.
- CHARLOT, B., É. BAUTIER et J.-Y. ROCHEX (2000). *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*. Paris: Bordas.
- CHARTRAND, S.-G., BLASER, C. et M. GAGNON, (2006). « Fonction épistémique de l'écrit et genres disciplinaires. Enquête dans les classes d'histoire et de sciences du secondaire québécois », *Revue suisse de l'éducation*, 2(3), 275-293.
- CHARTRAND, S.-G., et C. BLASER (2006). « Fonction épistémique des genres disciplinaires: prolégomènes à un champ de recherches », dans B. Schneuwly et T. Thévenaz-Christen (dir.), *Le travail de l'enseignant et l'objet enseigné. Le cas du français langue première*, 179-194. Bruxelles: De Boeck.
- CHARTRAND, S.-G., et C. BLASER, (2008). *Le rapport à l'écrit: un outil pour enseigner de l'école à l'université*. Namur: Dyptique.
- CHARTRAND, S. G., et M. PRINCE. « La dimension affective du rapport à l'écrit d'élèves québécois », *Canadian Journal of Education*, 32, 2 (2009): 317-343.
- DABÈNE, M. (1987). *L'adulte et l'écriture: contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle*. Bruxelles: De Boeck.

- EL BAKKAR, A. (2007). *Le rapport à l'écrit d'élèves québécois de sexe féminin de 4^e année du secondaire*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, Canada.
- GILBERT, A. (2008). *Le rapport à l'écrit de quatre élèves du secondaire provenant de milieux socioculturels contrastés*. Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.
- LAHIRE, B. (1993). *Culture écrite et inégalités scolaires*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- LAHIRE, B. (1995) *Tableaux de familles: heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris: Gallimard et Seuil.
- LANDREVEILLE, F. (1995). *Étude descriptive des facteurs qui ont éveillé le goût de la lecture chez les élèves de 5^e secondaire*. Mémoire de maîtrise. Montréal: Université de Montréal.
- LEBRUN, M. (dir.) (2004). *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*. Sainte-Foy: Éditions Multimondes.
- MCC (2000). *Les pratiques culturelles des jeunes de 15 à 35 ans*. Québec: gouvernement du Québec. Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique.
- MCC (2001). *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois*. Montréal: gouvernement du Québec.
- MCCORMICK, L., et D. F. LOEB (1997). « Characteristics of students with language and communication difficulties », dans L. McCormick, D.F. Loeb et R.L. Schiefelbusch (ed.), *Supporting children with communication difficulties in inclusive settings*. Boston: Allyn and Bacon, 71-97.
- MEQ-MINISTÈRE de l'Éducation du Québec (1993). *Bibliographie sélective, analytique et thématique. La didactique de la langue maternelle. Écriture. Lecture. Communication orale*. Québec: gouvernement du Québec. Direction de la recherche.
- MEQ-MINISTÈRE de l'Éducation du Québec (1994a). *La lecture chez les jeunes du secondaire. Des policiers aux classiques*. Québec: gouvernement du Québec, Direction de la recherche.
- MEQ-MINISTÈRE de l'Éducation du Québec (1994b). *Compétences et pratiques de lecture des élèves québécois et français. Une comparaison Québec-France*. Québec: gouvernement du Québec, Direction de la recherche.
- PENLOUP, M.-C. (2000). *L'écriture extrascolaire des collégiens. Des constats aux perspectives didactiques*. Paris: ESF.
- PIERRE, R. (1994), « Savoir lire aujourd'hui: de la définition à l'évaluation du savoir-lire », dans J.-Y. Boyer, J. P. Dionne et P. Raymond, *Évaluer le savoir-lire*. Montréal: Éditions logiques, 284-296.
- ROBINE, N. (1989). « L'évolution de la lecture des jeunes d'après les enquêtes françaises ». Bilan 1960-1987. *Pratiques*, 61, 118-125.
- SCHNEUWLY (2002). « L'écriture et son apprentissage: le point de vue de la didactique. Éléments de synthèse », *Pratiques*, 115-116, 238-246.
- SCHNEUWLY, B. (1995). « Apprendre à écrire. Une approche sociohistorique », dans J.-Y. Boyer, J.-P. Dionne et P. Raymond (dir.), *La production de textes* (73-100). Montréal: Les Éditions logiques.
- VYGOTSKI, L. (1934/1997). *Pensée et langage*. Paris: La Dispute.

Partie 3



La « révolution des droits » au Québec

Les politiques provinciales et la diffusion du discours et des idéaux des droits de la personne au sein de la société civile québécoise (1945-1960)

Paul-Étienne Rainville
Doctorant en études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières

Paul-Étienne Rainville a obtenu son baccalauréat en histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), au cours duquel il a participé à un programme de mobilité internationale à l'Université Rennes 2 – Haute-Bretagne en France. Au cours de sa maîtrise, il a également étudié à Rennes 2, avant d'effectuer un passage accéléré au doctorat en études québécoises en janvier 2009. Paul-Étienne Rainville, détenteur de la bourse du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), poursuit actuellement son projet de doctorat portant sur l'histoire des droits de l'homme au Québec de 1945 à 1960.

Les années d'après-guerre marquent l'entrée progressive de l'Occident dans l'ère des droits humains. Cette interprétation, défendue notamment par Louis Henkin (1996) dans son ouvrage *The Age of Rights*, est en voie de devenir en sciences sociales un véritable paradigme permettant d'illustrer l'importance qu'ont acquise les droits humains, sur le plan tant moral que juridique, dans nos sociétés contemporaines.

En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948, puis des déclarations et des pactes internationaux visant la promotion de diverses

catégories de droits, a obligé les États du monde à se positionner sur l'enjeu fondamental des droits humains. Le Canada, qui a longtemps hésité à appuyer le projet de la DUDH au moment de son adoption en 1948¹, n'a pas échappé à ce phénomène international, comme en atteste l'adoption de la Déclaration canadienne des droits de 1960, puis de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982. Bien que de nombreux chercheurs aient discuté de l'influence et de la signification de la charte des droits et libertés au Canada, ce n'est que récemment que les historiens se sont intéressés à sa genèse, au mouvement historique qui a mené à son adoption, bref aux fondements historiques de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la *révolution des droits*² au Canada. Si plusieurs historiens canadiens ont récemment montré les répercussions de la pénétration des idéaux des droits humains sur les transformations de la société canadienne d'après-guerre, on constate que cette thématique n'a pas encore retenu l'attention des historiens québécois. C'est ce constat qui, entre autres, est à l'origine de notre projet de recherche et de la réflexion qui sera proposée dans cet exposé.

Le courant historiographique naissant de *l'histoire des droits humains* apporte un nouvel éclairage à plusieurs transformations politiques et sociales notables de la société canadienne au *xx^e* siècle. C'est ce que nous montrerons dans les pages qui suivent. Nous expliquerons par la suite l'intérêt épistémologique que présente selon nous l'inclusion, à l'instar des approches développées par les historiens canadiens, de la problématique des droits de la personne à l'analyse de la société québécoise des années 1945 à 1960. Ainsi, au-delà de la présentation de notre projet de recherche, ce texte amorce une réflexion sur la portée épistémologique de certaines des théories et interprétations issues de l'histoire des droits humains et sur l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire du Québec contemporain.

La naissance d'un nouveau courant historiographique au Canada: l'histoire des droits humains

Dans un article paru en 2004 dans la *Canadian Historical Review*, l'historien Ross Lambertson posait, pour la première fois, la question: «Is there such a thing as human rights history?» Constatant la prolifération des travaux en histoire canadienne portant sur la thématique des droits de la personne, ce dernier a alors mis en lumière l'émergence d'un nouveau courant historiographique: l'histoire des droits humains. Dans leurs plus récents travaux, les historiens canadiens qui y sont

associés, notamment Constance Backhouse, Stephanie D. Bangarth, Dominique Clément, George Egerton, Ruth A. Frager, Christopher MacLennan, Carmela Patrias, James W. Walker, et bien sûr Ross Lambertson lui-même, ont participé à une forme de réinterprétation de l'histoire du *xx^e* siècle canadien à travers le prisme de l'évolution des droits humains. Les avenues ouvertes par ces travaux sont trop nombreuses pour les énumérer toutes. Il convient néanmoins de souligner leur apport à l'avancement de l'histoire politique et de l'histoire sociale au Canada.

Les historiens qui s'inscrivent dans ce nouveau courant historiographique partent du postulat largement admis en sciences sociales de la pénétration des idéaux des droits de la personne, et de la transformation de leur définition et de leur perception au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Si l'histoire des droits humains s'inscrit évidemment dans la longue durée, l'après-guerre apparaît comme un moment critique de son évolution. Au Canada, comme ailleurs en Occident, cette période est marquée par la mise en place progressive d'une série d'innovations politiques et juridiques, basées sur une conception nouvelle des rapports entre l'État et les citoyens consacrant la primauté des droits fondamentaux, universels et inaliénables de la personne sur le «bien commun» et les prérogatives de l'État et de ses institutions.

À cette époque, en effet, l'expérience de la guerre incite les élites politiques et intellectuelles de plusieurs pays à remettre à l'ordre du jour les enjeux relatifs aux droits humains. Au Canada, plusieurs de leurs représentants reconnaissent alors que le système politique canadien, bien qu'il s'inspire du modèle de la Common Law et des grands textes historiques énonçant le principe des «libertés britanniques» (*Magna Carta*, *Habeas Corpus*, *Bill of Rights*...), n'a pas réussi à protéger adéquatement les droits de la personne contre les pratiques racistes, discriminatoires et les entorses aux libertés fondamentales par les gouvernements. À la doctrine de la «suprématie du Parlement», héritée de la tradition politique britannique, s'est progressivement substituée l'idée du primat des droits humains, de la nécessité d'un contrôle efficace de l'application de ces droits et de leur protection par les instances judiciaires. Plusieurs jugements rendus par la Cour suprême du Canada en faveur du respect des libertés fondamentales, au cours des années 1950, attestent cette transformation importante de la tradition juridique canadienne³. En s'appuyant sur la doctrine juridique de

1. W. A. Schabas, 1998.

2. M. Ignatieff, 2001.

3. C'est le cas notamment des jugements relatifs aux clauses discriminatoires dans l'accès à la propriété (*Noble & Wolf c. Alley* [1951]), à la liberté de culte des Témoins de Jéhovah (*Rex. c. Boucher* [1951], *Saumur c. City of Quebec* [1953] et *Roncarelli c. Duplessis* [1959]) et au jugement invalidant la «Loi du Cadenas» (*Switzman v. Elbing* [1957]).

la « charte implicite des droits⁴ », la plus haute instance judiciaire au pays a ainsi contribué à l'établissement d'une imposante jurisprudence en matière de préservation des libertés civiles, notamment en ce qui a trait aux libertés d'expression, d'association, de culte et de religion.

La perspective universaliste des droits humains a également conduit à l'acceptation d'une conception élargie du principe d'égalité qui, dès l'immédiat d'après-guerre, s'est traduite sur le plan politique par l'adoption des premières lois fédérales et provinciales « antidiscriminatoires⁵ ». En instituant la primauté des principes d'égalité et de non-discrimination sur la « liberté de discriminer » des employeurs et des propriétaires, ces lois ont opéré une véritable rupture par rapport à la sacralisation traditionnelle des libertés individuelles, caractéristique de l'ordre juridique libéral canadien⁶. Parallèlement, l'adhésion progressive aux principes d'égalité et d'universalité des droits humains a contribué à légitimer les interventions étatiques en matière de droits économiques et sociaux, aussi appelés droits de « deuxième génération⁷ », tels que le droit à la santé, au logement, à l'éducation ou à la protection sociale. En ce sens, la pénétration des idéaux des droits de la personne dans les années d'après-guerre a servi d'assise à l'adoption d'une série d'innovations politiques et juridiques qui sont à l'origine de la mise en place d'un « État des droits humains » au Canada⁸.

Les historiens canadiens ont toutefois été peu nombreux à adopter une perspective stricte d'histoire politique. Leurs travaux ont plutôt démontré l'importance de considérer la pénétration des idéaux des droits de la personne comme l'aboutissement de luttes et d'efforts concertés de plusieurs acteurs sociaux. Ainsi, comme

l'affirme Stephanie Bangarth, « [t]he many successes in the fields of human rights did not occur automatically but were the result of considerable organization, frustration and perseverance⁹ ».

Leurs travaux ont d'abord mis en lumière le rôle de résistance et le militantisme de plusieurs acteurs sociaux auparavant largement méconnus. C'est le cas notamment des nombreuses associations vouées à la promotion et à la défense des droits civils (*civil rights groups*), qui émergent à la fin des années 1930, de même que des organisations de défense des droits humains (*human rights groups*), qui prolifèrent dans les années d'après-guerre¹⁰. Parallèlement, plusieurs études ont contribué à revisiter l'histoire de certains groupes dont le rôle dans le combat pour les droits humains avait jusqu'alors été ignoré par les historiens. Ross Lambertson s'étonne ainsi du fait que les historiens du monde ouvrier, qui ont longtemps débattu de l'influence de la diversité ethnique sur l'émergence d'une conscience de classe chez les travailleurs canadiens, ont pour ainsi dire occulté le rôle joué par les syndicats, dès le milieu des années 1940, dans la promotion des droits humains et la lutte contre la discrimination raciale et religieuse¹¹.

Les historiens canadiens qui se sont intéressés à ces questions ont par ailleurs montré que le langage et les idéaux des droits de la personne ont été mis à profit par les communautés ethniques au pays pour lutter contre le racisme et militer pour l'adoption de mesures législatives destinées à assurer le respect du principe d'égalité. À titre d'exemple, la lutte menée dès la fin des années 1940 par le Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act, un comité qui, comme son nom l'indique, demande l'abrogation de la loi canadienne de 1923 interdisant l'immigration chinoise, représente l'une des premières manifestations de lutte en faveur des droits humains menée par une minorité ethnique dans les années d'après-guerre¹². Par sa propension universaliste, l'idéal des droits de la personne a par ailleurs contribué à la création d'alliances durables entre des groupes issus de communautés ethniques différentes, de même qu'entre divers acteurs de la société civile. L'étude de Patrias et Frager portant sur les militants en faveur de l'adoption du

4. Cette théorie judiciaire part du postulat (énoncé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867) que la constitution canadienne s'appuie sur des « principes similaires » à ceux de la constitution britannique. Cette doctrine conduit certains juges de la Cour suprême à considérer que la préservation des libertés civiles constitue un champ de compétence fédéral et à déclarer ultra vires (en dehors des juridictions des provinces) certaines lois provinciales relatives à ces libertés. Voir à ce sujet : E. Adams, 2010, p. 201 et suiv.

5. La province de l'Ontario, où dès les années 1940 et 1950 ont été adoptées des lois sur la discrimination dans l'affichage (Racial Discrimination Act, 1944), l'accès à la propriété (Conveyancing and Law of Property Act, 1950), les politiques d'embauche (Fair Employment Practices Act, 1951) et l'accès aux endroits et services publics (Fair Accommodation Practices Act, 1954), fait figure de pionnière dans ce domaine. Voir B. Howe, 1991.

6. Voir à ce sujet : C. Backhouse, 1999 et J. W.St.G. Walker, 1997.

7. Au sujet de la classification générationnelle des droits, voir notamment : Z.F.K. Arat, 2006, p. 34 et suiv.

8. D. Clément, 2008, p. 25-29.

9. S. D. Bangarth, 2003, p. 6.

10. La Société canadienne des droits de l'homme, la Ligue canadienne de défense ouvrière, le Comité pour la défense de la citoyenneté canadienne, le Co-operative Committee on Japanese Canadians, de même que les Associations des libertés civiles de Montréal, de Winnipeg et de Toronto sont autant d'organisations dont le rôle dans la promotion des libertés civiles et des droits humains avait jusqu'alors été totalement passé sous silence par l'historiographie canadienne.

11. Lambertson, 2001.

12. S.D. Bangarth, 2003.

Fair Accommodations Practices Act de 1951 en Ontario a ainsi mis en lumière le rôle prépondérant joué par les minorités ethniques et leurs alliés dans l'adoption des premières lois antidiscriminatoires de cette province¹³.

Finalement, en s'interrogeant sur les modalités particulières de l'entrée du Canada dans *l'ère des droits*, les historiens canadiens ont contribué à l'émergence d'une série de questionnements nouveaux qui s'inscrivent au cœur des transformations sociales et politiques du Canada au XX^e siècle¹⁴. À plusieurs égards, nous croyons que ces questionnements, de même que certaines interprétations défendues par ces historiens, peuvent être intégrés à profit à l'étude du Québec des années d'après-guerre à la Révolution tranquille.

L'histoire des droits humains au Québec: un champ de recherche encore en friche

Si la thématique des droits de la personne est maintenant bien intégrée à l'historiographie canadienne, elle est pour ainsi dire absente de l'historiographie québécoise. Bien que plusieurs travaux fassent brièvement mention du militantisme d'après-guerre en faveur des droits de la personne¹⁵, seul l'ouvrage commémoratif de Lucie Laurin (1985) sur les antécédents de la Ligue des droits et libertés traite spécifiquement de cet objet de recherche. Or, l'analyse du cas particulier du Québec apportera selon nous une contribution significative à l'histoire des droits humains, qui à l'heure actuelle progresse rapidement dans plusieurs pays¹⁶. Pour cela cependant, elle doit s'appuyer sur une réflexion théorique qui touche aussi bien à l'histoire des institutions juridiques et politiques qu'à celle des idéologies, du genre, de l'ethnicité et des mouvements sociaux.

L'histoire des droits humains: un nouvel éclairage sur la « Grande Noirceur »

Depuis les années 1970, plusieurs historiens québécois ont exposé les limites du mythe de la « Grande Noirceur », en montrant la diversité des transformations qui ont secoué le Québec des années d'après-guerre et qui ont préparé le terrain à l'avènement de la Révolution tranquille. Cette réinterprétation s'est opérée principalement, au départ, sur le terrain de l'histoire socioéconomique, puis à partir de l'analyse de ce que l'on pourrait appeler le *paraduplessisme*¹⁷. Il aura ainsi fallu attendre la publication des travaux de Bourque, Duchastel et Beauchemin¹⁸, au milieu des années 1990, pour voir émerger à nouveau la thématique de l'histoire politique du *duplessisme*, largement délaissée depuis la parution des ouvrages de Black, Rumilly et Nish au courant des années 1970¹⁹. L'ouvrage de Bourque, Duchastel et Beauchemin a d'ailleurs provoqué un débat houleux autour de leur thèse principale concernant le caractère résolument libéral²⁰ des politiques du gouvernement de l'Union nationale et des « discours duplessistes ».

Bien que la perspective d'histoire politique soit à bien des égards périphérique par rapport à notre propre démarche de recherche, nous croyons que l'inclusion de la thématique des droits humains au sein de l'historiographie politique du duplessisme apporterait un éclairage nouveau sur le débat concernant le caractère « libéral », « conservateur » ou « traditionaliste » du gouvernement provincial de l'époque. Dans cette perspective, il apparaîtrait d'abord pertinent d'analyser les réactions du gouvernement québécois à l'égard des nouvelles orientations juridiques qui sont définies à l'échelle internationale après la Deuxième Guerre mondiale et auxquelles adhère très progressivement le gouvernement canadien, telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions internationales relatives aux droits humains (droits des détenus, égalité des femmes, discrimination en emploi, droit de l'enfant, etc.), les jugements de la Cour suprême des années 1950 relatifs aux libertés civiles, les lois « antidiscriminatoires », la Déclaration canadienne des droits de 1960 et les mesures fédérales concernant les droits économiques et sociaux.

13. C. Patrias et R. Frager, 2001. Leur analyse montre, au premier chef, le rôle clé joué par les membres de la communauté juive dans la construction d'un lobby en faveur de ces lois. Plusieurs historiens ont corroboré cette idée en montrant l'importance de la « phase juive » dans le combat d'après-guerre en faveur des droits humains au Canada. Voir à ce sujet: J. W.St.G. Walker, 2002, et I. Abella, 2000.

14. Pour un aperçu des récents développements de ce champ de recherche, consulter J. Miron, 2009.

15. L'anthologie préparée par M. Lévesque (1995) sur les « débats autour de l'idée de la démocratie, de la Seconde Guerre mondiale à la crise d'Octobre » au Québec met en lumière cette lacune importante de l'historiographie québécoise. Voir l'introduction de l'ouvrage: p. I à XXVI.

16. Pour un aperçu du déploiement de ce champ de recherche depuis les années 1990, voir: K. Cmiel, 2004.

17. X. Gélinas, 2010, p. 26 et suiv.

18. G. Bourque et autres, 1994.

19. Voir C. Black, 1977 ; R. Rumilly, 1973 et C. Nish, 1970.

20. Bourque et ses collaborateurs définissent cette notion de « libéral » principalement par opposition à l'État-providence et au mode providentialiste de régulation des rapports sociaux. Pour une définition de ce concept et un aperçu des débats suscités par cette interprétation, consulter: A.-G. Gagnon et M. Sarra-Bournet, 1997.

Parallèlement, une comparaison avec les divers travaux portant sur le Canada et les autres provinces canadiennes permettrait de dégager les similitudes et les particularités du cas québécois. Elle contribuerait à mettre en perspective ce qui est perçu – à notre avis, de façon exagérément réductrice²¹ – comme un retard manifeste du Québec par rapport aux autres régions du Canada. Il s'agirait également, dans cette perspective, de situer cette histoire politique dans le contexte des transformations plus larges de l'*ordre libéral* canadien, sous le coup des contestations égalitaristes, démocratiques et des revendications de plus en plus pressantes à l'interventionnisme d'État dans le domaine des droits économiques et sociaux²². Dans cette perspective, l'inclusion du paradigme des droits de la personne servirait de concept opératoire permettant de mieux définir l'idéologie, les discours et les pratiques politiques du gouvernement de Duplessis. Elle permettrait enfin de situer la position de ce dernier par rapport au « mouvement des droits humains » qui émerge à l'échelle internationale dans les années d'après-guerre.

Toutefois, bien qu'elle interpelle les historiens du politique, l'histoire des droits humains touche plus directement à plusieurs domaines de l'histoire sociale. De ce point de vue, la littérature scientifique traitant de l'histoire des droits de la personne, qui émerge à l'heure actuelle dans plusieurs pays du monde, manque cruellement d'études empiriques permettant de rendre compte de la dimension sociale de l'avènement de l'*ère des droits*²³. En ce sens, l'étude du cas québécois permettrait d'apporter une pierre à l'édifice en construction de l'histoire du « mouvement social des droits humains²⁴ ». Évidemment, cette perspective porte en germe un projet de recherche très vaste sur les modalités de pénétration et de diffusion des revendications et du discours sur les droits de la personne au Québec. Pour notre part, notre projet de recherche s'intéressera à cette problématique pour la période de

l'après-guerre à la Révolution tranquille. Afin d'analyser la pénétration des idéaux des droits humains au sein de la société civile québécoise de l'époque, nous étudierons, dans une perspective comparative, les discours et les revendications de droits portés par trois organisations sociales issues de milieux différents, soit la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) et le Congrès juif canadien (CJC).

Les historiens canadiens ont en effet mis en lumière le rôle prépondérant des militants issus du mouvement ouvrier organisé dans le combat pour les droits de la personne au Canada. Or, nous savons que les syndicats québécois, en particulier ceux qui sont affiliés à la FUIQ et à la CTCC, ont été parmi les principaux foyers d'activisme social et politique dans le Québec des années 1945 à 1960²⁵. Il paraît donc essentiel de vérifier la place qu'occupent les droits humains à cette époque dans les discours et les revendications de ces deux centrales syndicales. D'une manière générale, les historiens québécois ont de plus largement négligé l'histoire des syndicats internationaux au Québec²⁶. Ainsi, bien que quelques études mentionnent de manière anecdotique les revendications de la FUIQ pour des lois antidiscriminatoires et l'adoption d'une charte des droits, le militantisme de la fédération en faveur des droits humains n'a jamais été analysé²⁷. Pour sa part, l'ouvrage de Simon Lapointe sur l'influence de la gauche catholique française sur l'idéologie politique de la CTCC a certes montré l'importance grandissante, à partir des années d'après-guerre, des idéaux des droits de la personne au sein de l'idéologie de la centrale²⁸. Toutefois, sa démonstration ne tient nullement compte de l'existence du débat international de l'époque sur les droits humains. En s'appuyant principalement sur les *déclarations de principes* de la CTCC, elle passe également sous silence les facteurs exogènes liés au contexte sociopolitique du Québec, de même que l'importance des luttes, des alliances et des stratégies de ses militants. En somme, nous nous proposons pour notre part d'étudier plus spécifiquement la pénétration du « langage des droits humains », l'émergence des revendications associées à ces droits, de même que le rôle de la CTCC et de la FUIQ dans la promotion des idéaux des droits

21. En effet, les analyses que les historiens de la human rights history ont faites du cas québécois restent limitées et s'appuient, pour une large part, sur une vision monochromatique calquée sur le mythe de la Grande Noirceur. On voit clairement ce type de biais dans l'ouvrage de R. Lambertson (2005), lorsqu'il parle du « fascisme canadien-français », de « l'illibéralisme du Québec » et qu'il conclut : « The struggle for a bill of rights had been, and continued to be, almost entirely an English-Canadian affair » (p. 366).

22. I. McKay (2000) propose le terme de « révolution passive » (p.643) pour caractériser cette remise en question profonde d'un ordre libéral hégémonique caractérisé principalement par la « primauté ontologique » (p. 623) qu'il confère à l'individu et aux valeurs de liberté et de propriété individuelles.

23. N. Stammers, 2009.

24. D. Clément, 2008, p. 3-16.

25. J. Rouillard, 1980, p. 392.

26. J. Rouillard, 2001.

27. Il en va de même de l'absence d'étude portant sur le rôle du Comité du travail contre l'intolérance raciale de Montréal – créé sous l'égide du Comité ouvrier juif et regroupant des membres de la FUIQ et de la FPTQ – et sur la signification historique du Manifeste au peuple du Québec, publié par la FUIQ en 1955, qui constitue un véritable manifeste en faveur des droits de la personne au Québec.

28. S. Lapointe, 1995.

de la personne. En plus de donner un souffle nouveau à l'historiographie ouvrière, en constatant un déclin depuis les années 1980²⁹, cette perspective permettra de situer la place de ces syndicats au sein du *mouvement social des droits humains*, dans lequel le mouvement ouvrier prend une part active à l'échelle canadienne et internationale³⁰.

Les enjeux relatifs aux droits humains posent également, de manière implicite, la question de la discrimination raciale et religieuse et des enjeux liés au respect des principes d'égalité et d'universalité. Ils touchent donc directement à l'histoire des minorités ethniques et à la problématique des rapports majorité-minorités. De ce point de vue, plusieurs membres de la communauté juive canadienne ont été, très tôt, au centre de l'établissement de vastes réseaux de militants des droits humains au Canada³¹. Il paraît donc pertinent de retracer l'expérience de ces militants juifs au Québec, d'autant plus que le CJC est l'institution qui intervient le plus activement dans le domaine des droits humains, qu'il a ses bureaux centraux à Montréal et qu'il constitue à l'époque « the major voice of Canadian Jews »³². De plus, comme plusieurs organisations juives ont milité activement pour les droits de la personne aux États-Unis et à l'échelle internationale³³, cette avenue de recherche nous ouvrira des perspectives stimulantes d'histoire comparée. Cette étude s'inscrira dans la problématique plus large du rôle des minorités ethniques et religieuses dans la promotion du discours des droits de la personne. Elle permettra, en ce sens, d'établir des liens féconds entre les théories des droits humains et certains concepts relatifs à la citoyenneté, au pluralisme et à l'ethnicité.

Au niveau théorique, les avenues de recherche élaborées précédemment serviront à expliciter les rapports qui lient l'évolution des droits humains à celle des organisations, des groupes et des mouvements sociaux. De ce point de vue, il convient de mentionner que cette perspective pourrait être mise à profit par d'autres historiens pour étudier plusieurs organisations et mouvements sociaux actifs dans le Québec des années 1945 à 1960. Par exemple, il nous semblerait pertinent de mesurer l'effet de la diffusion internationale du langage des droits humains sur les discours et les revendications des organisations féminines et féministes au Québec, notamment dans la foulée de l'adoption par l'ONU de la Convention sur les droits politiques de la femme de 1952³⁴. De la même manière, l'évolution de la pensée des nationalistes québécois sur la question des droits humains permettrait à notre avis d'éclaircir quelques-unes des mutations du (néo-)nationalisme qui se développe dans l'après-guerre, notamment en ce qui a trait à la question du racisme et de la discrimination, à la défense des droits de groupe des Québécois et au rôle de l'État québécois dans le domaine des droits économiques et sociaux³⁵. Les mouvements d'action catholique spécialisés de l'époque, largement inspirés de la pensée personaliste chrétienne, ont également fait l'objet d'études récentes qui ont mis à jour leur dynamisme, leur relative autonomie face à l'Église, de même que leurs efforts dans l'élaboration d'une nouvelle forme de citoyenneté, responsable et active³⁶. Dans quelle mesure ces mouvements se sont-ils également faits les promoteurs du discours et des idéaux des droits de la personne? Et qu'en est-il du mouvement étudiant, dont on connaît l'engagement politique croissant au cours de cette période, notamment pour la liberté d'expression et

29. G. Bouchard, 1997. Ce dernier mentionne également l'absence de travaux en histoire des droits de la personne au Québec, par opposition à l'importance relative de cette thématique dans l'histoire canadienne.

30. Par exemple, les historiens du monde ouvrier américain ont largement analysé le rôle, parfois contradictoire, des syndicats (principalement ceux qui sont affiliés, comme la FUIQ, au Congrès des organisations industrielles) dans le combat en faveur des droits humains et de l'égalité raciale aux États-Unis. Pour un aperçu des débats passionnés qui ont animé les historiens sur cette question, consulter : E. Arnesen, 2006.

31. Voir à ce sujet : J. W.St.G. Walker, 2002, I. Abella, 2000 et C. Patrias, 2006.

32. Lambertson, 2001, § 18.

33. Les associations juives ont notamment été actives, dès les années 1930, au sein du mouvement ouvrier organisé. L'American Jewish Labor Committee (JLC), par exemple, a créé des réseaux importants entre diverses organisations en Amérique et en Europe. Les récents travaux de Catherine Collomp et Bruno Groppo sur le JLC témoignent de l'ampleur de ces réseaux. À ce sujet, voir : D. Kesselman, 2000, p. 220-221. Voir également : I. Abella, 2000, R. Lambertson, 2001, J. W.St.G. Walker, 2002 et C. Patrias, 2006.

34. À cet égard, la thèse de C. Gosselin (2003), traitant de l'évolution de sept organisations féminines actives pendant cette période, a permis de mettre au jour les luttes menées par ces dernières pour la défense de leurs droits civiques, politiques, économiques et sociaux, de même que pour la reconnaissance de leur citoyenneté pleine et entière. Elle ne s'intéresse toutefois pas à l'influence du mouvement international des droits humains sur les discours et les revendications de ces organisations, pour les années 1940 et 1950.

35. Pour une analyse des mutations du nationalisme au cours de cette période, consulter : M. Behiels, 1985.

36. É.-M. Meunier et J.-P. Warren (2002) ont montré l'importance du courant personaliste et des militants de la gauche catholique dans le Québec des années 1930 à 1960. Sur les militants issus des mouvements d'action catholique, voir notamment les travaux de Lucie Piché, Louise Bienvenue et Jean-Pierre Collin.

le droit à l'éducation³⁷? Plus largement, dans la mesure où plusieurs historiens ont montré l'importance des débats sur la liberté et de la démocratie qui animent les « nouveaux intellectuels » des années 1950, il serait pertinent d'observer les répercussions des enjeux relatifs aux droits humains sur l'évolution idéologique de cette nouvelle intelligentsia, parmi laquelle on retrouve la plupart des militants des années d'après-guerre au Québec³⁸.

En somme, notre projet de thèse, à l'instar des diverses avenues de recherches mentionnées précédemment, permettra d'observer avec plus de précision les modalités de diffusion du discours sur les droits humains au sein de la société civile québécoise à partir des années d'après-guerre, principalement dans la foulée de la proclamation de la DUDH. Au niveau théorique, notre étude contribuera à mettre en lumière les diverses fonctions de ce discours³⁹, en exposant la manière dont celui-ci peut être mis à profit par des organisations et des mouvements sociaux, à la fois comme outil de désignation de ce qu'ils considèrent comme des atteintes aux droits particuliers du groupe social qu'ils représentent (*self-interest*) ou aux principes généraux des droits humains (*universalism*)⁴⁰, et comme outil de légitimation de leurs revendications sociales et politiques.

Ainsi, l'histoire des groupes, des organisations et des mouvements sociaux devrait nous permettre de montrer que le discours sur les droits de la personne n'est pas simplement un langage universel, idéal ou abstrait, en quelque sorte « importé » de l'international vers le national, mais qu'il s'incarne de façon précise dans les discours et les pratiques de certains acteurs sociaux évoluant dans un contexte social et politique particulier. Nous croyons en effet que la diffusion des idéaux des droits humains

au sein de la société civile québécoise, de même que les importantes transformations sociales, voire culturelles, qu'elle induit ne se mesurent pas simplement à l'aune des innovations politiques et juridiques qui les institutionnalisent. En définitive, les approches développées par les historiens canadiens dans le domaine de l'histoire des droits humains nous invitent à nous interroger sur une problématique plus vaste, qui se situe au cœur de l'évolution des mouvements sociaux et des transformations sociales et politiques du XX^e siècle: celle du processus historique à l'origine de l'entrée de nos sociétés dans l'ère *des droits humains*.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire et théories des droits humains

- ABELLA, Irving (2000), « Presidential address: Jews, human rights, and the making of a new Canada », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 11, n° 1, p. 3-15.
- ADAMS, Eric (2010), *The Idea of Constitutional Rights and the Transformation of Canadian Constitutional Law, 1930-1960*, Thèse de doctorat (Juridical Science), University of Toronto, Toronto, 300 p.
- ARAT, Zehra, et F. KABASAKAL (2006), *Human rights worldwide: a reference handbook*, Californie, ABC-CLIO (coll. « Contemporary World Issues »), 313 p.
- BACKHOUSE, C. (1999), *Colour-coded: a legal history of racism in Canada, 1900-1950*, Toronto, University of Toronto Press, 485 p.
- BANGARTH, Stephanie D. (2003), « "We are not asking you to open wide the gates for Chinese immigration": The Committee for the Repeal of the Chinese Immigration Act and early human rights activism in Canada », *The Canadian Historical Review*, vol. 84, n° 3 (septembre), p. 395-422.
- BUSHNELL, Ian (1992), *The Captive Court: a study of the Supreme Court of Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 604 p.
- CLÉMENT, Dominique (2008), *Canada's rights revolution, social movements and social change, 1937-82*, Vancouver, UBC Press, 281 p.
- CMIEL, K. (2004), « The recent history of human rights », *The American Historical Review*, vol. 109, n° 1 (février), p. 117-135.
- GORDON, Neve, et Nitza BERKOVITCH (2007), « Human rights discourse in domestic settings: how does it emerge? », *Political studies*, vol. 55, n° 1, p. 243-266.
- HENKIN, Louis (1990), *The Age of rights*, New York, Columbia University Press, 220 p.
- HOWE, Bryan R (1991), « The evolution of human rights policy in Ontario », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 24, n° 4 (décembre), p. 783-802.
- IGNATIEFF, Michael (2001), *La révolution des droits*, Montréal, Boréal, 141 p.
- LAMBERTSON, Ross (2001), « "The Dresden story": racism, human rights, and the Jewish Labour Committee of Canada », *Labour/Le Travail*, vol. 47 (mars), p. 43-82.
37. Sur l'évolution du mouvement étudiant montréalais et l'engagement croissant de ses leaders en faveur de la liberté d'expression et de la démocratisation de l'éducation, voir notamment: N. Neatby, 1999.
38. Que l'on pense à ceux gravitant autour de Cité libre, de la revue Relations, du Devoir, de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval ou de l'Institut canadien des affaires publiques. Le concept de « nouveaux intellectuels » a été développé par L. Dion (1987). Sur l'importance des débats sur la liberté et la démocratie à l'époque, voir également: M. D. Behiels, 1985 et M. Lévesque, 1995.
39. Sur les diverses « fonctions » du discours des droits humains et sur les interprétations générales des modalités de sa diffusion, voir l'introduction de N. Gordon et N. Berkovitch, 2007, p. 243-249.
40. Bien que cette distinction contribue, à notre sens, à masquer l'imbrication complexe entre la vocation universaliste du discours sur les droits de la personne et l'utilisation « intéressée » que peuvent faire les groupes de celui-ci, elle permet de mettre au jour une mutation caractéristique du langage des droits et de sa fonction mobilisatrice. Voir notamment la distinction entre « public interest » et « private interest » définie par R. Lambertson, 2005, p. 12 et suiv.

- LAMBERTSON, Ross (2004), « The black, brown, white and red blues: the beating of Clarence Clemons », *The Canadian Historical Review*, vol. 85, n° 4 (décembre), p. 755-776.
- LAMBERTSON, Ross (2005), *Repression and resistance. Canadian human rights activists, 1930-1960*, Toronto, University of Toronto Press, 523 p.
- MCKAY, Ian (2000), « The liberal order framework: a prospectus for a reconnaissance of canadian history », *The Canadian Historical Review*, vol. 81, n° 4 (septembre), p. 616-678.
- MIRON, Janet (ed.) (2009), *A history of human rights in Canada: essential issues*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 271 p.
- PATRIAS, Carmela (2006), « Socialists, jews, and the 1947 Saskatchewan bill of rights », *The Canadian Historical Review*, vol. 87, n° 2 (juin), p. 263-292.
- PATRIAS, Carmela, et Ruth A. FRAGER (2001), « "This is our country, these are our rights": minorities and the origins of Ontario's human rights campaigns », *The Canadian Historical Review*, vol. 82, n° 1 (mars), p. 1-35.
- SCHABAS, William A. (1998), « Canada and the adoption of the Universal Declaration of Human Rights », *McGill Law Journal*, vol. 43, n° 2, p. 403-441.
- STAMMERS, Neil (2009), *Human rights and social movements*, New York, Pluto Press, 286 p.
- WALKER, James W. St. G. (1997), *Race, rights and the law in the supreme Court of Canada: historical case studies*, The Osgoode Society for Canadian Legal History et Wilfrid Laurier University Press, 448 p.
- WALKER, James W. St. G. (2002), « The "Jewish Phase" in the movement for racial equality in Canada », *Canadian Ethnic Studies Journal*, vol. 34, n° 1 (printemps), p. 1-29.
- Histoire des mouvements sociaux et historiographie du « duplessisme »**
- ARNESEN, Eric (2006), « Passion and politics: race and the writing of working-class history », *Journal of the Historical Society*, vol. 6, n° 3 (automne), p. 323-356.
- BEHIELS, Michael D. (1985), *Prelude to Quebec's Quiet revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 366 p.
- BLACK, Conrad (1977), *Duplessis*, Toronto, McClelland and Stewart, 743 p.
- BOUCHARD, Gérard (1997), « L'histoire sociale au Québec. Réflexions sur quelques paradoxes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (automne), p. 243-269.
- BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN (1994), *La société libérale duplessiste (1944-1960)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 435 p.
- DION, Léon (1987), *Québec 1945-2000. Tome II: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 452 p.
- GAGNON, Alain-G., et Michel SARRA-BOURNET (dir.) (1997), *Duplessis: entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 396 p.
- GÉLINAS, Xavier (2010), « Duplessis et ses historiens, d'hier à demain », dans Lucia Ferretti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, p. 19-35.
- GOSELIN, Cheryl A. (2003), *Vers l'avenir: Québec women's politics between 1945 and 1967: feminist, maternalist and nationalist link*, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, Montréal, 422 p.
- KESSELMAN, Donna (2000), « Thirty Years of Social History », *Labour/Le Travail*, vol. 45 (printemps), p. 217-223.
- LAPOINTE, Simon (1995), *L'influence de la gauche catholique française sur l'idéologie de la CTCC-CSN de 1948-1963*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, Montréal, 194 p.
- LÉVESQUE, Michel (1995), *De la démocratie au Québec, 1940-1970: anthologie des débats autour de l'idée de la démocratie, de la Seconde Guerre mondiale à la crise d'Octobre*, Montréal, Lux, 338 p.
- MEUNIER, E.-Martin et Jean-Philippe WARREN (2002), *Sortir de la « grande noirceur »: l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Québec, Septentrion, 207 p.
- NEATBY, Nicole (1999), *Carabins ou activistes?: l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 264 p.
- NISH, Cameron (1970), *Québec in the Duplessis era, 1935-1959: dictatorship or democracy?*, Toronto, Copp Clark Pub. Co., 164 p.
- ROUILLARD, Jacques (1980), « Mutations de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, 1940-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 3 (décembre), p. 377-405.
- ROUILLARD, J. (2001), « De l'importance du syndicalisme international au Québec (1900-1957) », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier, *La FTQ, ses syndicats et la société québécoise*, Montréal, Comeau et Nadeau, 258 p.
- RUMILLY, Robert (1973), *Maurice Duplessis et son temps*, tome 2, 1944-1959, Montréal, Fides, 750 p.



La culture canadienne-française dans le miroir de la fiction cinématographique québécoise

Pour se souvenir, on a besoin des autres – Maurice Halbwachs

Claire Portelance

Doctorante en études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières et professeure
de science politique au collège Lionel-Groulx

Claire Portelance est professeure de science politique au collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse depuis 1987. Détentrice d'un baccalauréat en science politique et d'une maîtrise en communication de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), elle est actuellement doctorante en études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Sous la direction du philosophe Serge Cantin, elle s'interroge sur le rapport qu'entretient le Québec moderne à l'égard de son passé.

Aujourd'hui, il est banal de dire qu'avec la Révolution tranquille le Québec a rompu avec la société traditionnelle canadienne-française. Mais il importe de dépasser ce simple constat et de s'interroger sur le sens et la portée de cette rupture par laquelle la société québécoise, en mal de rattrapage et de modernisation, a cherché à faire table rase de son passé canadien-français en s'en donnant une image largement négative. Plusieurs

chercheurs et intellectuels, notamment Fernand Dumont¹, ont souligné que la filiation canadienne-française relevait d'une mémoire « malheureuse » et « honteuse », voire qu'elle représentait « une histoire en trop² ». Aux yeux de plusieurs contemporains, le Canada français apparaît comme une société rurale arriérée, une sorte de Moyen Âge que l'on a appelé la « Grande Noirceur ». Pourtant, derrière le mythe de la rupture opérée par la Révolution tranquille, le fait est que le Canada français ne disparaît pas comme par enchantement. En l'espace de quelques années, le Québec a certes connu une « sortie de la religion », une profonde mutation de sa culture et un renouvellement du rôle de l'État. Mais, si la science historique a pour rôle de marquer le temps par des épisodes de ruptures, il en va tout autrement de la mémoire. Qu'elle soit individuelle ou collective³, la mémoire se nourrit de traces qui perdurent jusque dans le présent. Certes, la mémoire d'une collectivité se transforme avec le temps, mais d'anciens repères résistent en quelque sorte à l'avalanche normative instituée dans le processus de transformation sociale. Notre projet, qui au moment du colloque était à peine amorcé, a pour objectif de partir à la recherche des traces canadiennes-françaises dans la culture québécoise en prenant pour objet le cinéma québécois de fiction de 1960 à aujourd'hui. En d'autres mots, il s'agit de retracer une histoire, celle de la mémoire collective québécoise depuis cinquante ans.

Cinéma et mémoire

On peut dire de la fiction en général qu'elle joue un rôle de contrepoint à l'histoire savante en exploitant sur un autre mode les ressources de l'expérience humaine. La fiction propose une vue condensée, synthétisée et dramatisée de la réalité, souvent en offrant une solution aux épreuves que traverse le personnage principal. Elle n'est pas la réalité, mais son raccourci qui, en changeant les événements en drame, en tragédie ou en comédie, récapitule le destin de l'homme jusqu'à interroger le sens de sa finitude.

Dans sa spécificité, l'art du cinéma, affirme le célèbre réalisateur français Jean Renoir, est de « s'approcher de la vérité des hommes » en transportant dans les images les éléments de la réalité. Les films peuvent non seulement être perçus comme des témoignages de leur temps, mais être considérés comme des lieux de mémoire où se transmet un sens de l'histoire. Prenons pour exemple le drame de *La petite Aurore, l'enfant martyr* (1952) de Jean-Yves Bigras. Ce film décrit un univers aliénant dans lequel le curé, figure dominante du Canada français, est incapable de sauver un être innocent de la mort annoncée. Dans cette peinture sociale où la parole est interdite, voire confisquée, les valeurs familiales et spirituelles identifiées à la culture paysanne et à la société traditionnelle sont périmées. Le film est « la mise en scène d'un monde dégénéré, celui de la campagne, que seuls les pouvoirs publics, l'État avec son appareil juridique (situé en ville), peuvent secourir et venger⁴ ». Le portrait dressé par ce film soulève le problème d'une société en crise : crise d'identité et crise des valeurs. Les référents traditionnels d'une idéologie conservatrice, catholique et rurale n'offrent plus une représentation idyllique du Canada français. Les personnages suggèrent la déraison et le milieu inspire la fin d'une civilisation.

En tant que témoignage d'une époque, l'exemple nous montre que les films sont de nature à visualiser ce que transporte la conscience collective. Ils s'accordent avec l'idée d'un examen de confession public⁵. Autrement dit, un film transporte le spectateur dans un univers qui s'apparente à un rêve et il voit, sans pouvoir y échapper, son double à l'écran. Voilà à quoi ressemble ma vie – ou le milieu dans lequel j'évolue –, pourrait se dire un spectateur. Projetant sur l'écran l'existence humaine à la manière d'un miroir, le film facilite le processus d'identification entre un personnage et le spectateur. Le propre du cinéma est de transposer des personnages dans un lieu physique proche de la réalité. Insérée dans un décor qui rappelle celui de la vraie vie, la fiction cinématographique arrive à révéler les structures mentales et les émotions, qui échappent à la conceptualisation. Les films de fiction véhiculent une image globale de la condition humaine et c'est en ce sens qu'ils peuvent être considérés comme des vecteurs de la mémoire d'une culture.

1. Voir en bibliographie les principaux ouvrages de Fernand Dumont sur la question, suivis de thèses produites par Jacques Beauchemin, Gilles Bourque, Serge Cantin et Joseph-Yvon Thériault.

2. D'après le titre du livre de Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB, 2002, 210 p.

3. « [...] il importe seulement de ne jamais oublier que c'est par analogie seulement, et par rapport à la conscience individuelle et à sa mémoire, que l'on tient la mémoire collective pour un recueil des traces laissées par les événements qui ont affecté le cours de l'histoire des groupes concernés [...] ». P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 145.

4. Christiane Tremblay-Daviault, *Structures mentales et sociales du cinéma québécois (1942-1953) – Un cinéma orphelin*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 224.

5. Jean Epstein parlait du cinéma comme d'une machine propre à « confesser les âmes ». Bien que cette métaphore soit empruntée au religieux et qu'elle suggère le pardon, elle évoque dans la représentation cinématographique, l'idée d'un examen de conscience public. Jean Epstein, *L'intelligence d'une machine*, p. 42.

Ce qui est vrai du cinéma en général l'est sans doute encore plus du cinéma québécois. Depuis les années 1960, les cinéastes québécois tournent des longs métrages de fiction en plantant leur caméra dans des décors réels, hors studio. Porté sur grand écran, cet environnement renvoie au rapport familial de l'homme à sa culture et au territoire habité.

La spécificité du cinéma québécois : un bref historique

La fiction cinématographique québécoise des années 1960 a été influencée davantage par l'approche du documentaire que par la fiction cinématographique elle-même, qu'elle soit canadienne-française, américaine ou française. En témoigne, par exemple, le premier long métrage de Gilles Groulx, *Le chat dans le sac* (1964)⁶. Dans ce film, comme dans plusieurs autres, la technique employée est celle du direct, apprise avec le documentaire. En fait, le cinéma direct n'est pas seulement une technique facilitant le tournage hors studio avec un son synchrone ; il traduit un état d'esprit qui fait courir les cinéastes dans tous les sens à la recherche de ce qu'ils nomment la « vraie » vie. Le film *Les raquetteurs* (1958)⁷ est considéré comme le premier de ce nouveau genre cinématographique. Bien que les cinéastes québécois aient appris leur métier dans des équipes de travail anglophones, ils s'engagent dans une aventure originale et indépendante inspirée par une

nouvelle conscience identitaire en émergence. La technique du direct va leur permettre dans un premier temps de revisiter l'identité canadienne-française et, dans un deuxième temps, d'interroger le sens de la transformation sociale et politique. Les images n'exposent plus un visage statique du Canadien français, elles montrent comment se vit un événement dans une société en pleine mutation, mais dont les contours sont maintenant limités aux frontières du Québec. Le court métrage du direct québécois a son importance à la fois pour ce qui va suivre dans le domaine de la fiction cinématographique et pour la représentation qu'il offre de cette époque. De 1958 à 1962, des films comme *Golden Gloves* (1961) de Gilles Groulx, *À Saint-Henri le cinq septembre* (1962) d'Hubert Aquin et *Les Bûcherons de la Manouane* (1962) du réalisateur Arthur Lamothe sont révélateurs de cette prise en charge d'une nouvelle conscience identitaire québécoise. Dans ces films, il s'agit de faire ressortir les caractéristiques, les conditions de vie et la dynamique d'une société qui ne ressemble plus aux stéréotypes traditionnels longtemps véhiculés par l'imaginaire du terroir. Il n'y a plus de ceintures fléchées ni de chemises à carreaux, plus de femmes rivées aux tâches domestiques ou d'hommes accrochés aux labours, plus de curés omnipotents, non plus qu'une communauté « tricotée serrée » fermée sur elle-même. Ces films sont une véritable démythification de la société canadienne-française d'avant la Révolution tranquille.

C'est à partir de ces réalisations documentaires que naîtra le cinéma de fiction dans lequel se manifeste un souci de fidélité au réel. Toutefois, l'imaginaire des créateurs de cette période trouve de solides ancrages dans la culture canadienne-française des années 1930. Car, bien avant le direct, avec une technique cinématographique plus primitive, les documentaires de l'abbé Proulx et de M^{sr} Tessier préfigurent le nouveau cinéma québécois. Les liens de parenté entre les prêtres-cinéastes et les cinéastes du direct sont manifestes et l'on peut penser qu'à partir des premières images sur la colonisation se transmet le goût du paysage et du vécu populaire à la génération des années 1960⁸. Le tournage dans des décors réels reste une marque distinctive du cinéma québécois.

Un exemple d'analyse : le Canadien français de la ville

Le film de Gilles Carle, *La vie heureuse de Léopold Z* (1965), son premier long métrage de fiction, échappe au cinéma de genre. Même s'il est traité sur le mode de la légèreté, il n'est ni une tragédie ni une comédie. Il décrit essentiellement un quotidien assez banal. Le film raconte

6. Gilles Groulx est considéré comme l'un des pionniers du nouveau cinéma québécois. Son film raconte l'histoire d'un Canadien français sans emploi en quête d'identité. « Je suis Canadien français, donc je me cherche », dit le personnage principal dès le début du film. Le jeune homme appartient à « une certaine classe de jeunes, que la religion catholique ne domine plus, qui se nourrit d'auteurs progressistes étrangers, mal adaptés à [sa] réalité, apportant peu de satisfaction à sa quête d'identité. Ces graves questionnements le perturbent jusque dans sa vie de couple : sa compagne Barbara est juive et anglophone et pense à sa carrière d'actrice. Elle ne peut rien faire pour lui. C'est au contact de la campagne que Claude réalise l'inéluctable : ça ne marche pas entre lui et Barbara ». Télé-Québec, Cinéma québécois, <http://cinema-quebecois.telequebec.tv/#/Films/18/Clips/25/Default.aspx>.

7. Dans *Les raquetteurs*, les Canadiens français font la fête du matin au soir et ce que l'on entend appartient au langage vernaculaire. Les hommes et les femmes, du plus jeune au plus vieux, sont les héros de ce rite festivalier. En comparaison et pour souligner la différence, les films traditionnels, de leur côté, donnaient à voir des documentaires réalisés sous la forme d'un conte. La voix hors champ, omniprésente, racontait ou expliquait le contexte et l'événement. Le film *Carnaval de Québec* (1956) de Jean Palardy constitue le modèle, par ailleurs contesté par les cinéastes du direct, d'une représentation folklorisante du Canada français. Le propos du film vise à raconter les principaux attraits du carnaval : les duchesses, la reine, le Bonhomme, les manifestations sportives, la parade de nuit et, en finale, le feu d'artifice. Le peuple figure dans les images en tant que spectateur.

8. Germain Lacasse, « L'audible évidence du cinéma oral ou éléments pour une étude sociolinguistique du cinéma québécois », *Revue de sociolinguistique* en ligne, n° 12, mai 2008, [www://univrouen.fr/dyalang/glottopol](http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol), p. 57-64.

simplement une journée dans la vie de deux hommes un 24 décembre, la veille de Noël, en pleine tempête de neige. Il s'agit d'une histoire qui n'en est pas une: il n'y a pas de drame, pas d'intrigue, sans véritable tension narrative, on peut même ajouter qu'il ne se passe rien. La fin du film est comme son commencement: les deux personnages principaux – Léopold Tremblay et Théophile Lemay – sont restés identiques à eux-mêmes du début à la fin. Ils travaillent au déneigement: Théo est le patron, un surintendant employé par la ville; Léopold, un sous-traitant sans contrat fixe.

Le film est tourné à la manière d'un documentaire avec la voix hors champ d'un narrateur qui explique le passé de Léopold et commente le présent de Théo. On y trouve de longues prises de vue sur le déneigement, la circulation entravée par la tempête dans les rues de Montréal et le déversement de la neige dans le fleuve. La musique d'atmosphère chargée d'alléger la grisaille du quotidien rend compte de l'aspect fictif du film alors que les bruits ambiants de la ville (voitures, souffleuses, chasse-neiges) et la musique d'ambiance (refrains de Noël diffusés par un magasin à grande surface, cantique des petits chanteurs du Mont-Royal) relèvent du pur style du direct.

En même temps que le film dessine un portrait du Canadien français citadin aux prises avec l'hiver, le cinéaste jette un regard critique sur un folklore usé. L'hiver, ce n'est plus les joies de l'enfance ni la lutte contre une force indomptable: c'est du travail pour Léopold et Théo. C'est aussi un temps un peu frisquet et incommode pour Catherine, la femme de Léopold, qui, après avoir refermé la fenêtre, s'installe confortablement dans la chaleur de son foyer. Pour Josita, de retour au pays après trois ans d'absence, la neige est une joie presque exotique. En somme, l'hiver a perdu son caractère hostile ou poétique. La neige des rues est sale, l'appareillage mécanique, «une armée motorisée», prend d'assaut l'hiver: «l'homme, par la technique, a remporté la victoire et il n'a plus peur⁹». Même quand les voitures semblent s'enliser, les conducteurs triomphent des bancs de neige ou de la neige détrempée et roulent vers leur destination. En ville, rien n'arrête les déplacements. L'hiver, c'est aussi les factures d'électricité ou de mazout pour le chauffage, de l'argent que Théo préférerait investir dans l'achat d'une piscine. Malgré les inconvénients, Noël se pare de son manteau blanc selon l'image coutumière. Démodé est aussi le rituel catholique de la fête de Noël. La logique marchande remplace le sens religieux. Dans un grand magasin, les enfants prient, assis sur les genoux du père Noël, en quête d'étrennes, pendant que deux

jeunes femmes habillées en lutins féminins, jupette aux fesses, attirent le regard satisfait de Léopold et Théo. Si Léopold assiste à la messe de minuit à l'oratoire Saint-Joseph, la cérémonie ne symbolise plus l'avènement de la naissance du Christ. Dans ce lieu sacré, Léopold dépose fièrement sur le prie-Dieu le manteau de vison acheté à crédit, cadeau de Noël attendu par sa femme. Dans la plus typique mise en scène de la séduction commerciale de l'époque, l'affiche du Club Mocambo – cabaret où Josette, alias Josita de son nom de scène, prépare son tour de chant – invite au «Twist de Noël». Cependant, pour Léopold, la messe comme le mariage continuent de commander le devoir d'obéissance. Il est catholique, répond-il à l'agent de crédit qui lui demande s'il est divorcé. Les deux personnages principaux «baignent corps et âme dans la tradition et les valeurs établies¹⁰». Un conformisme inconscient, peuplé de demi-vérités et de cachotteries, règne sur ce monde. N'osant pas défier ouvertement femmes et morale religieuse, Léopold et Théo assistent au beau milieu d'un après-midi d'une journée de travail à la répétition de Josita. Ce qu'ils ne se permettent pas de transgresser une nuit de Noël est ici déjoué.

De même, l'amitié entre les deux hommes est superficielle. Devançant le reproche que s'apprête à lui adresser Théo à propos de l'utilisation du crédit, Léopold assure avoir payé *cash* le manteau de vison. De son côté, Théo, réprimandant Léopold à propos de sa position d'infériorité dans son ménage, affirme pour sa part dominer sa femme: «Sévérité extrême! Contrôle absolu! Et puis, une petite punition de temps en temps... juste pour lui montrer qui est le patron. À matin, je lui ai coupé son coiffeur!» Pourtant, dans une séquence ultérieure, le spectateur entend la voix tonitruante du réceptionniste de la voirie municipale: «Théophile Lemay est prié de communiquer avec sa secrétaire et M^{me} Lemay, chez son coiffeur.» Malgré des situations qu'ils ne contrôlent pas, les deux hommes cherchent à sauver l'apparence de leur dignité.

En bref, les personnages masculins de Carle sont des êtres dépossédés d'eux-mêmes. Jamais ils ne réfléchissent sur leur condition qu'ils ne font que subir. Selon Carle, le film aurait pu s'intituler *La chronique de deux hommes désespérés*, parce que, malgré leur qualité et leur débrouillardise, ceux-ci sont placés dans une situation qui ne fait pas appel à leur responsabilité d'homme. Ne leur sont confiées que de petites besognes faciles à exécuter, des tâches qui ne demandent aucune aptitude particulière. Théo, «fait pour commander», est un «patron-prolétaire». En matière de condition sociale, il est sur un pied

9. Thérèse Laforest, «L'hiver dans le cinéma canadien», *Séquences*, n° 51 (décembre) 1967, p. 11.

10. Michel Houle et Carole Faucher, «Gilles Carle», *Cinéastes du Québec*, n° 2, 1976, p. 19.

d'égalité avec son employé. Il ne peut prétendre dépasser son rang et n'y songe sans doute même pas. En apparence, Théo a bien réussi sa vie. Propriétaire d'un bungalow, il ne semble pas avoir de dettes. Sa fonction consiste à coordonner le déneigement et, à ce titre, il donne des ordres à ses subalternes. Il est élégamment vêtu et tire une fierté de son image légèrement au-dessus de la moyenne. Il exprime habilement des opinions stéréotypées en guise d'idées, profitant de l'évidente ignorance et de l'inculture de Léopold pour confirmer une supériorité intellectuelle qu'il ne possède pas. Selon Léopold, «Théo est bon, humain, instruit, intelligent, efficace, d'une grande droiture morale». Il a pourtant des écarts de conduite en recommandant l'infidélité comme moyen de sauver le ménage de Léopold (le spectateur comprend qu'il s'agit d'un conseil mis en pratique par Théo) ou encore en marchandant son silence en échange d'un service (Théo avait menacé Léopold d'écrire un rapport sur son absence non motivée au travail). Contrairement à ce que croit Léopold, Théo n'a visiblement aucune emprise sur son univers physique et matériel. Il est conditionné par un environnement qui le façonne à son gré. Cependant, il sait mieux camoufler ses faiblesses.

La naïveté de Léopold est sans faille, son inconscience, totale. «Pas le moindre début de compréhension des forces qui jouent contre lui¹¹.» S'il n'a pu obtenir de contrat pour creuser le métro de Montréal, c'est qu'il est, selon ce qu'il en saisit, spécialisé dans la neige. Il s'est fait arnaquer dans l'achat de sa maison, acquise en vue d'une expropriation éventuelle qui ne s'est jamais faite, et par un employé de la ville qui lui a vendu au noir un vison à la qualité discutable et pour lequel il semble avoir payé le gros prix. «Toute la vie de Léo se résume dans son portefeuille», explique le narrateur. Il possède peu: un vieux camion de déneigement, une maison dans l'est de Montréal près des raffineries de pétrole, une voiture aux serrures gelées, peu d'instruction et pas de compétences particulières. Le personnage représente l'impuissance. Léopold sourit quand il est heureux, grimace pour souligner sa désapprobation ou opine du bonnet pour signaler son accord, grogne quelques mots quand il est contrarié et répond sommairement aux questions. Il ne sait exprimer ses émotions ni oralement ni par écrit. Léopold est démuné, heureux, docile et résigné.

Tout au long du film, Léopold tourne en rond et Théo le suit. La journée se termine sans qu'ils aient vraiment travaillé ni réfléchi aux gestes qu'ils font. Leur existence est linéaire et statique. Pourtant, Léopold est actif, débrouillard et ne se plaint pas. Il répare son camion, fait ses emplettes de Noël, va cueillir Josita à la gare centrale pendant ses heures de travail. L'extrême simplicité de la

réalisation attire l'attention sur les détails d'un comportement d'hommes soumis. Gilles Carle n'accorde à ses personnages qu'une seule audace: la signature de Léopold Tremblay en Léopold Z – Léopold s'appelle aussi Zénon – et, à la fin du film, la colère non retenue de Théo à l'encontre des automobilistes qui le forcent à travailler une veille de Noël.

Derrière l'extrême indulgence de Léopold se cache un malaise. «Lorsque Léopold va emprunter de l'argent [...], affirme Carle, il est gêné, timide, humilié: il a peur. C'est qu'au fond il retrouve à la compagnie de finance l'attitude du confessionnal; il va chercher de l'argent de la même façon qu'il va chercher l'absolution [...]¹².»

La peur renfrognée et la timidité malade font partie de son quotidien. Léopold a intégré la morale religieuse dans ses habitudes de vie sans pouvoir l'identifier ni, moins encore, prétendre s'en libérer. Son comportement avec la jeune cousine par alliance est très révélateur de son impuissance. Il est flatté par sa présence, séduit par ses charmes et son désir et, même dans ses rêves, demeure chaste. L'allure générale de Léopold déclenche le rire, mais ne cache pas le tragique de l'existence. Ne connaissant rien aux nuances des parfums, Léopold achète le même modèle de fragrance que celui de Théo, qui n'y comprend guère plus. Théo a le même réflexe que Léo pour l'achat d'un équipement de hockey. Le propos du film ne repose pas sur la mise en scène d'un drame. Au contraire, plusieurs séquences montrent des situations cocasses où les hommes échappent à la monotonie. Mais l'ensemble du film présente la réalité canadienne-française comme une histoire semée d'embarras et de gêne. C'est dans ce paradoxe que se situe la tragédie: le quotidien est acceptable et offre parfois des surprises, mais la vie demeure insupportable.

Le récit de l'immobilité

Le sujet mis en scène dans *La vie heureuse de Léopold Z* est figé dans le temps et l'espace. Dans la ville de Montréal, une des rares étendues où l'horizon n'est pas obstrué par les rues ou les immeubles est le fleuve. Voie de communication et pôle de développement, véritable «colonne vertébrale et [l']âme d'un peuple», le Saint-Laurent a joué un rôle symbolique dans la perception de l'identité nationale¹³. Or, dans le film de Gilles Carle, le fleuve est gelé et se dissipe dans la poudreuse, bloquant ainsi la voie d'accès au reste du pays. Reste Montréal, qui possède sa propre histoire, et le trajet parcouru par

11. *Ibid.*, p. 32.

12. Jean Pierre Lefebvre, «Entretien avec Gilles Carle», *Objectif*, n° 34, janvier 1966, p.14.

13. Voir à ce propos l'article de Stéphane Batigne, «Esprit du fleuve», *Québec – Espace et sentiment*, Autrement, coll. «Monde», 2001, p. 96 à 107.

Léopold d'un bout à l'autre de la ville montre à quel point il y est enraciné.

Il la traverse avec une incontestable expérience spatiale du territoire urbain. La ville est en quelque sorte filmée comme un lieu fermé d'où il lui est impossible de s'enfuir.

Arrivé en ville on ne sait trop comment ni quand, neuvième d'une famille de onze enfants, Léopold, comme plusieurs Montréalais des quartiers défavorisés, a appris dans la rue la dureté de la vie : la pauvreté et le *cheap labor*, les codes sociaux, la camaraderie, la vie communautaire et les femmes. De l'école, il retient ceci : « L'ignorance, c'est comme la science. Ç'a pas de bornes. » L'homme vit dans l'immédiateté sans distance. Son existence est anecdotique. La logique de ses actions est prescrite par les contraintes : financière, religieuse, matrimoniale et professionnelle. Mis à part la relation entre Léopold et Théo, le lien familial ou social se résume à de brefs échanges : « N'oublie pas les patins de Jacques... Mon parfum... Ma surprise... Et n'oublie pas Josette », de rappeler Catherine à Léopold au moment de son départ pour le travail. La boucle de l'immobilité est bouclée quand, dans cet univers, les valeurs traditionnelles de la culture canadienne-française n'apportent plus aucun secours. C'est ce que Fernand Dumont appelle, dans sa *Genèse de la société québécoise*, l'épuisement de la référence canadienne-française. Dans cette fiction, la tradition est reconduite comme un automatisme. Ce que nous dit le film de Gilles Carle, c'est que la condition du Canadien français ne peut conduire l'homme à un destin exceptionnel ni à la conscience de soi. Le renoncement de Léopold est total et cette image n'est pas sans rappeler la critique de l'« aliénation délirante » formulée par Gaston Miron dans *L'homme rapaillé* : « Ô mon schizophrène dans le plus fantomatique des mondes / et tu n'es plus qu'une fonction digestive à l'échelle de ta vie. » Privé de paroles, Léopold ne sait pas se raconter – c'est le narrateur qui marque la distance entre le geste et leur signification – et ses actions expriment qu'il n'a pas le temps de s'arrêter au sens de l'existence. N'empêche que le personnage est sympathique. Sa façon de déjouer les embûches quotidiennes et de se sortir du pétrin témoigne d'une certaine détermination, comme s'il lui était encore possible de refuser au destin le soin de lui signaler sa conduite. Léopold n'a certes pas les moyens de changer sa société ou d'échapper à son sort. Il accepte la vie telle qu'elle se présente, mais il persévère sans relâchement.

La dimension critique du film

Consciemment ou non, Gilles Carle dévoile le processus de dissolution de la culture populaire canadienne-française. Personne n'a envie de ressembler à Léopold ou à Théo. Il s'agit en quelque sorte de décrire un lieu, une réalité sociale et nationale plutôt que d'analyser une situation et, « pour beaucoup [de cinéastes], nommer la réalité québécoise, c'est l'approcher à ras le sol, sans créer de héros abstraits¹⁴ ».

Sans se demander ce qu'il peut advenir de cette société, on sent l'inquiétude poindre devant un environnement culturel qui s'est commercialisé, américanisé et anglicisé : le crédit, la frénésie des achats de Noël, le rêve d'un voyage en Floride et le *White Christmas* lancé sans gêne sur les ondes radiophoniques par un animateur de langue française. La fiction de Carle est une interprétation d'un temps qui n'a pas d'avenir. Le passé, ou plutôt le folklore, est en quelque sorte demeuré dans le présent et ne peut conduire à libérer l'homme de ses chaînes. La critique portée par le film sur le mode de vie canadien-français expose, dans une nouvelle forme, les dangers de l'assimilation. « S'assimiler au Québec, écrivait Jean Bouthillette, ce n'est pas [seulement] perdre sa langue, c'est se perdre de vue : notre continuité psychique est brisée¹⁵. »

Pour le cinéaste, il s'agissait d'examiner la réalité québécoise, canadienne et nord-américaine vécue en terre du Québec. Selon le terme même du réalisateur, ce film est « prérévolutionnaire » parce que les personnages n'ont pas encore réussi à modifier leur quotidien ni à braver les conventions normatives éculées. Il reproduit les conditions d'un peuple qui a appris à se résigner devant la fatalité, mais qui conserve son humour et une capacité certaine à se mouvoir dans un environnement hostile. Carle n'accuse personne de cet état de fait, pas même l'Église ou la foi catholique, mais son film laisse sous-entendre que les référents traditionnels ne conviennent plus au sens à donner à la vie urbaine. Léopold est en quelque sorte la victime d'un système qui a évolué à ses dépens, qui abuse de son inconscience comme de sa bienveillance. Le film marque aussi la fin de ce système. Par ailleurs, il peut aussi être interprété comme un hommage à l'homme canadien-français : il fait ce qu'il peut avec ce qu'il a, même s'il met l'accent sur la démission. Traduire le milieu culturel du Canada français au Québec, c'est d'abord, selon ce que l'on peut tirer de l'observation de Carle, ne pas se raconter d'histoires. C'est aussi, en filigrane, la représentation d'un monde avec lequel voudra rompre la nouvelle conscience identitaire en émergence.

14. Robert Boissonneault, « Les cinéastes québécois et le National Film of Board », *Cinéma/Québec*, janvier-février, 1973, p. 16.

15. Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, Montréal, L'Hexagone, 1972, p. 48.

La démarche herméneutique et méthodologique

Notre analyse filmique ne se termine pas avec *La vie heureuse de Léopold Z.* À dire vrai, elle la commence. Cinq autres films sont à l'étude sur une période de cinquante ans. Il s'agit de *Mon oncle Antoine* (1971) de Claude Jutra qui, avec celui de Gilles Carle, témoigne d'un passé proche. On y retrouve la trace encore vivante du Canada français. L'un décrit le Canadien français citadin, l'autre dresse le portrait du Canada français rural. Ces deux films ont également l'hiver comme toile de fond, saison dont l'imagerie a pratiquement disparu du grand écran depuis les années 1980.

Deux autres films suivent la période des années 1960 et 1970. Ceux-là témoignent d'un passé qui ne passe pas. Il s'agit du long métrage de Francis Mankiewicz, *Les bons débarras* (1980), et de celui de Jean-Claude Lauzon, *Léolo* (1992). Dans les deux cas, le rapport problématique au passé prend la figure d'un adolescent qui ne veut pas devenir adulte. Prisonniers du présent, les personnages principaux de ces deux films présentent toutes les caractéristiques d'une mémoire blessée.

Les deux derniers longs métrages analysés se caractérisent par une centration sur la mémoire. Le passé resurgit, quasi obsédant, en une interrogation lancinante sur l'avenir de la culture québécoise. Deux réalisations, *Jésus de Montréal* (1989) de Denys Arcand, et *La neuvaïne* (2005) de Bernard Émond, thématisent le passé religieux de la société québécoise. Dans ces deux films, le présent semble à ce point désymbolisé que le seul choix possible est de partir à la rencontre du sacré, de ce qui était au fondement des valeurs canadiennes-françaises.

Dans notre analyse, l'étude de cas s'est avérée indispensable. Le choix de ces films de fiction relève d'un souci de représentativité. Ils sont signés de réalisateurs différents sur une période de cinquante ans et l'on peut considérer ces films et ces réalisateurs comme des « incontournables » de la filmographie québécoise. Les films ont été regroupés par deux. Chacun des trois groupes correspond à trois périodes différentes : 1) celle des années 1960 et 1970 ; 2) celle des années 1980 et 1990 ; et 3) celle des années 1990 à 2000.

Notre choix porte exclusivement sur le cinéma d'auteur qui s'adresse certes à des cinéphiles, mais qui rejoint aussi le grand public. Reste que les films que nous avons à analyser ont une dimension réflexive certaine. Le cinéma d'auteur cherche à traduire une sensibilité, voire une subjectivité d'auteur. Le film devient ainsi un prétexte pour parler de la société et tenter de la rendre intelligible. C'est un cinéma qui, au-delà du spectacle et du divertissement, cherche à faire réfléchir le spectateur. Il s'agit ici de notre principal critère de sélection des films. Notre deuxième critère de sélection est la reconnaissance de ces films par les institutions cinématographiques, nationales ou internationales. Un film primé, légitimé par le milieu de la critique, fait souvent école et, sans de tels

films, affirmait Claude Jutra en 1968¹⁶, il n'y aurait pas de cinéma québécois commercial ou populaire.

Ce qui caractérise notre analyse filmique, c'est l'intérêt qu'elle porte au rapport que le cinéma québécois contemporain établit avec le passé canadien-français, quelle que soit la nature de ce rapport. À cet égard, certains films sont plus significatifs que d'autres quant à la construction d'une mémoire d'intention. Nous les considérons comme des lieux de mémoire qui mettent les générations actuelles en contact avec le passé, non pas en relatant les événements de l'histoire, mais en rappelant la signification. Pour arriver à dégager un sens des films proposés, notre analyse tiendra compte des paramètres suivants : la construction du sujet dans le temps (le passé, le présent et l'avenir) et l'espace (le territoire habité), la logique transformatrice des actions, le lien émotif qu'entretiennent les personnages entre eux et l'intention des réalisateurs. Cette façon de conduire l'analyse privilégie la valeur du témoignage. Elle prolonge en quelque sorte l'analyse de Micheline Cambron qui, dans *Une société, un récit : discours culturel au Québec* (1967-1976), propose une herméneutique de la culture québécoise¹⁷. Pour la résumer en quelques mots, l'analyse de Micheline Cambron concerne le rapport du Québec à son passé et, plus précisément, l'impossibilité aussi bien de s'y identifier que de le dépasser. C'est cette double impossibilité qui enferme les discours culturels de cette époque (ceux qu'analyse Cambron) dans les limites d'un présent dont le sujet cherche par ailleurs à s'échapper. Cela dit, et aussi heuristique que soit le résultat de l'analyse de Cambron, sa contribution à l'interprétation de la société québécoise s'est limitée au premier temps de son affirmation identitaire. Notre thèse entend poursuivre jusqu'à aujourd'hui cette herméneutique que Cambron achève au milieu des années 1970, mais à partir, cette fois, du récit cinématographique, un « genre » absent du corpus de Cambron.

16. Claude Jutra en entrevue à Radio-Canada, « Faire des films au Québec », Archives de Radio-Canada, émission du 1^{er} novembre 1968.

17. L'analyse de Micheline Cambron a porté sur cinq genres de discours. Il s'agit des quatre albums de Beau Dommage enregistrés entre 1974 et 1975, d'une série d'articles sur le drame de l'enseignement du français de Lysianne Gagnon parus dans *La Presse* en avril 1975, des monologues d'Yvon Deschamps réalisés entre 1968 et 1976, des *Belles-sœurs* de Michel Tremblay, dont la première mise en scène a été créée le 28 août 1968, des poèmes de Gaston Miron rassemblés dans *L'homme rapaillé* publié en 1970 et, enfin, de *L'hiver de force* de Réjean Ducharme, édité en 1973.

Résumons-nous en quelques lignes. Depuis le début de la Révolution tranquille, le Québec a entretenu un rapport trouble à son passé. Tantôt rejeté, tantôt synonyme de nostalgie, le passé canadien-français n'en cesse pas moins d'interpeller la mémoire des modernes. En prenant pour objet le cinéma québécois de fiction, nous entendons interroger le rapport au passé qu'entretient la société québécoise depuis cinquante ans. Nous nous demandons comment le cinéma québécois interpelle le souvenir de ce qui a été, le comprend et cherche à dépasser la mémoire honteuse pour en faire une mémoire qui « vise à combiner récapitulation de nous-mêmes et volonté de faire sens » (Paul Ricœur). Parmi l'ensemble des interprétations qui ont cours sur le rapport du Québec au passé canadien-français, nous pensons que le cinéma québécois est à même d'alimenter la réflexion savante sur le rapport du Québec à son passé.

Au moment où le Québec fixe les dernières balises d'une société laïque, un désir de réconciliation avec l'héritage catholique du Canada français semble émerger à travers certains films et récits. La mémoire est récemment redevenue un sujet à l'ordre du jour. L'enjeu de cette activité mémorielle consiste dans le maintien d'une cohérence dans la durée d'une identité. Mais le cinéma québécois témoigne aussi d'une mémoire collective en crise. En ce sens, l'analyse filmique à laquelle nous nous prêterons se veut aussi un engagement face à la situation d'une conscience historique qui s'effrite, d'une « mémoire collective dévastée » (Fernand Dumont).

SOURCES

- BATIGNE, Stéphane (2001), « Esprit du fleuve », dans *Québec – Espace et sentiment*, Autrement (coll. « Monde »), p. 96-107.
- BEAUCHEMIN, Jacques, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB, 2002, 210 p.
- BÉDARD, Yves, et Denis BELLEMARE (dir.), « Imaginaires du cinéma québécois », *Revue belge du cinéma*, vol. 27, automne 1989, 61 p.
- BOULAIS, Stéphane-Albert (dir.), *Le cinéma au Québec : tradition et modernité*, Saint-Laurent, Fides, 2006, 349 p.
- BOURQUE, Gilles (2007), « Histoire, nation québécoise et démocratique ou ne nous en sortirons-nous jamais? », dans E.-M. Meunier et J.-Y. Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire – Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, p. 181-211
- CAMBRON, Micheline (1989), *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, L'Hexagone, 201 p.
- CANTIN, Serge, « Quel avenir pour notre mémoire? », *Possibles*, vol. 26, nos 1-2, hiver-printemps 2002, p. 40 à 54.

- DUMONT, Fernand, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 419-467.
- DUMONT, Fernand (1995), *L'avenir de la mémoire*, Québec, Nuit blanche et CEFAN, 95 p.
- DUMONT, Fernand (1996), *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal compact, 393 p.
- DUMONT, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, coll. « Papiers collés », 1995, 255 pages.
- EPSTEIN, Jean, *L'intelligence d'une machine*, Paris, éd. Jacques Melot, 1946, 195 pages, version électronique réalisée pour la collection « Les classiques des sciences sociales », 74 p.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre, *Film, perception et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 1994, 249 pages.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre, « Éléments de sociologie du film », *Cinémas*, vol. 17, nos 2-3, printemps, 2007, p. 117-141.
- FERRETTI, Lucia, « La révolution tranquille », *L'Action nationale*, vol. 89, n° 10, décembre 1999, p. 59-91.
- GAGNON, Nicole (2000), « Comment peut-on être québécois? », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 3 (septembre-décembre), p. 545 à 566.
- HOULE, Michel, et Carole Faucher (1976), « Gilles Carle », *Cinéastes du Québec*, n° 2 p. 19-34.
- HOUZIAUX, Alain (dir.), *La mémoire, pour quoi faire?*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2006, 117 p.
- MEUNIER, E.-Martin, et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les impasses de la mémoire – Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, 386 p.
- RICCEUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, 689 p.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007), « Le Canada français comme trace », dans E.-M. Meunier et J.-Y. Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire – Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, p. 213-228.
- TREMBLAY-DAVIAULT, Christiane, *Un cinéma orphelin : structures mentales et sociales du cinéma (1942-1953)*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, 355 p.

RÉFÉRENCES SUR LE FILM

LA VIE HEUREUSE DE LÉOPOLD Z

- BOISSONNAULT, Robert (1972-1973), « Les cinéastes québécois et le National Film Board », *Cinéma/Québec* (octobre à janvier-février).
- BONNEVILLE, Léo (1966), « Entretien avec Gilles Carle », *Séquences*, n° 44 (février), p. 31-42.
- BONNEVILLE, Léo (1966), « Gilles Carle nous parle de la vie heureuse de Léopold Z », *Séquences*, n° 45 (avril), p. 39-47
- BOUTHILLETTE, Jean (1972), *Le Canadien français et son double*, Montréal, L'Hexagone.
- LAFORÉST, Thérèse (1967), « L'hiver dans le cinéma canadien », *Séquences*, n° 51 (décembre), p. 10-15.
- LEFEBVRE, Jean-Pierre (1966), « Entretien avec Gilles Carle », *Objectif*, n° 34 (janvier), p. 7-15.

cheminements

Afin de diffuser les réflexions et les résultats des recherches de ses étudiants membres, le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) vous présente un nouveau numéro de la collection « Cheminements ». Trois étudiantes et étudiants de l'Université Laval, ainsi que quatre de l'Université du Québec à Trois-Rivières livrent ici les textes issus de leurs communications présentées lors des 15^e et 16^e colloques étudiants du CIEQ. Le corpus rassemble des articles qui, à travers des études variées portant sur les notions d'institution, d'espace ou encore de discours, explorent l'expression de la culture québécoise.

La problématique des glaces dans l'aménagement du fleuve Saint-Laurent, l'ambiguïté du territoire de la mission illinoise dans le conflit de juridictions des Tamarois, les questions du genre, de la sexualité et du marché dans les familles rurales, le rapport à l'écrit d'élèves québécoises de la 4^e année du secondaire, la « révolution des droits » au Québec et la fiction cinématographique québécoise et la notion de mémoire sont les sujets des sept articles qui démontrent le dynamisme de la relève étudiante tout autant que la diversité des études scientifiques du CIEQ.

Ont contribué à cet ouvrage

François Antaya
Marilyne Brisebois
Amina El Bakkar
Paul-Étienne Rainville

Isabelle Bouchard
Rachel Caux
Claire Portelance

